MISSION FRANÇAISE DE CHALDÉE

NOUVELLES FOUILLES DE TELLO

PAR

LE COMMANDANT GASTON CROS

publiées avec le concours de

LÉON HEUZEY
MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR HONORAIRE DES MUSÉES NATIONAUX
(pour la partie archéologique)

F. THUREAU-DANGIN
CONSERVATEUR-ADJOINT
DES MUSÉES NATIONAUX
(pour la partie épigraphique)

SOUS LES AUSPICES

du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Fondation Eugène Piot)

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, Rue Bonaparte (VIe)

1914

AU TELL-DES-TABLETTES

D'APRÈS LE JOURNAL DES FOUILLES

Le *Compte rendu sommaire* de la campagne de 1903[1] a déjà résumé avec une précision suffisante l'exposé des nouvelles fouilles exécutées au Tell-des-Tablettes (Tell V), pour y faire suite à l'exploration si heureusement commencée par mon prédécesseur[2]. Il suffira d'ajouter à la description déjà faite un certain nombre de détails de nature à préciser la connaissance des résultats obtenus, avec les plans des constructions et les croquis des principaux objets découverts.

Comme introduction au Plan F, on trouvera d'abord un levé d'ensemble par courbes de niveau, équidistantes de 1 mètre (p. 226); il permettra au lecteur de saisir la situation topographique du Tell-des-Tablettes par rapport à la nécropole du Tell H et aux autres monticules les plus voisins. Plus loin, un autre petit plan, dressé à plus forte échelle (p. 227), donnera une idée aussi exacte que possible de l'état du tell, au moment où j'en ai repris l'exploration.

Le terrain, en forme d'ellipse très allongée, dont le grand axe se dirige sensiblement du Nord-Ouest au Sud-Est, était enveloppé de tous les côtés, comme une sorte d'hippodrome, par les déblais provenant des premières excavations. Sa longueur égale 64 mètres, sur 24 mètres environ de large. Dans la partie septentrionale, déjà creusée à 4 mètres de profondeur, un grand puits antique (D) avait été reconnu et signalé avant moi. La partie méridionale, fouillée seulement à la profondeur de 3 mètres, était cependant celle où les découvertes antérieures avaient mis au jour les importants dépôts de tablettes des dynasties d'Our (A) et d'Agadé (B). Dans l'intérieur du terrain fouillé, on voyait beaucoup de briques éparses, surtout des grandes briques carrées de $0^m47 \times 0^m47$. J'en ai même noté quatre dont les dimensions exceptionnelles étaient de $0^m63 \times 0^m51$ sur 0^m10 d'épaisseur.

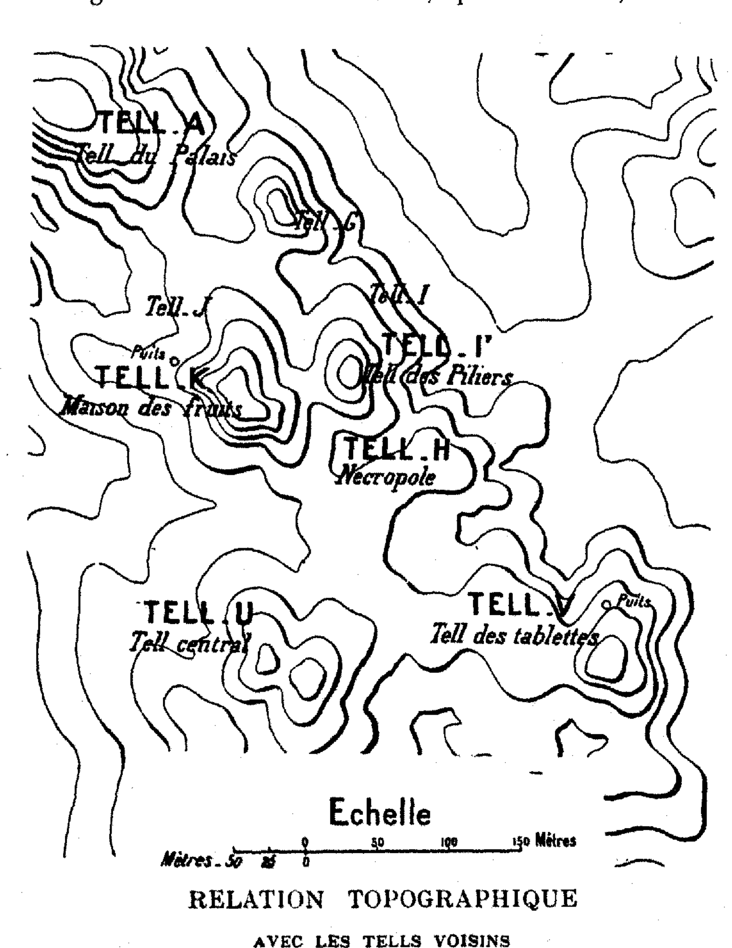
Entre ces deux parties, la lettre C marque le point où M. de Sarzec, en 1900, dans sa dernière campagne, trouva une remarquable tête de petite statue, en diorite,

1. Voir plus haut, pp. 7-11.
2. Pour les fouilles de M. de Sarzec au Tell-des-Tablettes, voir *Les Constructions de Tello*, notices complémentaires publiées par M. Heuzey à la suite des *Découvertes en Chaldée*.

coiffée du turban. L'indication me fut donnée, dès les premiers jours, par les ouvriers arabes.

TRANCHÉE D'ACCÈS C—E

Ce point fixe a été l'amorce des nouvelles fouilles au Tell-des-Tablettes. C'est de là que j'ai fait partir la longue tranchée d'accès C-E, destinée à couper vers l'Ouest la barrière des remblais. La coupure a été ensuite élargie au Nord et au Sud, par les deux grands chantiers F et G-G', qui ont établi, dans toute la longueur du tell, le contact avec les anciennes fouilles.



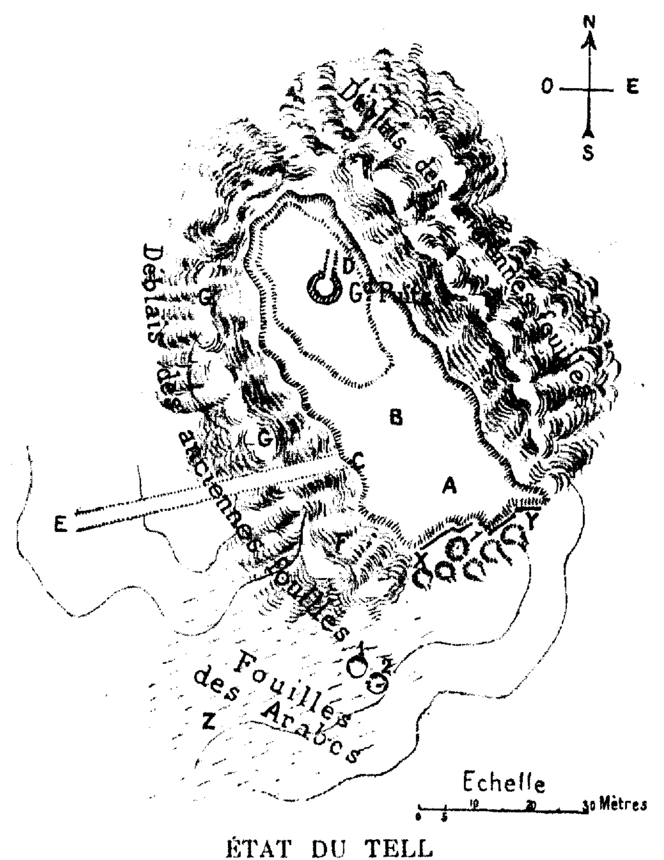
RELATION TOPOGRAPHIQUE

AVEC LES TELLS VOISINS

La partie moyenne de la Tranchée C-E, dans la direction du point E, nous plaçait sur les dernières pentes occidentales du tell, hors de la ligne des déblais, dans une zone où le sol antique était encore intact. Je fus amené ainsi à constater que sur ce point, comme presque partout dans les couches supérieures de Tello, les sépultures et, même en dehors des tombeaux, les ossements humains étaient en grande quantité. Là, c'est un crâne; — plus loin, trois squelettes étendus sur plusieurs points de la tranchée; — puis une sépulture régulière, faite de deux cloches de poterie, genre *dolium* (orientation à 40 grades) ; — ailleurs, deux autres cloches, mais celles-ci séparées et plantées verticalement sur des débris humains ; — encore une double cloche, contenant un squelette, avec des bagues et des boucles d'oreilles en cuivre (orientation à 35 grades, tête au Sud) ; — un autre squelette, placé simplement

dans une fosse avec des vases de forme commune et un collier de sept perles d'agate (orientation à 120 grades et tête à l'Est) ; — enfin, un grand tombeau couvert d'une voûte elliptique en briques, renfermant quatre corps superposés, qui sera décrit et figuré à la page suivante.

Ainsi, sur une largeur de 3 à 4 mètres et sur une quarantaine de mètres en longueur, nous rencontrons jusqu'à neuf sépultures, représentant presque tous les types que nous avons notés dans la nécropole du Tell H. Il faut envisager à ce propos les longues périodes de ruine et d'abandon qu'a subies la ville antique, même dès une époque assez haute : les populations qui continuaient à exploiter la plaine environnante, établies ou campées sur ces tells de briques crues et de décombres, impropres à la culture, les utilisaient volontiers comme cimetières, sans compter les morts que les luttes fréquentes, les razzias, les incendies, les massacres laissaient çà et là sur le terrain.



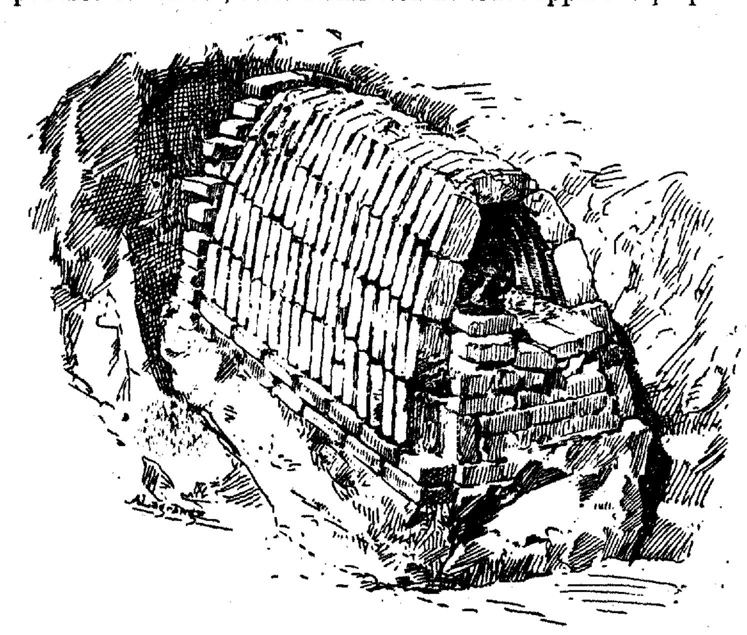
ÉTAT DU TELL

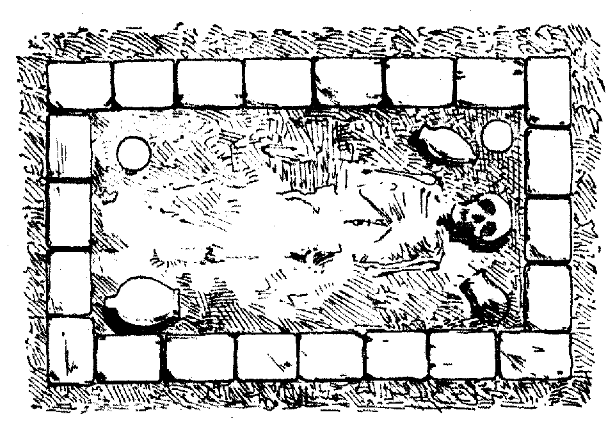
AU DÉBUT DES NOUVELLES FOUILLES

ABD, Parties fouillées par M. de Sarzec. — E, Point où il avait trouvé la tête d'une statue de Goudéa. — D, Grand puits antique. — EC, Tranchée d'accès. — FGG', Déblais à enlever. — XY, Muraille en brique crue, entamée par M. de Sarzec. — Z, Fouilles irrégulières des Arabes. — 1, 2, Nouveaux puits de sondage.

L'excellente conservation du tombeau voûté a permis d'en relever la construction avec quelque détail, bien que ce type de sépulture, attribué d'ordinaire à l'époque parthe, appartienne en effet à une période avancée. Pour l'édifier, on a emprunté aux anciennes constructions présargoniques des briques oblongues de $0^m25 \times 0^m15$, dont quelques-unes sont même marquées au pouce et remontent jusqu'au temps d'Our-Nina ; mais le tout est jointoyé avec de la terre. Deux lits de ces briques forment la base, et d'autres briques, superposées à plat, se dépassant l'une l'autre en encorbellement, dessinent à l'entrée

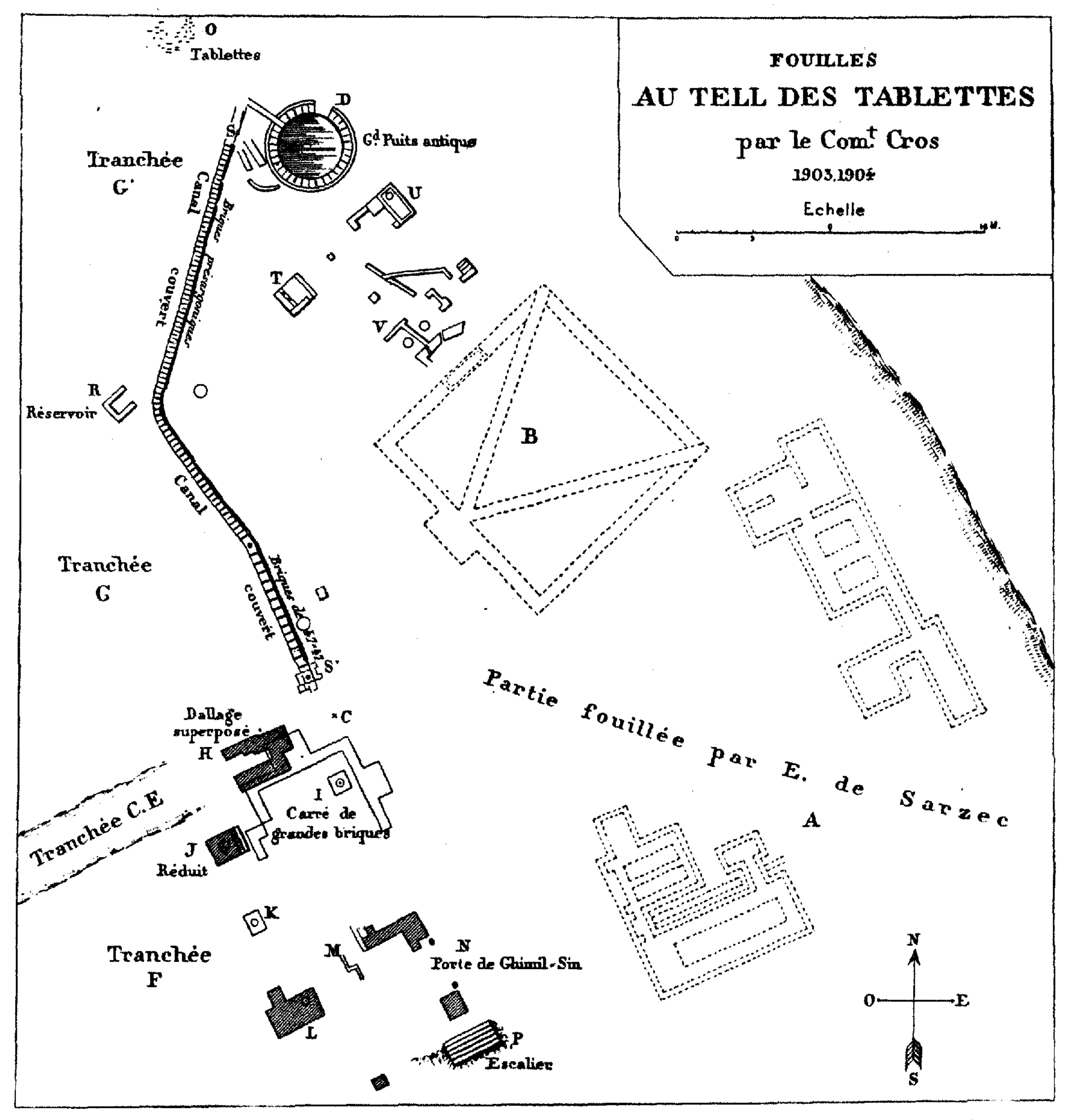
du caveau une arcature elliptique et comme une ogive imparfaite. Quant aux parois latérales, elles sont constituées par quatre rangées des mêmes briques, dressées de champ sur l'un de leurs petits côtés et même un peu couchées l'une contre l'autre. On pourrait croire que leur position d'abord instable aurait eu pour conséquence, sous la poussée des terres, cette inclinaison de tout l'appareil, qui produit, à la tête et aux pieds, une déviation très sensible. Il est remarquable cependant que la disposition des briques de champ, en files inclinées l'une sur l'autre, a déja été observée dans les voûtes souterraines de l'Assyrie et qu'elle se retrouve dans les voûtes elliptiques de l'époque sassanide, au palais de Ctésiphon : nous devons avoir ici une application rustique et grossière du même principe[1]. Au sommet, des fragments de briques, avec remplissage de terre, font grossièrement fonction de clefs de voûte.





A l'intérieur, était allongé un grand squelette, orienté à 40°, les pieds au Sud. Sous ce squelette s'en trouvaient deux autres, puis un quatrième, ces trois derniers dans diverses positions : on voyait même des os de jambes fichés perpendiculairement dans la terre. Aux coins, des poteries; un vase à panse renflée, de $0^{m}25$ sur $0^{m}07$ d'orifice, se ter-

1. Victor Place, *Ninive*, t. III, planches 38-39; Dieulafoy, *L'art antique de la Perse*, t. V, p. 71 et fig. 53. — Le croquis esquissé ici d'après une de mes photographies, prise elle-même du côté opposé à l'entrée du tombeau, n'accentue pas suffisamment cette inclinaison des briques.



Levé par G. Cros

TELL-DES-TABLETTES

PLAN DES NOUVELLES FOUILLES

(Les parties en pointillé indiquent la relation avec les fouilles antérieures.)

mine par un appendice rappelant les « urnes à queue » des tombes puniques de Carthage[1]; près des ossements, les débris d'un petit vase en cuivre.

DALLAGES SUPERPOSÉS. — La même tranchée C-E, à la distance d'environ 4 mètres de son point de départ en C, nous a donné les premiers restes d'une série de constructions chaldéennes bien caractérisées.

A 0^m50 seulement de profondeur au-dessous de l'ancien niveau du tell, que la coupe de la tranchée distingue nettement des déblais, on a mis à découvert un dallage (H), solidement établi en briques carrées de $0^m31 \times 0^m31$, c'est-à-dire du type couramment employé depuis Goudéa jusqu'au temps d'Adadnadinakhès. On compte trois lits superposés de ces briques cuites, qui devaient former un épais rectangle de 4^m20 de long sur 2^m75 de large, orienté suivant son grand axe à 135 grades, dans le même sens que la tranchée. Les briques, ne portant pas d'inscriptions, ne peuvent pas indiquer la date du travail; mais la régularité de l'appareil, cimenté avec du bitume, correspond certainement à une bonne époque de la construction chaldéenne. Bien que l'un des petits côtés du rectangle soit profondément échancré par l'enlèvement d'un certain nombre de briques, je serais porté à y reconnaître un passage de porte, ménagé entre des murs de terre aujourd'hui disparus.

En continuant la fouille, on a d'ailleurs acquis la preuve que le même emplacement était déjà occupé, à une époque antérieure, par des bâtiments d'une certaine importance. A 1^m70 au-dessous du dallage, une autre construction (I) est apparue, faite avec des briques de $0^m47 \times 0^m47$, comme celles d'Our-Baou, employées même avant ce patési, dès l'époque des rois d'Agadé. Là aussi, les inscriptions faisaient défaut; mais ces grandes briques se retrouvent sur d'autres points du tell, et M. de Sarzec les a notamment rencontrées, à la profondeur de 1 mètre plus bas que les galeries des tablettes d'Our, dans une construction qui présente, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, de sérieuses analogies avec celle dont il est ici question.

Ayant creusé sous les vestiges qui venaient d'être découverts, j'ai trouvé, non pas précisément un dallage, mais une sorte d'enceinte carrée (I), de 7^m20 de côté, dessinée par deux lignes de ces grandes briques, juxtaposées à plat, sur une largeur de 0^m95. L'une des faces, la face Sud-Est, était détruite, à moins qu'elle ne fût ouverte autrefois dans toute sa largeur; mais les trois autres faces étaient précédées, en leur milieu, d'une partie avancée de 2^m40 de large sur 1^m47 de saillie.

Ces alignements des briques devaient servir de bases à trois ou à quatre murs en briques crues de même épaisseur; quant aux parties saillantes, c'étaient comme des seuils, répondant sans doute à autant de portes ouvertes dans ces parois. Si

1. Delattre, *Carthage*, avril-juin 1896, fig. 5.

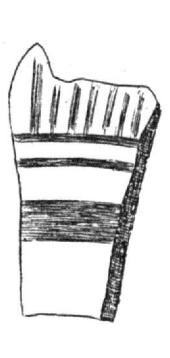
l'on rétablit les quatre côtés, on a une petite cour centrale, communiquant avec quatre pièces différentes ; si, au contraire, un des côtés reste libre, c'était comme un vestibule, donnant accès dans trois directions opposées.

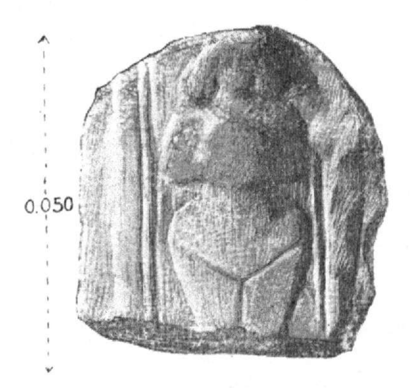
On remarque de plus, à l'intérieur du carré, sur le sol de terre battue, près de l'angle Nord, un petit dallage de $1^{m}20$ de côté, en fragments de briques curieusement inclinés en cuvette, avec un trou de 4 centimètres au milieu. Or, en continuant de creuser à la même place, on a trouvé juste au-dessous un puits d'absorption en cercles de poterie. Ce détail paraît confirmer l'hypothèse d'une cour à ciel ouvert, pouvue d'une disposition spéciale pour l'écoulement des eaux.

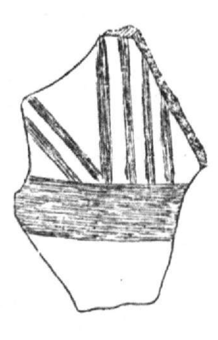
La construction analogue, que mon prédécesseur a découverte dès 1895 vers le milieu du tell (en B), était aussi un carré, dessiné par des briques de $0^{m}47$, mais embrassant une superficie quatre fois plus grande ; car il avait $14^{m}75$ de côté. On y voyait aussi, mais sur l'une des faces seulement, une partie saillante formant seuil et marquant sans doute l'entrée de cette enceinte quadrangulaire, qui, par ses dimensions mêmes, ne pouvait être qu'une cour. Notre Plan F la représente en pointillé, à sa place approximative, afin de permettre au lecteur de comparer deux constructions qui devaient être de la même époque et faisaient peut-être partie d'un même ensemble.

Parmi les objets dispersés autour de ces restes d'édifices, je mentionnerai :

Une tête de lion en pierre rougeâtre, détériorée par le feu, (hauteur $0^{m}10$) ;







Deux tessons de vase en terre cuite jaunâtre, décorés de bandes et de traits de couleur noire, genre de céramique sans exemple jusqu'ici à Tello[1].

Quelques fragments de figurines de terre cuite, en particulier les bustes brisés de deux joueuses de tympanon, semblables à l'exemplaire de la page 142, sauf que

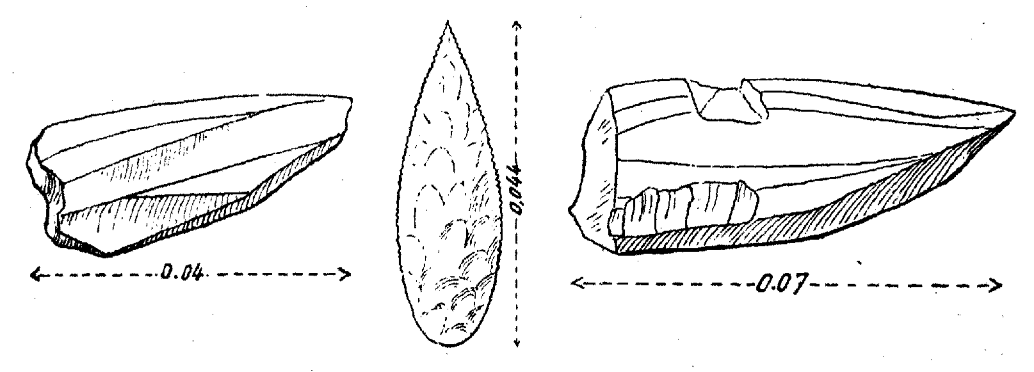
1. Déjà figurés plus haut, p. 34.

les perles de l'espèce de guimpe qui couvre les épaules, sont indiquées sommairement par des points en creux (hauteur 0m06). J'ai fait reproduire, à la page qui précède, une troisième tympaniste plus petite que les précédentes, estampée sur un fond, avec encadrement de filets; le corps, conservé jusqu'à mi-jambes, confirme que ce type appartient bien à la catégorie des « femmes nues ».

On recueille encore une pierre de seuil en diorite, sans inscription;

Deux pointes grossières en silex éclaté, ramassées à des endroits différents;

Une pointe de flèche également en silex, mais très bien travaillée et finement



dentelée sur les bords; elle se trouvait à 0m30 au-dessus de la construction carrée I en grandes briques, entre cette construction et le dallage H, qui la recouvre en partie; le croquis est de grandeur naturelle.

Enfin, vers le milieu de la tranchée C-E, quatre fragments d'un vase en albâtre, portent les restes d'un cartouche d'au moins dix cases d'écriture, où quelques linéaments du signe *doun*, surmonté de l'étoile, suffisent pour faire lire le nom du roi Dounghi, suivi d'ailleurs de ses titres de « roi de la ville d'Our, roi de Soumer « et d'Akkad »; le nom et la fonction du personnage qui a consacré cet ex-voto pour la longue vie du roi, restent seuls difficiles à rétablir.

On rencontre aussi des débris de tablettes, la plupart en argile non cuite, et quelques tablettes intactes.

FOUILLES AU SUD DE LA TRANCHÉE C–E

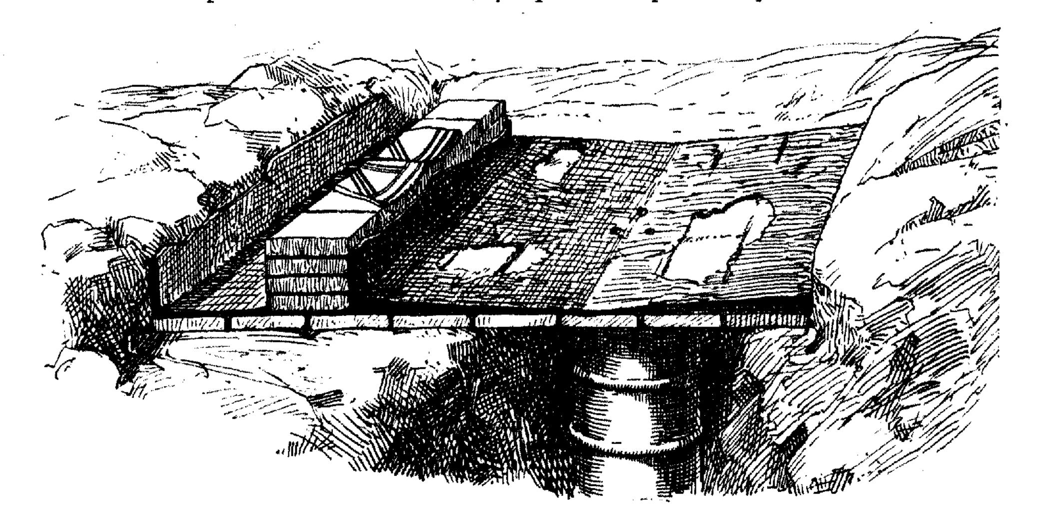
C'est tout particulièrement au Sud de C-E, par le développement de la grande tranchée F, que se sont rencontrés des vestiges de constructions antiques, peu distants les uns des autres et paraissant faire suite à ceux qui précédent.

Découverte d'une statue. — Les deux dallages superposés H et I n'étaient pas encore dégagés tout à fait, que se produisait, à 4 mètres de distance de H, une découverte sensationnelle.

Il s'agit de la petite statue en diorite de Goudéa (HÉLIOGRAVURE, pl. I), décrite à part dans nos premières pages[1]. Renversée au milieu de la cendre et de la terre de décombres, elle est apparue le socle en l'air, à 0^m50 de profondeur. Puis, en creusant le sol de 0^m35 plus avant, on reconnut qu'elle était décapitée et qu'immédiatement au-dessous d'elle s'étendait encore un petit dallage rectangulaire (J) de 2^m50 sur 1^m85, en briques de $0^m29 \times 0^m29$[2], orienté comme les précédents.

Au Louvre seulement, quelques mois plus tard, M. Heuzey, conservateur des Antiquités Orientales, a pu constater que les cassures du cou se raccordaient exactement à celles de la remarquable tête à turban trouvée en 1900, sur un emplacement tout voisin, par M. de Sarzec : on peut évaluer la distance à une douzaine de mètres environ. La décapitation avait donc eu lieu presque sur place, et les détails de la découverte n'en sont que plus intéressants à connaître.

D'abord le dallage sur lequel la statue a été culbutée présentait cette particularité qu'il était à deux pentes convergentes. Les briques, jointoyées avec de la terre, étaient couvertes d'un épais enduit de bitume, qui par sa disposition produisait cette double



DALLAGE SUR LEQUEL ÉTAIT RENVERSÉE LA STATUE

pente, et dans la dépression trois trous percés en triangle communiquaient par-dessous avec un puits d'absorption en cercles de poterie. Sur l'un des côtés, quatre assises de briques formaient une sorte de banquette, derrière laquelle il y avait encore la place

1. Voir plus haut les notices consacrées, à la statue par M. Heuzey (p. 20), à l'inscription par M. Thureau-Dangin (p. 26).

2. Cette légère différence avec les briques carrées de 0^m30 et 0^m31 pourrait s'expliquer, à la rigueur, par une cuisson plus forte.

pour un étroit canal bitumé. Sur le milieu de la banquette étaient posés de plus, comme pour faciliter de s'y asseoir, deux grands fragments de grosse poterie, légèrement convexes et marqués de stries peu profondes.

Nous avons déjà fait observer que, dans les constructions en briques crues de l'ancienne Chaldée, ces *réduits de nécessité*, où l'emploi de la brique cuite et du bitume était de rigueur, restaient souvent les seuls vestiges d'édifices parfois considérables. Selon toute vraisemblance, c'est par un acte de mépris, à la suite d'une révolte ou d'une invasion, que l'image décapitée de l'ancien chef, autrefois honorée d'un culte par la flatterie populaire, a été jetée dans un pareil endroit, au milieu de beaucoup d'autres débris de la même époque[1].

Dans un rayon de 4 mètres autour de la statue, en enlevant successivement les couches de terre mêlée de cendres, on rencontre une grande quantité de charbon, dont plusieurs morceaux ont jusqu'à 5 centimètres d'épaisseur, restes probables de la charpente qui couvrait l'édifice.

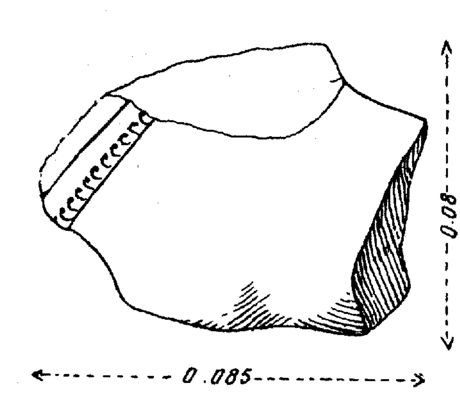
Au milieu des mêmes lits de terre, de cendres et de charbon, à la distance de $1^{m}50$ dans la direction du Sud-Ouest, commencent à se montrer l'une après l'autre de nombreuses tablettes, entières ou fragmentées. Elles occupaient un espace de $2^{m}50$ environ de diamètre, débordant de ce côté l'alignement du petit dallage, au-dessus duquel elles formaient pêle-mêle une sorte de banc irrégulier, évidemment jetées là hors de la place où elles étaient primitivement réunies. Faites pour la plupart d'argile crue et plus ou moins imprégnées de l'humidité du sol, elles sont très difficiles à décoller ; il faut souvent les dégager au couteau, et elles se brisent au moindre choc. Il semble que, si elles avaient subi un feu violent, elles présenteraient un certain degré de cuisson, et l'on est amené à en conclure qu'elles n'ont dû être déversées là qu'après l'incendie. J'ai compté, comme provenant de ce gisement voisin de la statue, quarante-cinq tablettes intactes ou à peu près, dont quelques-unes ayant de 12 à 15 centimètres, une soixantaine de grands morceaux, dont huit ont en moyenne 17 centimètres sur 10, et plus d'un millier de fragments plus petits.

Des objets intéressants se trouvaient aussi mêlés aux tablettes dans les mêmes couches de cendres.

Je citerai les fragments de deux masses d'armes en une sorte de marbre bleuâtre ; le galbe turbiné, se rétrécit brusquement par le haut en anneau plat (cf. ***Découvertes,*** pl. 26, fig. 7, et 26bis, fig. 3). La courbe de l'un de ces fragments donne un arc dont la corde n'a pas moins de $0^{m}14$, et porte un cartouche dont les caractères ont été effacés par le martelage.

1. On me communique un passage de l'historien Suétone, où il est rapporté que Néron, dans sa rivalité jalouse contre les anciens athlètes vainqueurs, faisait ainsi jeter leurs statues : «...*abjici que in latrinas omnium statuas et imagines imperavit* » (Suétone, *Néron*, XXIV).

Un morceau d'albâtre, détaché d'une statuette de femme, laisse reconnaître encore la brisure du cou, le départ des deux épaules et la naissance des seins. Sur le côté droit, descend un bord de vêtement, dont les franges tortillées et finement incisées dans la pierre, rappellent de très près un autre débris d'épaule déjà figuré plus haut à la page 30. Or il a été établi que ce débris se raccordait à la jolie tête de statuette polychrome reproduite d'autre part sur notre Planche 3, fig. 3 (cf. plus haut, p. 30) ; mais les dimensions paraissent ici plus fortes. C'étaient de toute manière des ouvrages du même atelier : car les autres fragments proviennent aussi du Tell-des-Tablettes, comme on le verra par la suite[1].



A un mètre de profondeur et à 2 mètres de la statue de Goudéa vers le Nord-Ouest, parmi les tablettes, les cendres et le charbon, on retira une moyenne statuette de femme assise, en albâtre calciné, la tête manquant. Par sa tunique de kaunakès, par sa chevelure étalée dans le dos, par la forme cubique de son siège, elle rappelle tout à fait le nº 89 du *Catalogue des Antiquités* chaldéennes ; mais, au lieu de tenir un vase, elle a sur ses genoux une tablette sur laquelle est tracé comme un damier[2].

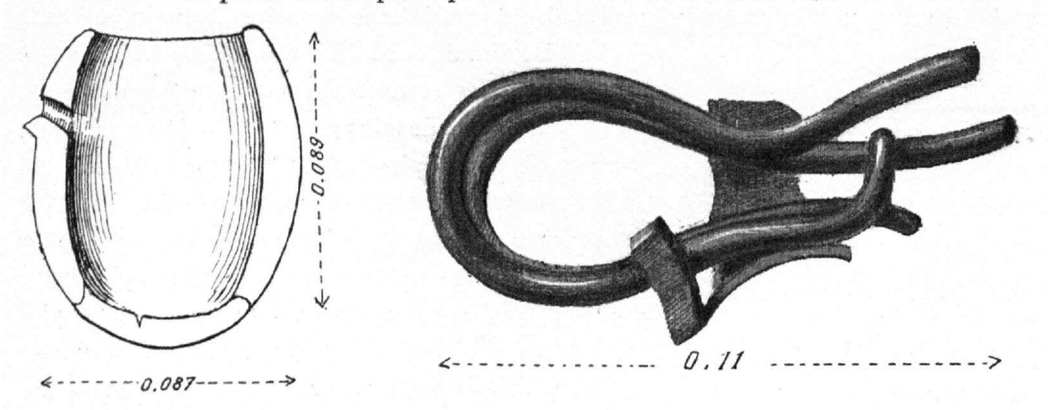
La tablette se retrouve d'ailleurs sur les genoux d'une autre statuette de femme, celle-ci beaucoup plus petite, mais très fine et vêtue également de la tunique de kaunakès : c'est le nº 92 du *Catalogue*, gravé dans les *Découvertes* à la planche 25, fig. 3 ; il y a là certainement un type consacré.

Presque au même point, se montre la moitié brisée d'un vase à verser en albâtre, de forme ovoïde, dont le bec ne se distingue de la panse que par une lèvre à peine saillante, comme le montre la coupe verticale figurée à la page suivante.

1. Voir plus loin, p. 243.

2. A moins que ce ne soit une façon sommaire de figurer un plan ou même d'indiquer les cases de l'écriture chaldéenne. — Sur *Nisaba* ou *Nindaba*, déesse de l'écriture, voir plus haut, p. 171 ; il ne faut pas

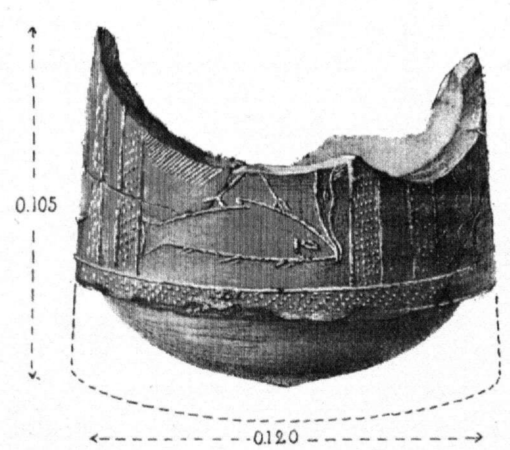
A $2^{m}50$ du puits d'absorption placé sous la statue de Goudéa, dans la direction



du Sud et à $0^{m}80$ de profondeur, je constate la présence d'une pierre de seuil en diorite vert, sans inscription.

A $3^{m}50$ dans la même direction et à la même profondeur, deux poignées en cuivre sont soudées ensemble par l'oxydation, avec une lamelle du même métal qui les entoure.

A $0^{m}30$ du même point, un fond de vase apode, sorte de bol en pierre bleue, détérioré par le feu, a été raccommodé dès l'antiquité avec plusieurs griffes en cuivre et une pâte de ciment : voir le fragment à droite, où deux cases d'écriture d'une bonne époque contiennent le nom du dieu *Nin-dara*, précédé du mot *nig-ou-roum*, qui peut signifier *possession, propriété*. Les deux cases m'ont paru isolées ; mais, dans l'état du monument, il est difficile d'affirmer qu'il n'y en eût pas d'autres.



A $1^{m}50$ à l'Ouest du précédent, un autre fond de vase, mais celui-ci en terre cuite noirâtre, appartient à la classe des poteries à décor incisé rehaussé de pâte blanche, dont il a déjà été question à plusieurs repri-

oublier que, dans le songe de Goudéa, c'est cette déesse qui porte le plan du temple sur une tablette de lapis. La représentation des divinités chaldéennes par des statuettes de pierre n'est pas commune; mais d'autre part le vêtement de kaunakès est, à cette époque, ordinairement réservé aux dieux. Cf. *Découvertes*, pl. 25, fig. 3, et *Catalogue*, n° 92. — L. H.

ses[1]. Manquent tout le bord inférieur qui le supportait et toute la partie supérieure qui lui donnait sa forme ; mais plusieurs fragments du milieu ont pu être réunis et faire connaître deux des quatre sujets qui décoraient le pourtour (HÉLIOGRAVURE : pl. IV, fig. 2), représentant des oiseaux aquatiques, dont l'un attaque un poisson. L'efflorescence granuleuse de la pâte blanche est bien visible.

LA PORTE DE GHIMIL-SIN.— Les équipes d'ouvriers continuent leur travail toujours plus au Sud et dégagent, à 8m50 du puits placé sous le dallage de la statue et dans le même alignement, un nouvel espace dallé avec des briques carrées de 0m31, enduites aussi de bitume. La forme irrégulière de ce dallage, que notre plan distingue par la lettre L, semble indiquer un angle de construction. Il recouvre également un puits de poterie, mais sans communication avec lui. J'ai remarqué d'ailleurs que ces sortes de puisards, une fois hors d'usage, étaient clos et enterrés sous les constructions. Entre J et L, mais à 1m50 au-dessous du niveau des deux premiers, il y en avait encore un troisième qui était fermé par un petit carré de briques bitumées (lettre K). Les tablettes et fragments de tablettes que l'on continue à recueillir çà et là dans toute la région se montrent ordinairement en plus grand nombre à l'entour des puits en question.

Ces pavages en briques, se suivant de proche en proche, n'offriraient pas grand intérêt, s'ils ne m'avaient conduit à une découverte plus significative.

A partir du point L, la fouille, s'étendant de 4 mètres dans la direction de l'Est et se rapprochant sensiblement de la zone explorée avant moi, a fait découvrir des alignements de briques terminés par un arrêt brusque, comme une tête de mur (N). Là, dans un angle rentrant, à 0m60 au-dessous de la muraille, reposait encore en place une pierre de seuil en diorite, haute de 0m18 sur 0m23 de large et 0m35 de long, ayant l'aspect d'un gros galet noir moucheté de gris et datée par une inscription très développée.

Le texte, de vingt-neuf cases d'écriture disposées en deux colonnes, a été publié et traduit dans notre première partie par M. Thureau-Dangin[2]. Il reproduit, à quelques variantes près, l'inscription d'une autre pierre semblable, trouvée par mon prédécesseur également au Tell-des-Tablettes et sans doute dans une région assez voisine. M. de Sarzec en a même recueilli deux; mais, dans la seconde, la gravure non terminée s'arrête après la dixième case du protocole.

C'était une dédicace en l'honneur de Ghimil-Sin «roi de la ville d'Our, roi des Quatre-Régions», déifié par l'étoile gravée en avant du nom royal; et le con-

1. Notice générale de M. Heuzey, pp. 35-40 ; forme du vase, p. 36 ; autres exemples, pp. 127, 147, et plus loin, p. 240; cf. *Découvertes*, pl. 44 *bis*, fig. 6.
2. Voir plus haut, pp. 56-58.

sécrateur était son vizir (*soukkal-mah*), le patési Arad-Nannar, constructeur d'un temple dans le quartier de Ghirsou, en l'honneur de son souverain.

Il y avait donc là une porte, et, suivant la constatation faite par M. Heuzey (p. 58), cette porte avoisinait la partie la plus méridionale des fouilles Sarzec, c'est-à-dire le quartier où se trouvaient justement les dépôts de tablettes de l'époque des rois d'Our.

On va voir que, sur ce point, ma découverte de 1903 devait encore être développée et confirmée l'année suivante, par une trouvaille parallèle. En effet, je m'étais arrêté sur cet heureux résultat et j'avais reporté les ouvriers d'un autre côté du tell, parce que le terrain était coupé devant moi par des tranchées anciennes, ce qui prouve bien à quel point je touchais à la région excavée par mon prédécesseur. Toutefois, en 1904, ayant remarqué à une très faible distance un emplacement encore intact, j'y fis reprendre le travail et j'en fus récompensé par la découverte de la seconde pierre de seuil, qui faisait la paire avec la précédente et portait une réplique de l'inscription (dimensions, 0m25 de haut, sur 0m33 de large et 0m35 de long).

Elle était enfouie à la même profondeur et sur la même ligne, à 3 mètres seulement de distance, au-dessous d'un carré en briques donnant aussi l'indication d'un bout de mur ou d'un pilier d'arrêt (lettre O). A 1m25 sur le flanc Sud-Est de ce dallage, il y avait de plus un petit escalier (P), dont cinq marches subsistaient encore, larges de 3m20 et hautes de deux épaisseurs de briques, le tout savamment agencé par l'alternance des demi-briques et recouvert d'une couche de bitume.

L'escalier, il est vrai, ne faisait pas face à la porte; mais il conduisait latéralement à une terrasse qui la précédait. Il n'en existait pas moins là une grande entrée de 3 mètres d'ouverture, que les deux pierres de seuil nous montrent comme fermée par une porte à deux battants. J'ajouterai que, dès 1903, j'avais relevé, tout contre l'angle N, répondant au côté Nord-Ouest de la porte, les restes très apparents de deux petits murs en briques crues, séparés seulement l'un de l'autre par une distance de 1m80 (lettre M), entre lesquels étaient couchés l'un sur l'autre, dans les charbons et dans la cendre, deux madriers carbonisés, n'ayant pas moins de 0m25 et 0m30 d'épaisseur, d'une fibre brillante et fine comme du fusain. N'étaient-ce pas les débris des montants ou des traverses, peut-être en bois de cèdre, qui renforçaient cette porte monumentale?

Quant aux pierres de seuil, elles avaient toutes les deux leur dessus entaillé d'une petite cuvette peu profonde, de 0m13 de diamètre, pour l'évolution des gonds de cuivre, comme on pouvait le conclure des rayures concentriques et des cercles métalliques jaunâtres encore visibles sur les bords. La pierre trouvée en 1903 présentait ce détail particulier, qu'elle était percée aussi en dessous d'un autre trou, celui-là de forme

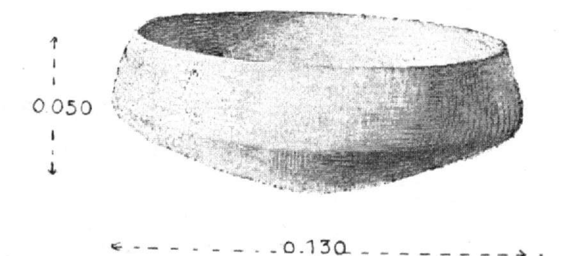
conique et beaucoup plus profond que le premier (0^m13 sur 0^m14 d'ouverture). Le même côté portant les traces d'une inscription martelée et devenue tout à fait illisible, il faut admettre que les ouvriers d'Arad-Nannar avaient fait resservir une pierre déjà employée antérieurement à un usage semblable. Pour boucher et masquer l'ancien trou, ils y avaient même coulé du bitume et, lorsque j'ai fait enlever le bloc, le cône de bitume est resté adhérent au sol, enduit aussi d'une couche de cette matière.

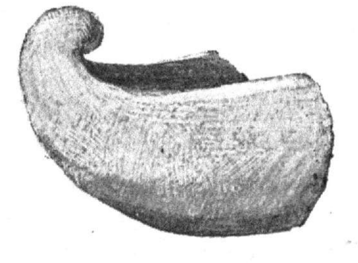
Me référant aux informations réunies par M. Heuzey, dans sa notice sur les fouilles de M. de Sarzec au Tell-des-Tablettes[1], je crois avec lui que c'était là une des portes qui conduisaient au grand établissement royal dont faisaient partie les galeries souterraines qui contenaient les documents de l'époque d'Our. En juxtaposant, sur notre Plan d'ensemble F, aux résultats des nouvelles fouilles le tracé au pointillé des emplacements antérieurement découverts, nous avons cherché à rendre cette dépendance aussi sensible que nos renseignements permettaient de le faire.

Il devait exister d'ailleurs au moins une seconde entrée de la même importance, puisque deux autres pierres de seuil presque semblables avaient déjà été recueillies sur le tell. Cet établissement ne consistait pas, selon toute vraisemblance, en un seul édifice. Il était plutôt formé par la réunion de plusieurs bâtiments ; et les restes de constructions relevés dans la grande tranchée F pouvaient très bien s'y rattacher.

L'inscription des pierres de seuil parle d'un « temple » de Ghimil-Sin, sans doute parce qu'il se trouvait là une chapelle consacrée au culte de la statue royale, qui donnait à tout l'ensemble des constructions un caractère religieux. Il est de fait que la présence sur ce point d'une statue comme celle de Goudéa semble indiquer qu'une place d'honneur y était déjà faite aux images des patésis, même avant l'époque de la déification des rois d'Our.

Dans la même région, à un mètre de profondeur, un fragment de terre cuite,





par sa forme de bateau, rappelle tout à fait l'avant des *belem*, actuellement en usage dans toute cette région, pour la navigation fluviale.

1. Notice publiée à la suite des *Découvertes en Chaldée*.

Après la découverte de la porte de Ghimil-Sin, à $2^{m}30$ au-dessous de l'escalier qui y conduit, dans un milieu de terre noire mêlée de cendres et de terre rougie par le feu, je signalerai deux petits fragments d'un vase incisé, à incrustations de pâte blanche, portant seulement quelques traces de décoration.

Un groupe de terre cuite estampé (Héliogravure, pl. VII, fig. 4), recueilli à 3 mètres de profondeur, donne une variante du couple divin : le dieu porte seul les longues boucles de cheveux enroulées, tandis que la déesse a sa chevelure relevée et la tête surmontée d'un carré, placé un peu comme le peigne des Espagnoles; l'état fruste du fragment n'empêche pas d'entrevoir la finesse de l'exécution.

Voir aussi à la page précédente une petite coupe de forme élégante et simple, dont la terre très mince donnait le son de la porcelaine.

Maintenant, la tranchée F, dessinant presque un carré de 25 mètres sur $25^{m}80$, a été poussée jusqu'à 5 mètres de profondeur nouvelle.

A $5^{m}20$, on est étonné de voir encore apparaître un squelette, auprès duquel se trouvent un grand vase et un tout petit flacon en terre cuite de $0^{m}020$ de haut, ici représenté dans ses dimensions naturelles, plus une bague en cuivre et un minime cylindre de 14 millimètres, dont les personnages étaient effacés.

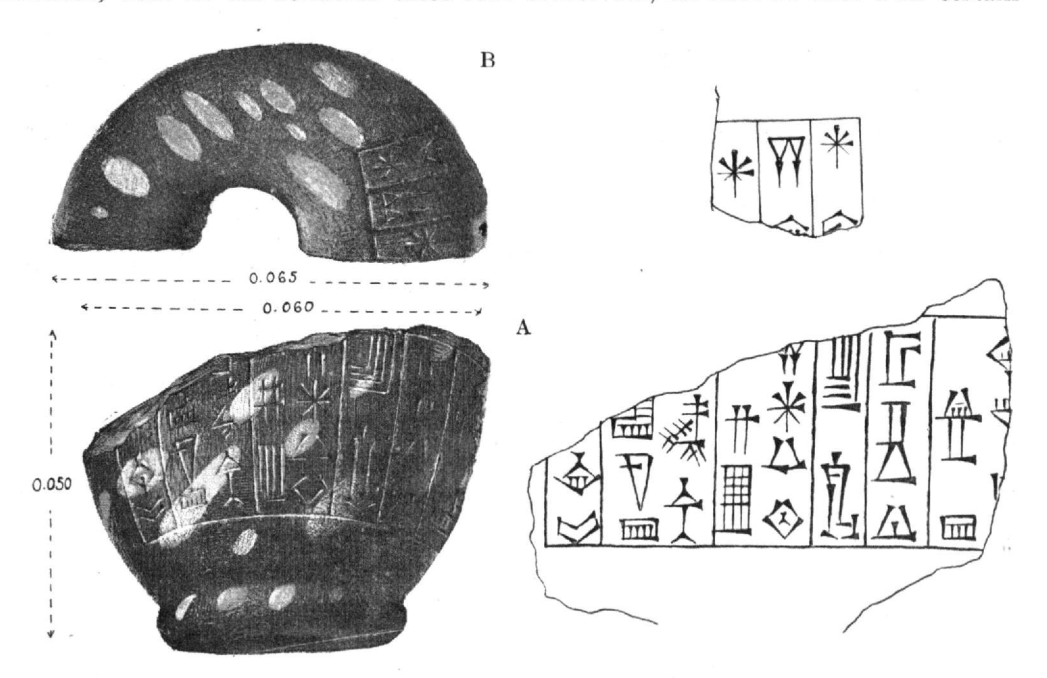
A la même profondeur, on a remarqué un grand nombre de clous en cuivre et des fragments de plaques du même métal, épaisses de 2 centimètres, variant comme largeur de $0^{m}05 \times 0^{m}04$ à $0^{m}07 \times 0^{m}05$.

Enfin, à 6 mètres de profondeur, le travail s'arrête sur une couche de sable fin.

FOUILLES AU NORD DE LA TRANCHÉE C—E

Dès 1903, après la première découverte de la porte de Ghimil-Sin, le travail, momentanément reporté ailleurs, fut repris au Nord de la tranchée d'accès C-E, pour enlever les déblais des fouilles Sarzec, qui couvraient encore une grande étendue. A cet effet furent tracés les deux rectangles contigus G, de 26 mètres de large sur 19, et G', de 12 mètres sur 21, continuant le premier vers le Nord. Parmi toutes sortes d'objets, on y a rencontré beaucoup de beaux fragments en pierre de qualité rare et de couleur variée, débris de statues ou de statuettes, de vases précieux, de masses d'armes votives, presque tous avec des inscriptions, mais celles-ci brisées le plus souvent à l'endroit même où se trouvait le nom du roi ou du patési. D'autre part, dans ces terres remuées, les indications de la profondeur et du lieu exact de la découverte n'ont plus la même utilité : les monuments ramassés à la surface sont le plus souvent ceux qui viennent des couches inférieures. Il suffira, pour faire connaître les pièces intéressantes, de suivre autant que possible l'ordre du journal.

Fragment de masse d'armes (A) en très belle matière, une sorte de marbre bleuâtre à larges mouchetures blanches[1]. La courbe s'amortit par le bas sur un bourrelet saillant, comme dans les masses d'armes à forme turbinée de la meilleure époque. La dédicace, dont les six dernières cases sont conservées, est faite au nom d'un certain



Our-abba[2], portant le titre élevé de *soukkal-mah*, c'est-à-dire de grand-vizir ou de ministre suprême, « fils d'*Outou-kam*, le *pa* (sorte de fonction) », d'après la lecture de M. Thureau-Dangin. Dans la reproduction de mon croquis, quelques caractères sont laissés tels que je les ai lus d'abord sur la pierre ; mais la copie qui est jointe les donne plus exactement, d'après un moulage envoyé de Constantinople.

Il faut ajouter que, le lendemain, on a trouvé un autre fragment de cette pierre mouchetée de blanc (B). provenant aussi d'une masse d'armes, mais de la partie supérieure.

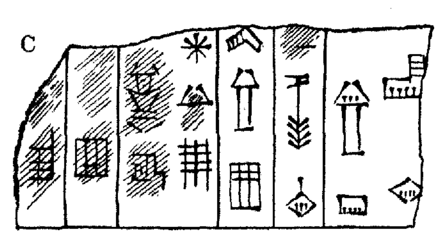
1. Ce doivent être des perforations madréporiques, comme dans le n° 40 du *Catalogue ;* cf. *Découvertes*, p. 232.

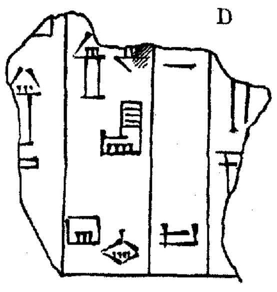
2. Plusieurs personnages de ce nom nous sont connus. Les tablettes provenant des fouilles Sarzec sur ce tell, en 1898-1900, mentionnent un patési *Our-abba* en même temps que le roi Our-Engour (F. Thureau-Dangin, *Recueil de Tablettes*, p. vi, surtout AO. 3331, p. 103). Plus tard, sous le règne de Bour-Sin, il y a aussi un *Our-abba* exerçant les fonctions de *ghir* (?) (Radau, *Early babylonian history*, p. 425, également sur une tablette de Tello). Dans le présent texte, la case qui précède le nom se lit *Sirpourlaki-ka kou*, ce qui entraîne la rédaction suivante : « Pour la vie de — [un tel, — patési (?)] « — de Sirpourla ». Le vœu formulé par le grand-vizir *Our-abba*, semble donc avoir été en faveur d'un chef de Sirpourla (Lagash) et non d'un roi d'Our. — L. H.

aplatie en calotte et perforée au centre par le trou d'emmanchement. On n'y voit plus que le haut des trois premières cases du cartouche, avec l'indication d'un nom divin, rattaché à celui d'une autre divinité par une filiation directe : ces faibles restes suffisent pour faire reconnaître « Dounsagga — fils bien-aimé — de Nin-Ghirsou » Malgré le rapprochement des deux diamètres (0^m060 et 0^m065), il est très douteux que les deux parties appartiennent au même monument.

Cette superbe matière, tachetée comme la peau de certains reptiles, était d'ailleurs très recherchée alors; car il en a été recueilli presque simultanément plusieurs échantillons, dont un grand morceau provenant d'un vase cylindrique.

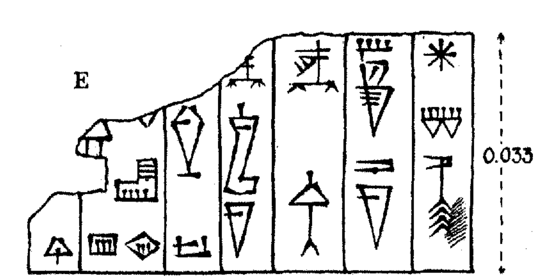
Deux autres fragments de masses d'armes, dont la base, allongée en pointe, accuse un galbe piriforme plus archaïque. La première (C) est en marbre noir veiné de blanc; le peu qui subsiste de l'inscription indique un vœu pour la vie d'un chef de Sirpourla, formulé par une personne dont le nom se termine en *ghina*[1]. Le second fragment (D), en marbre verdâtre tacheté de blanc, portait, devant le nom de la ville, le titre de patési[2].





Quatre fragments de masses d'armes, dont l'une, en diorite bleuâtre, était colossale (0^m176 de diamètre maximum, sur 0^m185 de hauteur). L'inscription a été complètement martelée.

Parmi beaucoup d'autres débris dont les inscriptions fragmentées ne présentent plus rien d'utile, voici encore une moitié de masse d'armes (E), de couleur bleuâtre et blanche, veinée de rouge, de 0^m060 de diamètre sur 0^m040 de haut, en forme de pomme légèrement aplatie, où le nom de Nam-maghni, patési de Sirpourla, est resté intact. Le dieu *Ouri-zi*, auquel l'objet était consacré, faisait partie, sui-

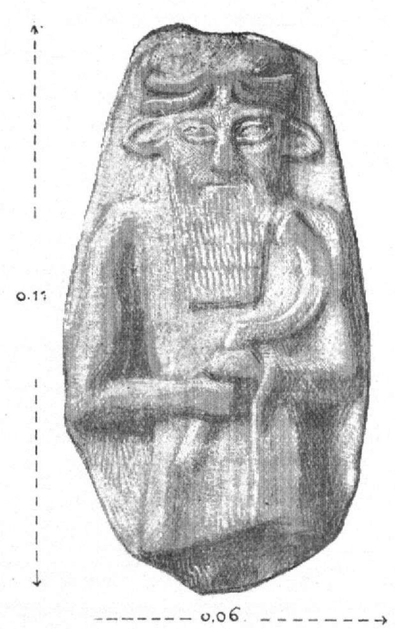


1. La case suivante se terminant par ..... -*azag-ka-ghè*, il est certain que c'est [*Nin-ka*]-*ghi-na*, [fille de *Ka*-]*azag*, et que l'offrande est faite en faveur de son fils, le patési Nam-maghni, gendre d'Our-Baou (Radau, *Early babylonian history*, 186-187 ; cf. *Découvertes*, pp. 347-348). — L. H.

2. Je crois y entrevoir les signes *magh* du nom de Nam-maghni et les trois caractères *Nin ka-ghi*, qui donnent le commencement du nom de sa mère, *Nin-kaghina*. — L. H.

vant M. Thureau-Dangin[1], de l'entourage de Nin-Ghirsou, comme chargé des approvisionnements de vivres pour le harem divin. Quant au consécrateur, la brisure a enlevé presque complètement la case de caractères où il était nommé.

Nous avons déjà publié (Héliogravure, pl. II, fig. 3, et description p. 29) une ravissante petite tête polychrome provenant d'une statuette de femme en albâtre. La chevelure, relevée en double chignon, est couverte d'une étoffe dont les bords repliés forment bandeau. Une autre bande sur le front est incrustée de pâte bleue, ainsi que les sourcils, et une fine bordure d'argent encadre les yeux. Dans le cou est percé un trou d'encastrement qui devait servir pour ajuster la tête sur le corps. Un bout d'épaule en albâtre, sur lequel les franges tortillées du vêtement sont aussi incrustées de pâte bleue, a été trouvé sur le même point (voir p. 30) ; il appartient à la même statuette.



Ci-contre, nous donnons la partie supérieure d'une figurine de terre cuite, estampée sur un fond, répétition presque identique, mais plus grossière, du personnage à oreilles de taureau de la page 137, reconnu pour être le héros Éabani, déifié par l'attribut de la tiare à quatre rangs de cornes[2]. L'arme à tranchant courbe, qu'il tient des deux mains, est ici dessinée avec une netteté particulière.

Nombreux fragments de tablettes d'argile ; quelques petites tablettes intactes.



Une terre cuite, dont le buste seul est conservé, représente un type féminin qui ne s'était pas encore rencontré jusqu'ici parmi les figurines de Tello. Au premier aspect, la coiffure aplatie a plutôt quelque chose d'égyptisant, et laisse à peine entrevoir les deux cornes qui caractérisent une déesse chaldéo-babylonienne ; mais les bras soutiennent deux petites figures debout ou deux idoles, qui,

1. F. Thureau-Dangin, *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, pp. 184-185. Cylindre B de Goudéa, col. IX, l. 13. Une autre masse d'armes est consacrée au même dieu par Nin-kaghina, mère de Nammaghni (Radau, *Early babylonian history*, 186-187).

2. On pense aujourd'hui que la lecture sumérienne de son nom doit être *En-ki-dou*. Pour l'identification du personnage, voir p. 137, note 1 ; cf. une troisième terre cuite à la p. 255.

malgré leur état un peu fruste, ont bien le caractère des divinités locales[1]. La terre rouge et fine ne semble pas, plus que le style, accuser une époque très ancienne. Nous retrouverons bientôt (p. 260) un autre exemplaire du même sujet.

Encore un fragment de masse d'armes votive, sur laquelle le nom d'un vizir *soukkal*-[*mah*] commençait par le signe *our*, tandis que le nom de son père, précédé de l'étoile, était suivi du signe *pa*. Si faibles que soient ces indications, elles doivent se rapporter à notre *Our-abba*, de la page 241.

Tablette votive en calcaire blanc (0,097×0,090), consacrée par Goudéa au dieu *Oud-al*-[*tar*], pour la fondation de son temple ; c'est une divinité solaire dont M. Thureau-Dangin ne retrouve le nom qu'une seule fois (*Cuneiform texts*, vol. XXVI, pl. 25, l. 97).

Un vase incisé, en terre cuite noirâtre, incrustée de pâte blanche, du même type que ceux des pages 147 et 236, mais plus complet. Les fragments ont permis de le reconstituer au Musée du Louvre, dans sa forme exacte, avec les quatre sujets, de style purement babylonien, qui le décorent et qui forment quatre tableaux séparés par des encadrements. Ce sont : un grand oiseau aquatique marchant, — un héron qui attaque un poisson, — un taureau androcéphale, dont la tête manque, mais il reste le tracé d'une barbe carrée, qui suffit à indiquer une face humaine, — enfin une barque sacrée portant des hampes surmontées de croissants. Ces motifs, développés sur notre Planche IV, fig. 1, ont déjà fait l'objet d'une description détaillée (voir plus haut, p. 38), dans la notice consacrée par M. Heuzey à la céramique chaldéenne.

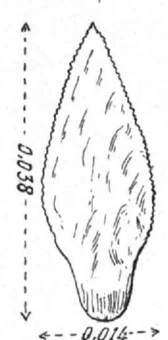


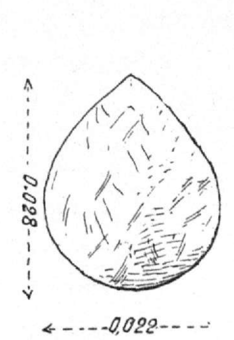
Chaque jour, on continue à recueillir nombre de tablettes et de fragments de tablettes en argile crue ou cuite, de diverses dimensions, souvent de quoi remplir une couffe au bout de la journée.

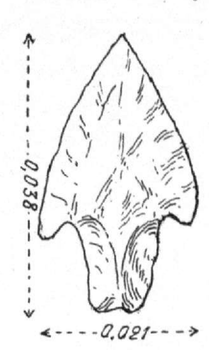
A 1m50 de profondeur, on rencontre, réunies au même endroit, neuf pointes de flèches en silex, de formes très variées, les unes noires, d'autres pareilles à la pierre à fusil ordinaire, d'autres blanchâtres et teintées de vert, comme si elles s'étaient

1. Serait-ce Nin-harsag, la mère des dieux ? Des deux figures qu'elle soutient, l'une semble barbue et coiffée de la tiare, l'autre, les bras plus abaissés, a une apparence féminine. — L. H.

trouvées en contact avec du cuivre. La taille du silex est très soignée, souvent avec fine dentelure sur les bords. D'autres ayant encore été ramassées les jours suivants,







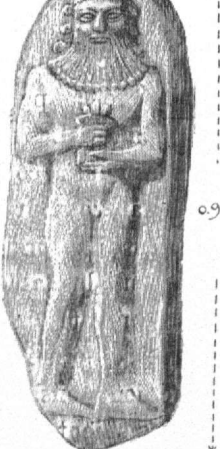
j'en compte en tout trente-huit. Nous reproduisons en grandeur naturelle trois échantillons des types principaux, montrant la persistance des armes de pierre[1].

Petit plateau en terre cuite, très fin comme terre et comme travail; le bord supérieur a un millimètre d'épaisseur tout au plus.

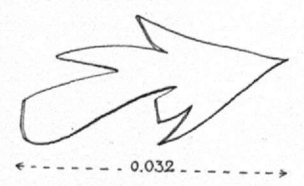


Maquette d'une figurine de femme en ronde-bosse, d'aspect primitif. La robe est évasée en cloche, la poitrine très saillante, le profil fortement busqué, les yeux en boulettes.

A 1m80 de profondeur, une figurine de terre cuite, estampée de face sur un fond qui s'arrondit comme une petite stèle. On reconnaît aux six enroulements de la chevelure, à la barbe en éventail, le héros populaire Ghilgamès, complètement nu, tenant le vase des eaux[2]. Les trois petites saillies qui surmontent l'orifice représentent les deux flots qui commencent à sourdre et sans doute, au milieu, la germination de la plante qu'ils alimentent. Terre rougeâtre, d'un grain très fin.



Petite pièce de raccord en nacre présentant cette forme. On penserait aussi à une pointe de flèche barbelée; mais la nacre est bien cassante pour un pareil usage.



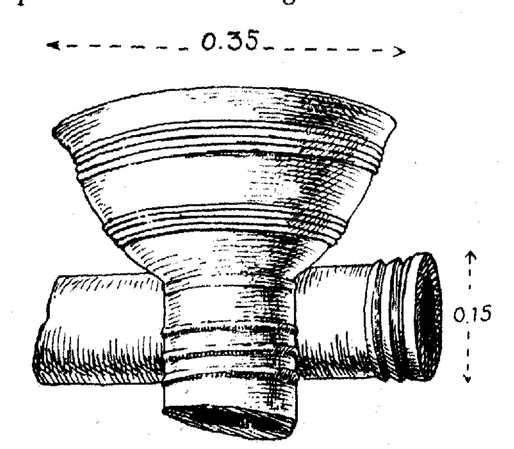
Dans un groupe de tablettes,

1. Autres spécimens de ces flèches à pointes de silex, pp. 232 et 350. Dans l'armée de Xerxès, les Éthiopiens sont le seul peuple qui conserve des pointes de flèches « faites avec la pierre qui servait à graver les cachets ». Hérodote, VII, 19.

2. Cf. *Catalogue des Antiquités chaldéennes*, n° 183.

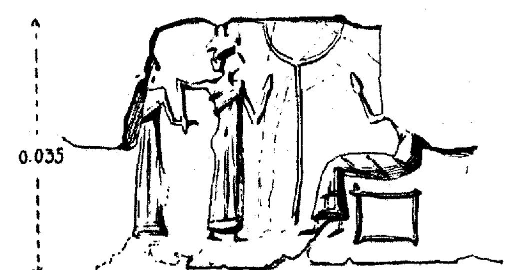
la moitié d'une olive perforée en terre cuite, avec restes de caractères, comme celles que nous décrirons plus loin aux pages 249 et 260.

La fouille, en s'approchant du Canal-couvert, qui sera déblayé plus tard, rencontre, au milieu des cendres et de la brique crue, un bout de tuyau en grosse poterie de 0m60 de long sur 0m15 de diamètre. Un autre fragment du même conduit se termine par une sorte d'entonnoir de 0m35 d'ouverture. Près de là, s'ouvre un trou, profond de 1m50, non loin d'un dallage enduit de bitume. Voir à la page 257 le rapport que ce tuyau présente avec la principale artère de canalisation du tell.



A 1m50 du même point et à 3 mètres de profondeur, un morceau de calcaire blanc, jauni et poli, de 0m20 × 0m15, portait sur l'une de ses faces, une longue inscription archaïque, en caractères linéaires. Il n'y a plus que la partie inférieure, avec les quatre dernières rangées ou colonnes horizontales du texte; encore sont-elles mutilées aussi à leur début, mais le texte se continue sur la tranche qui est épaisse de 0m08 et pourtant, brisée elle-même dans son épaisseur. Ainsi ce document, sans doute important, se trouve incomplet de tous les côtés, et l'absence du protocole qui aurait pu le dater par le nom d'un roi ou d'un patési est surtout regrettable. Le type de l'écriture n'en accuse pas moins avec certitude l'époque pré-sargonique. Une reproduction à part en sera donnée plus loin, avec transcription et traduction, par M. Thureau-Dangin.

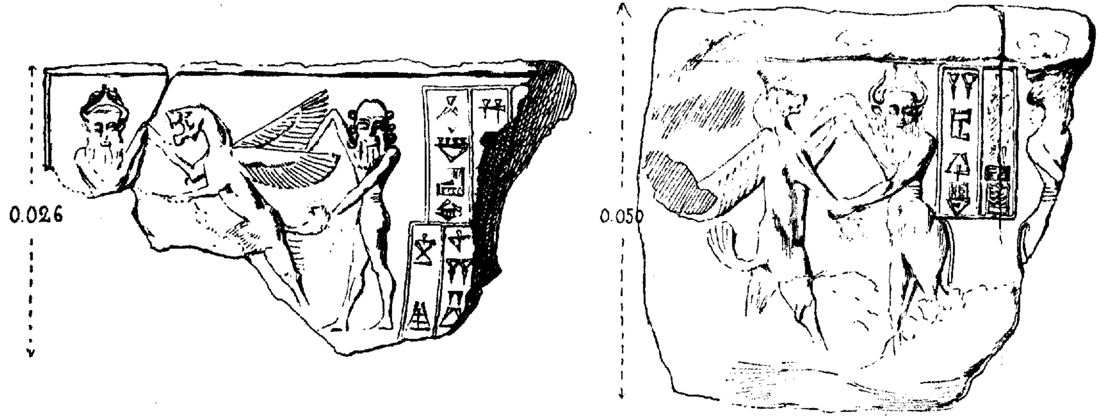
Petit cylindre en coquille : scène de présentation. Devant la divinité assise est plantée une hampe qui porte un grand croissant lunaire[1]. Les nombreuses ramifications qui forment à côté de cette hampe une sorte d'arbre sont dues probablement aux craquelures naturelles de la matière.



Parmi les tablettes que l'on recueille journellement, un certain nombre sont des contrats, enfermés, suivant l'usage chaldéo-babylonien, dans des enveloppes de terre cuite, qui portent des empreintes de cachets. Qu'elles soient ou non détachées de la pièce intérieure, plusieurs de ces empreintes méritent d'être signalées. Sur un fragment d'enveloppe, on voit les traces nettes

1. Pour les exemples de cet *akhèra* lunaire, voir W.-H. Ward, *Seal cylinders*, nos 208, 230 ; Louis Delaporte, *Catalogue des Cylindres de la Bibliothèque Nationale*, n° 283.

et fines d'un cachet qui devait porter le nom, malheureusement brisé, d'un patési de Sirpourla[1]. Ce qui reste des figures nous fait connaître une variante assez rare des exploits de Ghilgamès. Ici le héros lutte contre un monstre à tête et à corps de carnassier, avec les ailes, les pattes postérieures et la queue d'un rapace. Cet être composite se montre communément sur les cylindres assyriens, où il est considéré comme représentant le génie du mal[2] : sur les très anciens cylindres chaldéens, au contraire,



il ne figure pas parmi les adversaires attitrés de l'Hercule asiatique. Sa présence indique de toute façon une époque assez avancée de la glyptique chaldéo-babylonienne. Ghilgamès maintient le monstre à la fois par les ailes et par la queue, sans nul doute pour venir en aide à son compagnon Éabani, que nous avons pu replacer de l'autre côté, grâce à une seconde empreinte du même cachet dont il reste quelques traces sur l'enveloppe.

Voici, à droite, une scène analogue; je puis d'autant mieux la reproduire ici comme terme de comparaison, que l'objet a été recueilli l'année suivante, très probablement dans les fouilles du même tell. Les figures sont plus grandes que dans l'exemple précédent, et l'enveloppe contient encore sa tablette, énumérant des quantités de farine et de grains, avec indication d'une année que l'on regarde comme appartenant au règne de Dounghi[3].

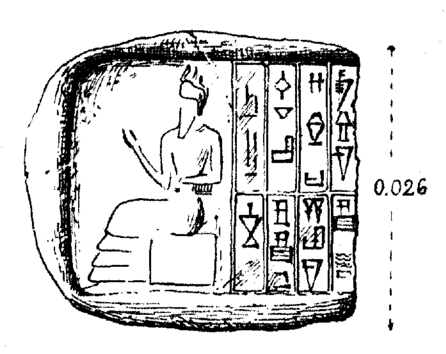
Je considère comme provenant aussi de ces déblais une autre empreinte que j'ai dessinée en 1903, sur les mêmes pages de mon journal, sans en marquer la provenance

1. AO. 4163.

2. Longtemps confondu, sans aucune raison plausible, avec Tiamat, la mère du monde chaotique; voir l'article : *Quelques règles d'interprétation pour les figures assyriennes*, dans les *Mélanges Perrot*, p. 176. Le livre de W.-H. Ward, *Seal cylinders of Western Asia*, qui est un véritable *Corpus* des cylindres, ne cite que trois exemples de cette représentation, dont l'un sur une empreinte au nom du roi Dounghi (n° 51, cf. n°s 187 *a* et *b*). — L. H.

3. L'année de l'entrée du dieu Babbar-karzida, d'après l'inventaire de M. Thureau-Dangin (AO. 4252).

exacte. Ce n'est ni une bulle, ni une enveloppe de tablette, mais un modèle détaché, un spécimen de cachet, qui se développe à part sur le fond d'une espèce de coque d'argile, creusée par la foulure du cylindre. De la représentation on ne voit plus qu'un dieu assis, coiffé de la tiare aux cornes étagées. Il est possible aussi qu'il manque quelque chose au début de l'inscription, le bord du cartouche étant brisé à droite. L'objet n'en est pas moins daté par le nom de Loukani, patési de Sirpourla, dont les formules de vassalité envers le roi Dounghi ont déjà précisé l'époque. On lit : « Loukani, « — patési — de Sirpourla — [un tel (nom illisi- « ble)] — scribe, — fils de La-ni — le *pisan-* « *doubba,* — ton serviteur ».



D'après M. Thureau-Dangin, *pisan-doub-ba*, qui veut dire mot-à-mot *panier-à-tablettes*, est le nom d'une fonction modeste, analogue à celle d'*archiviste* ou de *greffier*. Le nommé *La-ni*, qui tenait cet emploi sous le patési Loukani, contemporain du roi Dounghi, ne peut guère être le puissant chef de famille du même nom, que nous allons voir tout à l'heure avec le titre de grand-vizir (*soukkal-mah*), mentionné comme le père d'*Our-Doun-pa-é,* grand-vizir du roi Dounghi, et par suite comme l'aïeul d'*Arad-Nannar*, grand-vizir du roi Ghimil-Sin : le temps paraît trop court pour un aussi brusque avancement; il s'agit plutôt d'un homonyme.

On peut citer, en effet, comme pièce à comparer, un fragment de bulle en argile crue, provenant aussi, selon toute probabilité, de mes fouilles de 1904 au Tell-des-Tablettes. Il porte l'inscription suivante, publiée par M. Thureau-Dangin[1] : « Dounghi, — héros puissant, — roi d'Our, — roi de Soumer et d'Akkad, — Our-Doun-pa-é, « — fils de Lani, — grand-vizir, — ton serviteur ». A côté de ce texte, la scène de présentation, comme sur les cylindres de l'époque d'Our, est facile à recomposer avec les figures de l'empreinte. Une déesse conduit par la main Our-Doun-pa-é à la tête rasée, vêtu du simple châle à franges; en face d'elle, le dieu à turban, tenant un petit vase, trône sur un tabouret, que couvre une riche étoffe de kaunakès. Au revers de la bulle, on observe les traces profondes d'un nœud de cordes.

A côté de ces débris, on est heureux de pouvoir citer encore un fragment d'enveloppe, portant une empreinte intéressante à la fois pour l'histoire et pour l'ancienne géographie du pays. Le sujet est une scène de présentation ou d'intercession dont on reconnaît trois personnages : le dieu assis, probablement à turban,

1. Voir plus haut, p. 185 (AO. 4198) et p. 183; cf. *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 288 f.). Le nom de Dounghi est précédé de l'étoile, signe de divinité.

tenant sans doute un petit vase, la divinité protectrice drapée dans le châle de kaunakès, l'adorant vêtu du châle à franges ; au-dessus du dieu, le croissant de Sin, enserrant l'étoile solaire, inscrite dans un cercle. L'inscription, dédiée au roi Dounghi, se lit ainsi : « Dounghi, — héros puissant, — roi de la ville d'Our, — Our-Pasag, » — patési — de Dounghi-Babbar, — ton serviteur »[1]. Le nom royal est précédé du signe divin, et nous apprenons l'existence, sous la souveraineté du roi d'Our, d'une ville dont la dénomination associait ce prince au dieu solaire Babbar, par une flatterie du même genre.

Un fragment de tablette, de $0^{m}060$ sur $0^{m}045$, porte ce qui reste d'un plan gravé à la pointe, comme il en a été trouvé d'autres exemples en 1895, dans le gisement de l'époque d'Agadé. On y voit un canal qui tourne à angle droit, l'eau étant figurée par une suite d'ondulations entre deux traits rectilignes. Des légendes cunéiformes, dont il subsiste quelques parties, accompagnaient le tracé.

Au-dessous de 3 mètres de profondeur nouvelle, on rencontre encore :

Un gros tesson de terre cuite à surface convexe, à parois épaisses, provenant d'un vase ou peut-être d'un cône, mais d'un cône ouvert au sommet par un orifice circulaire, sans doute un trou d'évent. Il semble de toute manière avoir été façonné pour porter tout autour une inscription historique, dont il ne reste que quelques cases. M. Thureau-Dangin, qui les a publiées plus haut[2], y trouve rappelées la destruction de la stèle de limite et l'irruption des gens de la ville d'Oumma[3], comme sur le Cône historique d'Enteména et sur la Stèle-des-Vautours.



Olive en terre cuite, de $0^{m}045 \times 0^{m}035$, perforée dans sa longueur, portant des caractères d'écriture. La moitié d'un objet semblable avait déjà été recueillie auparavant (p. 245), et l'on en retrouvera plus loin d'autres spécimens en nombre (p. 260), auxquels nous renvoyons.

Petit groupe de terre cuite, estampé sur un fond, représentant un couple divin.

1. AO. 4164, p. 185 ; I.S.A., pp. 272-81.
2. Voir pp. 215, 216 (AO. 4399).
3. Nom lu antérieurement *Ghish-ban*, puis *Ghish-hou*.

Malgré la familiarité du geste par lequel le dieu appuie la main sur l'épaule de la déesse, la divinité des deux personnages est suffisamment caractérisée par leurs hautes tiares, par les longues boucles de leur chevelure et par le vêtement de kaunakès. Travail fin de l'époque chaldéenne.

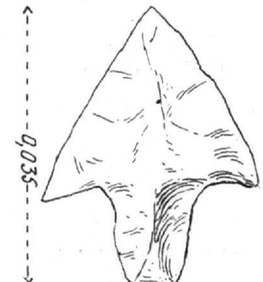


Dans une partie où les fouilles ont atteint 3m 90 au-dessous du sol antique, je note encore quelques objets.

Groupe de sept tablettes bien conservées, l'une ronde de 0m 08 de diamètre, une autre rectangulaire de 0m 10 × 0m 12, cinq carrées de 0m 10 de côté, toutes remarquables par la grandeur des caractères d'écriture, qui rappellent ceux que l'on voit gravés sur la pierre.

Petit cylindre en coquille blanche de 0m 017 × 0m 012, ne portant qu'un décor de traits obliques, entrecroisés en manière de treillis.

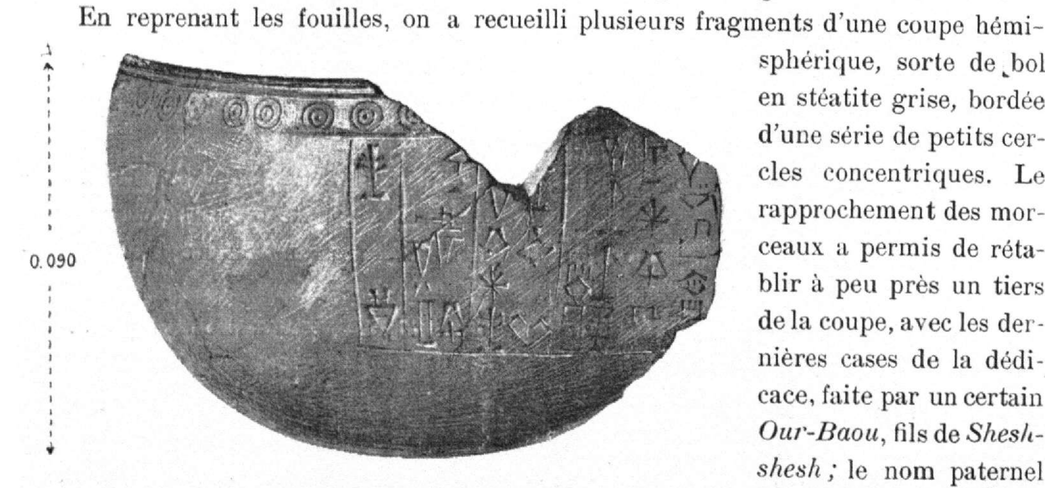
Pointe de flèche en silex gris, du type à crochets, figurée ci-contre.



Pointe de lance ou de javeline en cuivre, à quatre pans de 0m 010 chacun, la longueur totale étant de 0m 305, y compris la soie, également carrée.

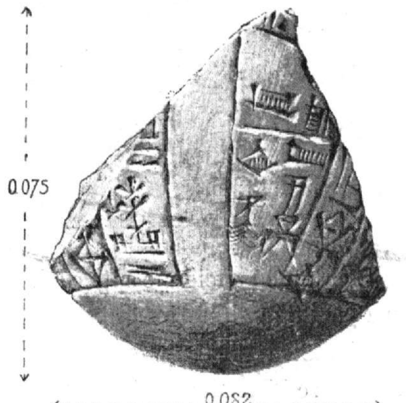
Le déblaiement des rectangles G et G', repris en 1904, concurremment avec le travail qui a dégagé la seconde pierre de seuil de la Porte de Ghimil-Sin, continue à mettre entre nos mains une suite d'objets antiques, dont beaucoup sont dignes d'attention.

En reprenant les fouilles, on a recueilli plusieurs fragments d'une coupe hémisphérique, sorte de bol en stéatite grise, bordée d'une série de petits cercles concentriques. Le rapprochement des morceaux a permis de rétablir à peu près un tiers de la coupe, avec les dernières cases de la dédicace, faite par un certain *Our-Baou*, fils de *Shesh-shesh ;* le nom paternel est suivi de la désignation de *dam-tar*, c'est-à-dire *marchand*. Malheureusement,



le nom du roi ou du patési, pour la vie duquel l'offrande était vouée, a disparu comme presque toujours. On connaît un *Shesh-shesh*, scribe (AO. 4253). Ce bol était raccommodé dès l'antiquité, avec des griffes en plomb.

Un fond de vase, également arrondi, mais celui-ci en terre cuite à parois épaisses, conserve seulement quelques parties d'une longue inscription qui en faisait presque le tour, comme dans certains cônes. A la rigueur ce pouvait être une sorte de cône à pointe très obtuse. M. Thureau-Dangin, qui a publié plus haut[1] ce débris de texte, y trouve quelques rapports de rédaction avec le Cône historique d'Entéména.



Cylindre en lapis, à profil concave : déesse assise à laquelle une autre déesse, portant la même coiffure à double corne sur une chevelure tombante, présente un dévot qui tient un objet rectangulaire (coffret ?) ; en arrière, une femme levant la main en signe de supplication. Dans le champ, un grand vase haut sur pied, sans les palmes qu'on y voit souvent placées. Exécution assez fine, style médiocre (longueur du cylindre 0m024).

La pièce suivante se trouvait au-dessous des déblais, dans le sol antique, à 0m50 de profondeur nouvelle :

Petite tête d'homme complètement rasée (Héliogravure, pl. VI, fig. 4), détachée d'une statuette de moyenne grandeur en diorite noir-vert (hauteur, du menton au sommet du crâne, 0m05). Sauf la cassure du cou, il n'y a pas une égratignure ; la vérité expressive de la physionomie dénote, pour la sculpture chaldéenne, une époque de finesse et de liberté dans l'exécution.

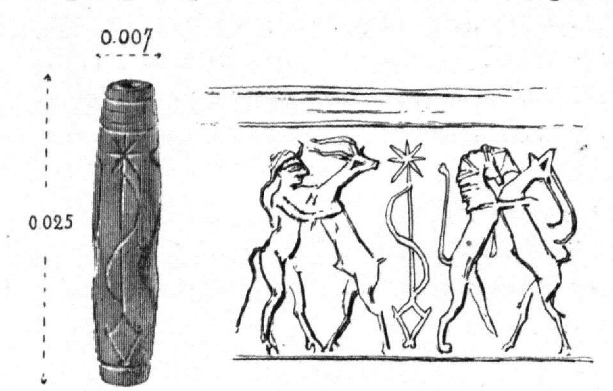
Très petite statuette en albâtre, décapitée, figurant une femme dont le vêtement de kaunakès est drapé obliquement sur la poitrine. Ce qu'elle présente de particulier, c'est que le buste est incliné en avant, comme dans une attitude de salutation ou d'adoration (hauteur, 0m065).

Passant de collier en forme d'olive très allongée; agate blanche aux deux extrémités rouges (longueur 0m035).

Cylindre du même galbe, en lapis, dont les figures très petites forment deux groupes : Éabani (Enkidou) aux jambes de taureau, luttant contre une antilope, puis un bouquetin contre lequel se dresse un lion. Entre les deux groupes, une

1. Voir plus haut, pp. 215 et 216 (AO. 4597), dans la partie intitulée *Tablettes et Inscriptions diverses*.

hampe, ayant pour base une sorte de losange, supporte l'étoile à huit rayons; tout autour s'enroule une banderole ou un serpent, addition prouvant bien que ce symbole, assez fréquent sur les cylindres, particulièrement auprès des représentations du mythe solaire, est un pieu sacré du dieu-Soleil, comme nous en avons un autre page 246, portant le croissant du dieu-Lune[1].



Bien que les tranchées G et G', après l'enlèvement des déblais, aient aussi entamé l'ancienne superficie du tell, elles n'ont mis à découvert aucune construction antique de quelque intérêt. Un conduit de descente, en manchons de poterie de 0m60 de diamètre sur 0m30 de haut, présente cependant, pour ces puisards, un exemple de fermeture bien caractérisé. Le couvercle consistait en une grande pièce de terre cuite, sorte de cloche avec orifice plus étroit au sommet. Quatre grandes briques de 0m47× 0m47, enduites de bitume, fermaient cet orifice, et trois assises en fragments de briques supportaient la cloche au-dessus des cercles de poterie. C'est un nouvel exemple du soin apporté par les constructeurs chaldéens à ces travaux d'utilité pratique.

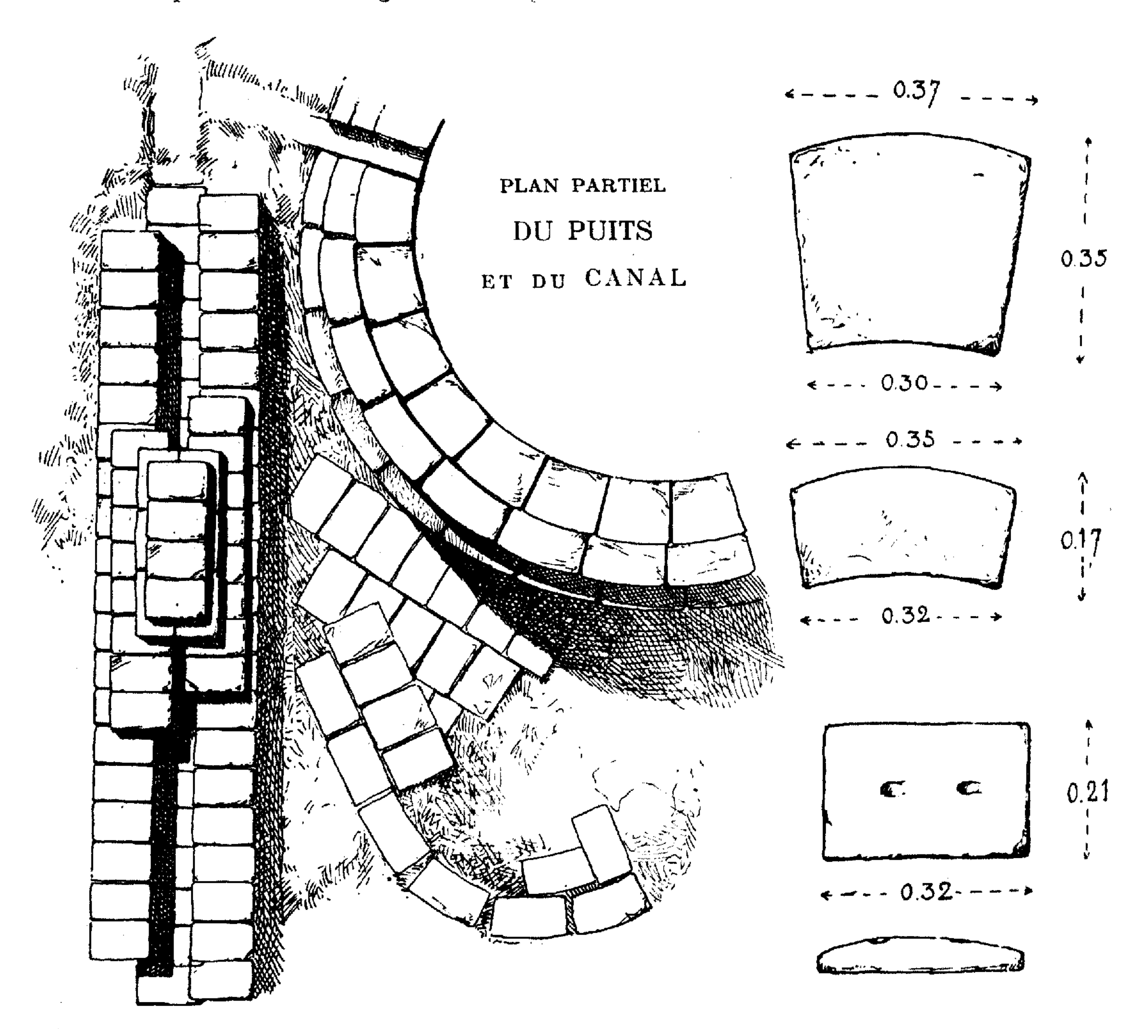
RÉGION DU GRAND-PUITS ET DU CANAL-COUVERT

Le Grand-Puits. — A l'Est de la tranchée G', s'étendait la région qui a pour centre le grand puits antique dont il a été parlé, région déjà fouillée par M. de Sarzec jusqu'à une profondeur de quatre mètres. L'importance même de ce puits, plus large de plus de moitié que le puits d'Éannadou (4m20 de diamètre intérieur, au lieu de 1m60), m'invitait à en poursuivre l'exploration avec une attention particulière. J'acquis bientôt la certitude que l'appareil de la construction se modifiait en s'enfonçant dans le sol : à partir de 5m50 de profondeur, commençait l'emploi des briques archaïques oblongues, et ces briques, au lieu d'être toutes couchées à plat, se superposaient en files alternativement verticales et horizontales, comme dans les puits de l'époque pré-sargonique. En conséquence, il y avait lieu d'espérer que tout le terrain environnant, s'il était

1. (W.-H. Ward, *Seal cylinders*, nos 244, 254, 257, 274, 279, 282, 283). Presque toujours formé sommairement de lignes droites, qui le font ressembler à un simple groupe de signes d'écriture, ce symbole est ici mieux caractérisé comme une sorte de pieu sacré ou d'*akhêra* solaire. Éabani, qui le tient souvent comme un étendard planté en terre, en est le gardien et le défenseur. — L. H.

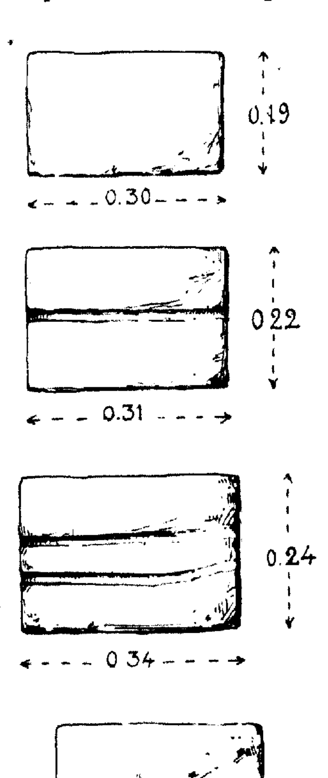
creusé au même niveau, laisserait apparaître des restes de cette antiquité reculée : c'était pour moi une raison déterminante d'y pousser plus avant les recherches.

Pour commencer par le puits, les assises supérieures y étaient constituées avec des briques et des demi-briques courbes à joints rayonnants, moulées tout exprès de manière à former par leur assemblage une vaste circonférence. On retrouve exactement la même



coupe dans certaines briques et demi-briques courbes des fameux piliers de Goudéa ; mais les dimensions sont ici beaucoup plus fortes (0^m37 de côté, au lieu de 0^m26), ce qui s'accorde mieux avec les proportions des grandes briques carrées de 0^m47 (type d'Our-Baou), communément employées au même niveau, dans la couche moyenne du tell, ainsi que nous l'avons déjà fait observer.

Cependant, comme les premières assises du Grand-Puits ont dû être réparées et remaniées à différentes époques, on ne s'étonnera pas que les briques normales y soient remplacées en beaucoup d'endroits par des briques oblongues, empruntées aux ruines pré-sargoniques de la région, quelques-unes marquées au pouce (type d'Our-Nina), les plus nombreuses portant l'empreinte de deux doigts (type d'Éannadou). A côté de ces briques bombées, dites plano-convexes, il y en a aussi de plates sans aucun signe et d'autres traversées d'un ou de deux traits longitudinaux (époque d'Entéména), les unes et les autres réemployées et agencées comme on a pu. La réunion fortuite de ces différentes variétés, si souvent mentionnées dans nos comptes rendus antérieurs, m'a fourni l'occasion d'en juxtaposer, ici et à la page précédente, les principaux spécimens.



Non loin du puits furent aussi ramassées deux briques sur lesquelles étaient empreintes les estampilles spéciales qui sont figurées ci-dessous, à la suite des autres.

Notre plan partiel comprend de plus un petit dallage de forme demi-elliptique, tangeant au puits du côté Sud-Ouest et destiné sans doute à fournir un sol plus résistant pour la traction des cordes et des outres qui servaient à l'élévation de l'eau, d'après une pratique toute primitive, encore usitée par les populations de la Mésopotamie.

Les premières assises, ainsi recomposées avec des briques diverses, ne sont pas de la même largeur ; mais cette inégalité, qui se produit seulement au pourtour, facilite au contraire l'encastrement de la construction dans le massif du tell et n'empêche pas que la paroi intérieure ne soit parfaitement lisse et régulière.

Comme on l'a dit plus haut, c'est seulement à partir de 5^{m}50 de profondeur, que les assises accusent, sans aucun doute possible, l'époque pré-sargonique, par des lignes de briques oblongues dressées de champ, alternant avec des cordons de briques semblables posées à plat ; la preuve est faite, au Puits d'Éannadou, par des briques portant l'inscription de ce prince.

Objets recueillis près du puits :

Trois fragments d'un poignard chaldéen en cuivre, différant des nombreux spécimens de la même arme par ce fait que la poignée est fabriquée tout d'une pièce avec la lame;



Partie supérieure d'une petite figurine d'Éabani (En-ki-dou) aux oreilles de taureau, analogue aux variantes des pages 137 et 243, mais d'un style chaldéen plus recherché. Celle-ci, remarquable par les longues torsades de sa chevelure, tient le manche d'un poignard au lieu de l'arme recourbée; par là elle se rapproche tout à fait du type publié dans les *Découvertes* (pl. 39, fig. 3; cf. *Catalogue*, n° 183). Un chevauchement du moule a doublé par endroits les cornes de la tiare.



Il faut ajouter une vingtaine de tablettes en terre crue ou cuite.

Enfin, à 4 mètres de profondeur, on trouve une petite lame de poignard ou mieux de couteau, dont la soie plate porte deux rivets (longueur 0^{m}087).

Objets ramassés dans le pourtour du puits, à une certaine distance :

Réplique de la terre cuite représentée p. 243 : déesse portant deux autres petites figures de divinités;

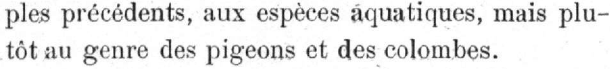
Un modèle de pointe de flèche en terre cuite, reproduisant un des types en silex figurés aux page 245 et 250.

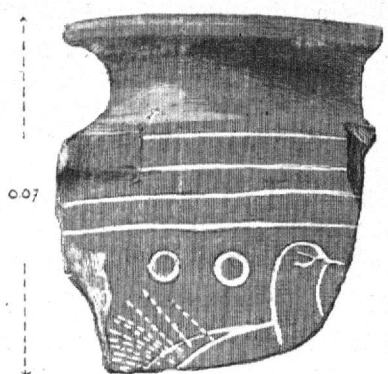
0.030
0.022

Ici se place une trouvaille importante que nous avons faite plus loin, en nous rapprochant de l'extrémité Nord-Ouest du tell, à un angle de 80 degrés par rapport au puits : il s'agit d'un nouvel amas de tablettes.

On a commencé par recueillir sur ce point un beau fragment de vase en terre noirâtre à décor incisé, dont la gravure devait être rehaussée par des incrustations de pâte blanche. C'est le débris dont nous donnons la reproduction à la page suivante.

On y voit figuré un oiseau, qui ne paraît pas appartenir, comme dans les exemples précédents, aux espèces aquatiques, mais plutôt au genre des pigeons et des colombes.





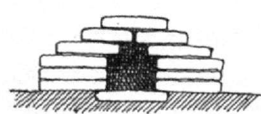
Puis se sont montrés des squelettes de poissons, comme dans deux autres dépôts antérieurement fouillés, et, à $1^{m}80$ de profondeur, de nombreuses tablettes, plus d'un millier certainement, jetées pêle-mêle les unes sur les autres, avec des débris de nattes. Ces plaquettes d'argile crue, imprégnées de l'humidité du sol, sont toujours très difficiles à extraire intactes. Aussitôt qu'elles subissent le contact de l'air, elles se fendillent et se cassent. Il y en a de toutes les dimensions; beaucoup sont des contrats, enfermés dans une première enveloppe, qui porte un cachet.

Le Canal-couvert. — Au Grand-Puits se rattachait une construction dont les fouilles successives ont fait connaître l'étendue et le véritable caractère. C'est un important caniveau en briques, ou mieux un canal couvert, parfaitement conservé, dont la longueur a pu être suivie pendant 40 mètres dans la direction générale du Sud, mais avec une déviation sensible de la partie moyenne.

Le fond et les bords sont en briques archaïques oblongues, posées à plat, les unes de $0^{m}30\times0^{m}20\times0^{m}06$, bombées et marquées de deux doigts (type d'Éannadou), les autres plates de $0^{m}33\times0^{m}22$, marquées d'un ou de deux traits longitudinaux (époque d'Entéména et de ses successeurs). J'ai noté aussi des briques spéciales de $0^{m}35\times0^{m}16\times0^{m}07$ et des briques carrées de $0^{m}35\times0^{m}35\times0^{m}07$. L'intérieur du conduit peut avoir $0^{m}21$ sur $0^{m}20$ et le fond est formé par une seule rangée de briques posées en large.

Quant au système de couverture, il n'est pas le même dans toute la longueur du canal, qui se divise sous ce rapport en trois tronçons différents.

Dans la partie la plus voisine du puits, sur une longueur de 18 mètres, jusqu'à la courbure qui modifie la direction du canal, ce sont toujours des briques oblongues; les assises se rapprochent en encorbellement, suivant une disposition que la figure ci-jointe fera suffisamment comprendre, et elles conservent ainsi à la construction, son caractère pré-sargonique.



La partie moyenne, au contraire, dont la courbure accentuée produit un changement de direction, a subi un remaniement, et, pour la couverture, on a emprunté aux assises supérieures du puits leurs grandes briques courbes, dont les joints obliques

permettaient sans doute de suivre tant bien que mal la disposition tournante du plan.

Enfin, la section méridionale, qui reprend en ligne droite sur une longueur de 8 mètres, a été facilement recouverte avec de grandes briques carrées de $0^{m}47 \times 0^{m}47$. Ce nouveau remaniement s'explique d'ailleurs par le voisinage des édifices construits avec les mêmes briques du type d'Our-Baou : à savoir le grand soubassement quadrangulaire découvert par M. de Sarzec en 1895 et celui de dimensions moindres que j'ai déblayé moi-même en 1903. Ce dernier édifice, situé dans la direction du canal, à 5 mètres seulement de ses derniers vestiges, pourrait même en être considéré comme l'aboutissement.

Restent quelques indications de détail, qui peuvent servir à préciser quelle était réellement la fonction de cette principale artère du Tell-des-Tablettes et sa relation avec le Grand-Puits.

D'abord, le canal n'est pas tangent à la circonférence du puits; il passe à 3 mètres de distance vers l'Ouest. La jonction n'était pas directe entre les deux constructions; elle s'opérait par un petit conduit bitumé, qui permettait, au besoin, de déverser les eaux, non pas au niveau du sol, mais par un trou latéral, pratiqué dans la paroi circulaire au-dessous des premières assises. Le canal se trouvait lui-même quelque peu en contre-bas, par rapport à l'orifice actuel du puits. Ses premières briques ont commencé à sortir de la fouille à $0^{m}30$ de profondeur nouvelle, c'est-à-dire à $4^{m}30$ de l'ancien sol, et sa base, enfouie à $4^{m}70$, appartenait déjà complètement à la troisième couche du terrain, celle des constructions en briques pré-sargoniques.

D'autre part, tout près du canal, à l'Ouest du point où il décrit une courbe, nous avons découvert un petit réservoir de $1^{m}55$ sur $1^{m}10$, soigneusement bitumé à l'intérieur, et muni d'un conduit de décharge en bitume, dont la pente était de $0^{m}15$.

Il faut noter surtout que le canal doit s'être alimenté, au moins en partie, par des trous pratiqués dans les briques de sa couverture. Ces grands trous ronds sont très apparents sur le Plan d'ensemble F, et sur notre Vue photographique n° 8, l'un au point où commencent les grandes briques de $0^{m}47$, l'autre au milieu même de la dernière de ces grandes briques.

Dans l'une de ces ouvertures se trouvaient encore engagés les restes d'un conduit en terre cuite, et c'est aussi tout près de la partie courbe du canal que l'enlèvement des déblais a mis à découvert plusieurs mètres d'un autre tuyau de grosse poterie s'élargissant par le haut en forme d'entonnoir, comme on pourra s'en rendre compte en se reportant au croquis qui en a été donné p. 246.

Quant à la pente même de l'ensemble du canal et à sa véritable direction, la comparaison avec le puits d'Éannadou, au Tell de la Maison-des-Fruits, a été la cause d'une hésitation momentanée; mais, après avoir revu mes notes, je suis en mesure d'affirmer,

contrairement à ce qui a été imprimé par erreur dans le compte rendu sommaire de la campagne de 1904 (voir p. 63), que l'inclinaison générale était vers le puits et non dans le sens opposé. Dans ces conditions, il est inadmissible que les eaux ainsi amenées fussent des eaux ménagères, souillées par l'usage, comme celles que l'on écoulait dans les puisards en cercles de terre cuite. Sans doute, les pluies ne sont pas fréquentes dans le pays; mais il y éclate à certains jours de violents orages qui produisent beaucoup d'eau. Les anciens habitants en avaient un tel besoin, qu'ils ne devaient pas laisser perdre de pareilles occasions. Il était naturel que les terrasses des édifices qui occupaient en grande partie le quartier du Tell-des-Tablettes, comme nous allons en faire connaître tout à l'heure de nouveaux exemples, fussent aménagées de manière à recevoir les eaux de pluie et à les diriger vers quelque réservoir construit d'avance pour les recueillir. Le grand puits faisait ainsi fonction d'une véritable citerne. Seulement, lorsque les eaux apportées par le canal n'étaient pas suffisamment pures, on pouvait toujours, en interrompant la communication, les écouler au-delà.

Constructions a l'Est du Canal. — Ayant fait défoncer le terrain situé au Sud du puits, dans l'intérieur du grand coude formé vers l'Est par le changement de direction du canal, je reconnus en effet de nombreux vestiges traçant encore le plan de tout un ensemble de constructions. Comme dans la section la plus ancienne du canal et dans les assises inférieures du puits, il n'y avait plus là d'autres briques que des briques archaïques oblongues : à 5 mètres de profondeur, on se trouvait en plein dans la couche pré-sargonique, tandis que M. de Sarzec, dans les fouilles au Sud du tell, s'était arrêté à la couche intermédiaire, caractérisée par les grandes briques de $0^{m}47 \times 0^{m}47$.

Pour expliquer la disposition de ces constructions, le mieux sera de suivre les lettres marquées sur notre Plan d'ensemble de la page 229 :

Au point U se trouvait une pièce presque carrée, dont le côté Nord-Est était occupé par un bassin à fond bitumé et à parois de briques dressées, avec puisard en cercles de poterie. Devant le bassin régnait une plate-forme échancrée en son milieu. A l'angle Ouest, un vide ménagé dans le mur m'a paru indiquer un foyer. Ce pouvait être une laverie, une cuisine ou une pièce affectée à des usages industriels.

A 5 mètres environ vers le Sud-Ouest, dans le même alignement de 130 degrés, une autre pièce, un peu plus petite, était complètement dallée, et, sur le côté Sud-Ouest, le pavage, relevé d'une épaisseur de briques, présentait deux ouvertures rectangulaires, communiquant avec deux puisards d'absorption symétriquement juxtaposés, sans compter un troisième puisard du même genre sous l'angle même de la construction. Encore un de ces *réduits de nécessité,* dont il a été trouvé d'autres exemples, celui-ci indiquant des constructions plus importantes.

Les orientations de T et de U concordent si bien que ces deux constructions semblent avoir occupé deux angles d'un carré, formant soit un grand édifice, soit un ensemble de bâtiments réunis dans une enceinte. La même orientation se retrouve aussi dans les vestiges situés un peu plus au Sud : c'est un petit escalier de quatre marches montant vers U, et le seuil d'une porte avec ses deux montants.

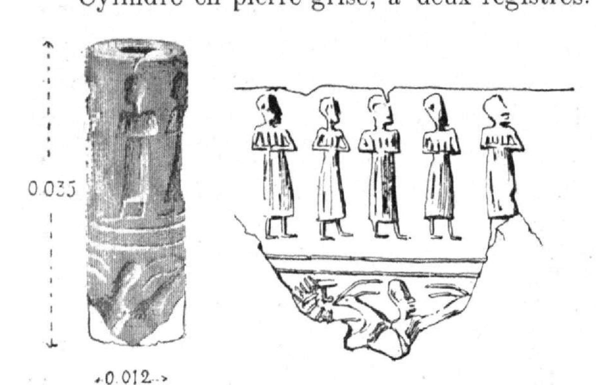
Autour de V, au contraire, il n'y a plus aucune symétrie : ce sont deux lignes de briques qui se croisent, avec une différence de niveau de $0^{m}30$ entre les deux, comme deux passages que l'on aurait établis successivement sur un sol de terre battue, dans des directions différentes. Près de là sont encore les restes d'un gros mur, percé de deux canivaux, deux puisards en cercles de poterie, les vestiges d'une porte et d'autres amorces de constructions, en avant desquelles, exactement au point V, on a trouvé vingt-cinq tablettes d'argile non cuite, dont une seule portait un cachet. J'ai été frappé de leur forme archaïque aux angles arrondis et de leur type d'écriture fort ancien. L'une d'elles, en effet, est la curieuse lettre dans laquelle M. Thureau-Dangin (voir plus haut p. 52) a reconnu le souvenir d'une razzia faite dans la région de Tello par un parti d'Élamites, sans doute peu de temps avant l'époque du patési Enétarzi, l'un des prédécesseurs d'Ourou-kaghina. Ces données s'accordent de tous points, comme on le voit, avec le caractère pré-sargonique des ruines que nous venons de décrire. Quelques parties du plan restaient enfouies vers le Sud-Est sous les déblais accumulés par les fouilles précédentes ; mais la campagne touchait à sa fin et, les chaleurs excessives diminuant chaque jour le nombre des ouvriers, ne me laissaient presque plus que des enfants incapables d'exécuter un pareil travail.

Les découvertes faites successivement sur le terrain n'en fournissent pas moins un enchaînement de faits d'une grande probabilité.

On peut affirmer que, dès la haute époque, il existait dans la moitié Nord du tell, un établissement de quelque importance. Que ce fût déjà un dépôt de documents écrits et la résidence d'un collège de scribes, cela paraît assez vraisemblable. Le Grand-Puits et le tronçon le plus ancien du Canal-couvert étaient destinés à desservir ce quartier. Plus tard, après la ruine des premières constructions, on installa vers le milieu du tell, à un niveau surélevé d'un ou deux mètres, les nouveaux édifices dont les carrés en grandes briques du type d'Our-Baou sont restés les témoins. A cause d'eux sans doute, la section Sud du canal, couverte avec les mêmes grandes briques, fut rajoutée au tronçon primitif, avec un léger changement dans sa direction. Enfin, après l'avènement des rois d'Our, les constructions se développèrent à un niveau encore un peu supérieur, dans la partie méridionale du tell, et prirent tout à fait le caractère d'un grand dépôt officiel des archives locales.

Dans la région du canal, on a rencontré aussi un certain nombre d'objet antiques, dont voici là description :

Cylindre en pierre grise, à deux registres. En haut, des hommes à la tête imberbe et rasée, les mains jointes devant la poitrine, se suivent dans la même attitude et dans le même costume. Au registre inférieur, presque complètement brisé, on entrevoit un homme luttant contre deux ibex. Travail courant, époque babylonienne avancée. 0m012×0m035.



Au milieu de quelques tablettes, on a rencontré trois grosses olives en terre cuite, perforées de bout en bout et portant des cases d'écriture, avec le nom d'Ourou-kaghina, qualifié sur quelques-unes du titre de roi. Deux jours après, un quatrième objet du même genre a été trouvé isolé, un peu plus loin. Pour les légendes, il faut consulter l'étude qu'en a faite aux pages 218-219, M. Thureau-Dangin. Quel était l'usage de ces curieux ellipsoïdes? On verra par la suite qu'il y avait, au pied de l'ancien rempart pré-sargonique dit de la Porte-du-Diable, des amas de projectiles de fronde en terre cuite, dont beaucoup avaient la même forme; seulement ces olives n'étaient pas perforées et n'avaient pas d'inscriptions. Sans doute, la perforation pouvait servir à les porter plus facilement, enfilées en colliers à des cordes[1], mais elle semble avoir dû nuire plutôt à la force et à la justesse de la projection. On sait aussi que les inscriptions ne manquent pas sur les anciennes balles de fronde : ici elles mentionnent un bastion du rempart ou font une allusion assez obscure à l'oiseau fantastique du dieu Nin-Ghirsou, ce qui pourrait être interprété dans un sens favorable à l'hypothèse d'un projectile[2]. Toutefois, il faut tenir grand compte de l'explication plus simple et plus modeste, proposée par M. Thureau-Dangin, qui n'y voit que des

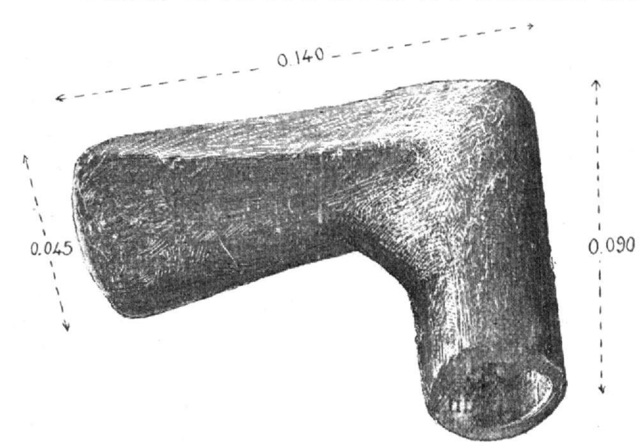


1. Les frondeurs des bas-reliefs assyriens semblent les porter ainsi en bandoulière.

2. Il est certain que les balles de fronde en argile, *latericiæ glandes*, étaient en usage chez les anciens. Cela se comprend surtout dans un pays qui manque absolument de pierres, comme la Chaldée. On a recueilli de ces olives de terre cuite en Afrique, à Carthage, en Sicile, pays de tradition asiatique. Cesar (*De bello gallico*, V, 45) explique comment on les chauffait au rouge, *ferventes fusili ex argilla glandes*, pour incendier les baraquements ennemis. Nous verrons tout à l'heure (p. 262) qu'il s'en est trouvé d'autres à l'extrémité même du Tell-des-Tablettes, au pied d'une ancienne muraille qui le limitait vers le Sud, mais celles-ci en argile crue, préparées sans doute pour la cuisson.

espèces d'étiquettes destinées à être attachées à certains ballots, pour en attester, sous la garantie du nom royal, la provenance ou le lieu de dépôt.

Hachette en cuivre à douille et à tranchant horizontal, désignée souvent sous le nom d'herminette chaldéenne. Celle-ci est d'un type particulièrement massif et trapu (cf. l'exemplaire déjà figuré p. 115). En voyant, sur la Stèle-des-Vautours, ces hachettes aux mains de presque tous les soldats d'Éannadou, on pouvait encore se demander si ce n'était pas une sorte de pioche, destinée à creuser des retranchements ou à démolir les remparts en briques crues; mais, d'après une autre stèle récemment publiée[1], c'était bien une arme de combat, servant à frapper un ennemi. Rien d'ailleurs n'empêche qu'elle ne fût à la fois un instrument et une arme.



Les fouilles poussées jusqu'à 6 mètres de profondeur, soit à un mètre au-dessous de la couche pré-sargonique, n'ont plus donné de résultats appréciables.

Sondages au Sud du tell. — A ces travaux il faut ajouter deux puits de sondage de 8m50 de diamètre (nos 1 et 2), creusés tout près l'un de l'autre, sur les pentes méridionales du tell, au delà d'une épaisse muraille en briques crues (X-Y), entamée en partie par les anciennes fouilles. Là, s'étendait vers le Sud-Ouest la région Z, toute criblée de trous peu profonds, creusés comme autant de terriers, par les excavations clandestines des Arabes. Le sol n'étant qu'effleuré, on pouvait espérer y faire encore une bonne récolte. Comme il arrive souvent à Tello, ce sont surtout les premières couches, qui ont fourni les quelques objets intéressants qui restent à décrire.

La moitié d'une tête de grande statuette (Héliogravure, pl. VI, fig. 5), en diorite vert foncé. Le profil, détaché tout entier par cette tranche verticale, est resté intact. Le nez court et la bouche souriante donnent à la physionomie un caractère de naïveté, qui n'est pas commun dans l'ancienne sculpture chaldéenne. Serait-ce la tête d'un enfant ou d'un tout jeune homme, par exemple celle d'Our-Ninghirsou, le fils de Goudéa? Fragment ramassé dans le puits n° 1, à 0m03 seulement de la surface.

Figurine de femme nue (Héliogravure, pl. VII, fig. 8), estampée de face sur fond

1. *Revue d'Assyriologie*, VII, pl. 5, article de H. de Genouillac, p. 152.

débordant, les mains jointes entre les deux seins, les cheveux relevés en tresses sur les côtés, type assez gracieux et d'époque avancée, quoique conservant dans sa nudité réaliste certains caractères du type chaldéen. Cette terre cuite se trouvait dans les terres voisines du même puits, à $0^{m}50$ de profondeur.

On rencontre des ossements, des parois de tombeaux en briques crues, des restes de mobilier funéraire, des épingles à cheveux en cuivre ou en os, des polissoirs.

Noter dans le puits n° 2, à $2^{m}75$, un fragment de vase incisé à incrustations blanches ; à $3^{m}60$, une fourchette en cuivre, celle de la page 115.

Enfin, le puits n° 1, entre $6^{m}60$ et 8 mètres de profondeur, contient une quantité d'olives en argile crue, de $0^{m}06$ à $0^{m}07$ de long, celles-ci non perforées et sans inscriptions. Voir à ce sujet ce que nous disons plus haut, page 260. Si c'étaient des projectiles de fronde en préparation, leur nombre s'expliquerait par le voisinage de la muraille X-Y, qui paraît avoir limité vers le Sud le Tell-des-Tablettes.

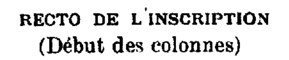
A 8 mètres, les sondages sont arrêtés sur un fond de sable.

FRAGMENT D'INSCRIPTION ARCHAÏQUE

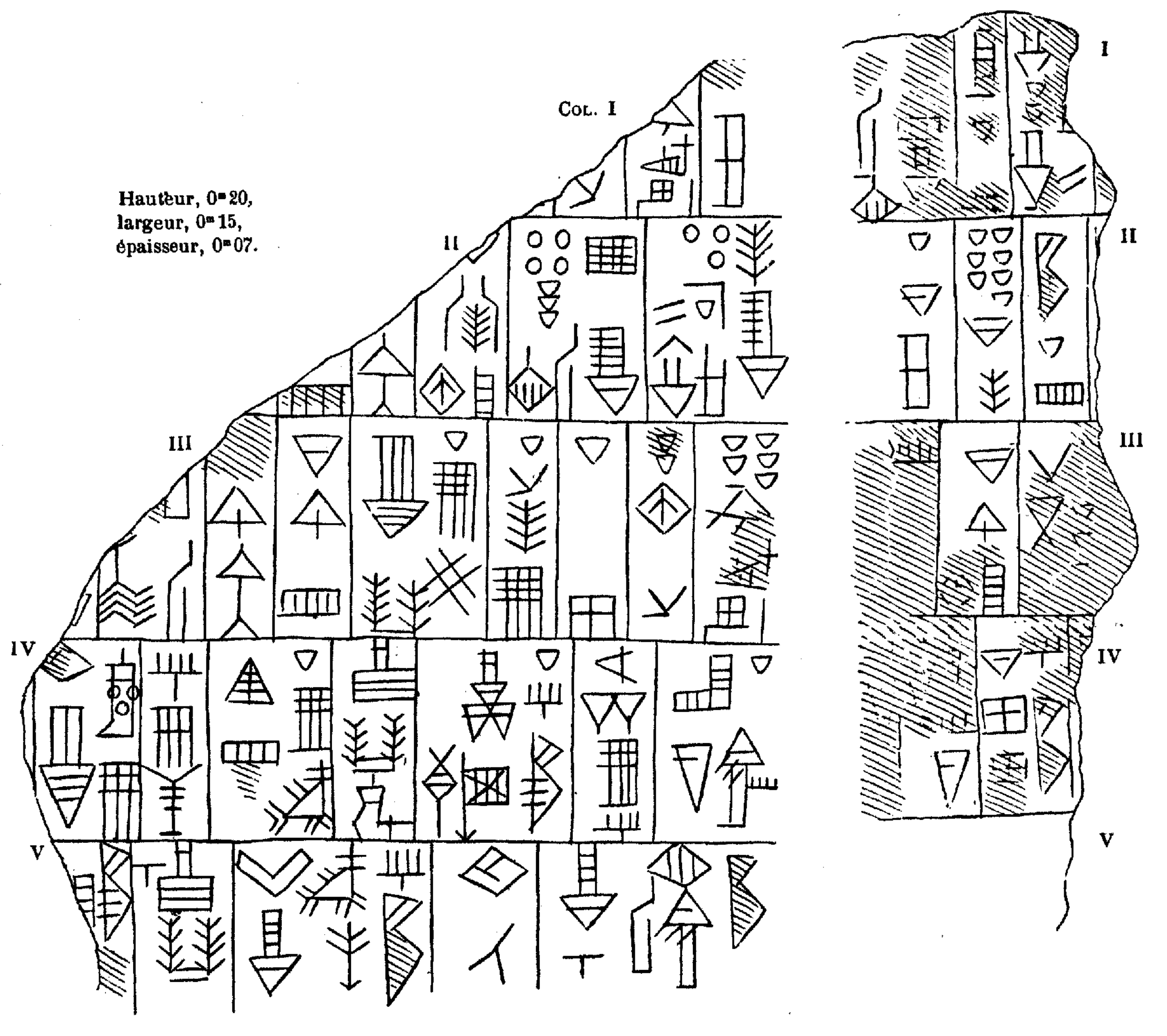
Revenons au fragment d'inscription archaïque de la page 246, recueilli dans les anciens déblais, au Nord-Est du Tell-des-Tablettes. Nous en donnons ci-contre la copie, que nous devons, ainsi que la transcription et la traduction de ce texte malheureusement très incomplet, à la savante collaboration de M. Thureau-Dangin. Un moulage, pris sur l'original, au Musée de Constantinople, a permis de revoir attentivement la première copie exécutée au moment de la découverte.

La pierre à la base de laquelle cet angle a été violemment arraché devait être une plaque épaisse, inscrite sur ses deux faces et jusque sur ses tranches, comme une petite stèle opisthographe ou bien comme une grande tablette, ainsi que le suggère la note ci-dessous.

« Le fragment d'inscription archaïque que nous publions, dit la note spéciale de M. Thureau-Dangin, est gravé sur un épais morceau de calcaire jaunâtre et poli. Le monument, dans son intégrité, affectait sans doute la forme d'une massive tablette. Il ne subsiste qu'une partie du recto, avec la seconde des deux tranches attenantes. Les colonnes, commençant sur le recto, contournaient la première tranche, aujourd'hui enlevée, se prolongeaient sur le verso, également disparu, et c'est leur extrémité que nous retrouvons sur la seconde tranche, brisée elle-même en partie dans son épaisseur. Cette inscription appartient à la même classe de documents que la statue de Lou-pa(d), que la pierre de Loum-ma-tour, que celle de Sippar et que l'Obélisque de Maništousou. C'est un contrat pour acquisition de terrains. »



SECONDE TRANCHE
(Fin des colonnes)



TRANSCRIPTION		TRADUCTION
Col. I.	[x gar]-kal	(Tant de) pains de qualité supérieure
	[x] ḫa-dar-ra	(tant de) poissons *dar-ra*
	[x kam] qa	(tant de) *qa* de *kam*
	(GRANDE LACUNE)	
	[šẹ g]ur-2-[u]l 2-ta	à 2 *gur-2-ul* de grain
	gan-1-a (?)	par *gan*
	......ma-na	et (tant de) mines.....

Col. II.	še-bi 30 lal 1 gur-2-ul	soit en grain : 29 *gur-2-ul*
	sìg-bi 43 ma-na	et en laine : 43 mines,
	nig-šam gan-kam	comme prix du champ,
	[šu-ba]-ti	il a reçu.
	.....-šù	....
	(GRANDE LACUNE)	
	lù-1-šù	Chaque homme
	7 gar-še	7 pains de qualité commune,
	1 gar-kal	1 pain de qualité supérieure,
Col. III.	5 ḫa-dar-ra	5 poissons *dar-ra*,
	2 kam-qa	2 *qa* de *kam*,
	60 LU	60.....,
	1 qa še-sa	1 *qa* de grain rôti,
	1 sa garas-sar	1 botte de poireaux,
	nig-ba-šú	en cadeau
	[šu]-ba-ti	a reçu.
	[In]im-ma[-ni]-zi	Inim-ma-ni-zi
	(GRANDE LACUNE)	
	.....qa x[1]	(tant de) *qa* de.....
	nig-ba gan-k[am]	comme cadeau pour le champ
	šu-[ba-ti]	a reçu.
Col. IV.	1 Bá-la-ni	Bá-la-ni,
	nu-banda é-gal	l'intendant du palais,
	1 Lugal-ḫe-gál-su(g)	Lugal-ḫe-gal-su(g),
	dub-sar-maḫ	le scribe en chef,
	1 É-nam-zu-šù	É-nam-zu-šù,
	gal-kalam	le chef-.....,
	arad é-ša(g)-ga	serviteur de l'É-ša(g)-ga,
	(GRANDE LACUNE)	
	Lugal-nig-lu-l[u]	Lugal-nig-lu-l[u]
	......-ni	....
	....	....
Col. V.	lù ki-inim-ma-bi-me	étaient les témoins.
	Ša(g)-kud	Ša(g)-kud
	Lugal-nam-mu-ru-bi	et Lugal-nam-mu-ru-bi
	dub-sar-me	étaient les scribes
	lù-.......	....

1. C'est peut-être le signe qui reparaît p. ex. RTC. n° 58, II, 12.

FOUILLES AU TELL DE LA PORTE-DU-DIABLE

(TELL P')

Tout à fait au début de la campagne de 1904, je pris le parti d'explorer un tell situé à 160 mètres seulement du Palais de Tello et de la Porte de Goudéa, dans une direction Ouest-Sud-Ouest qui répond à 295 degrés. Ce monticule se détache du massif formé par le Tell du Palais et par les petits tells avoisinants. Il s'élève à 5 mètres environ au-dessus des terrains qui l'entourent. Sa ligne de faîte qui s'étend du Nord au Sud, par 25 degrés, peut avoir 60 mètres de long, et les pentes latérales se développent sur une largeur moyenne de 40 mètres.

Sur le flanc occidental de la colline, tout près du point culminant, à 15 mètres environ à l'Ouest de ce point, on voit sortir du sol une construction en briques cuites, jointes avec du bitume, disposée sur plan rectangulaire et recouverte d'une voûte de forme elliptique, encore bien conservée. M. de Sarzec avait déjà déblayé une bonne partie de cette ruine et pris plusieurs vues photographiques des parties dégagées par ses travaux. Il avait même entrevu à l'intérieur, en contre-bas de la première arcade, une autre voûte, qui lui avait paru continuer la première à un niveau inférieur, et, comme la voûte supérieure était précédée d'une petite enceinte rectangulaire, il en avait conclu à l'existence d'un bassin communiquant avec la plaine par un conduit voûté. De là, les noms de *Tell du Réservoir* et *Tell de la Voûte inclinée* employés dans sa description des fouilles (*Découvertes*, p. 70) et sur son Plan d'ensemble B.

Cependant, les Arabes montrant de la répulsion à s'enfoncer plus avant dans ce souterrain, qu'ils considéraient comme hanté par les mauvais esprits et qu'ils avaient surnommé la *Porte-du-Diable*, peut-être par une appréhension instinctive et superstitieuse des éboulements, mon prédécesseur s'était arrêté là et avait reporté sur d'autres points l'activité de ses fouilles.

Mes ouvriers, habitués sans doute depuis plusieurs années à voir les voûtes en partie découvertes, ne montrèrent plus les mêmes craintes. Je n'arrivai d'ailleurs que progressivement à la construction voûtée, cherchant d'abord à me rendre compte de la formation même du tertre artificiel dans lequel elle était établie. Une large excavation

34

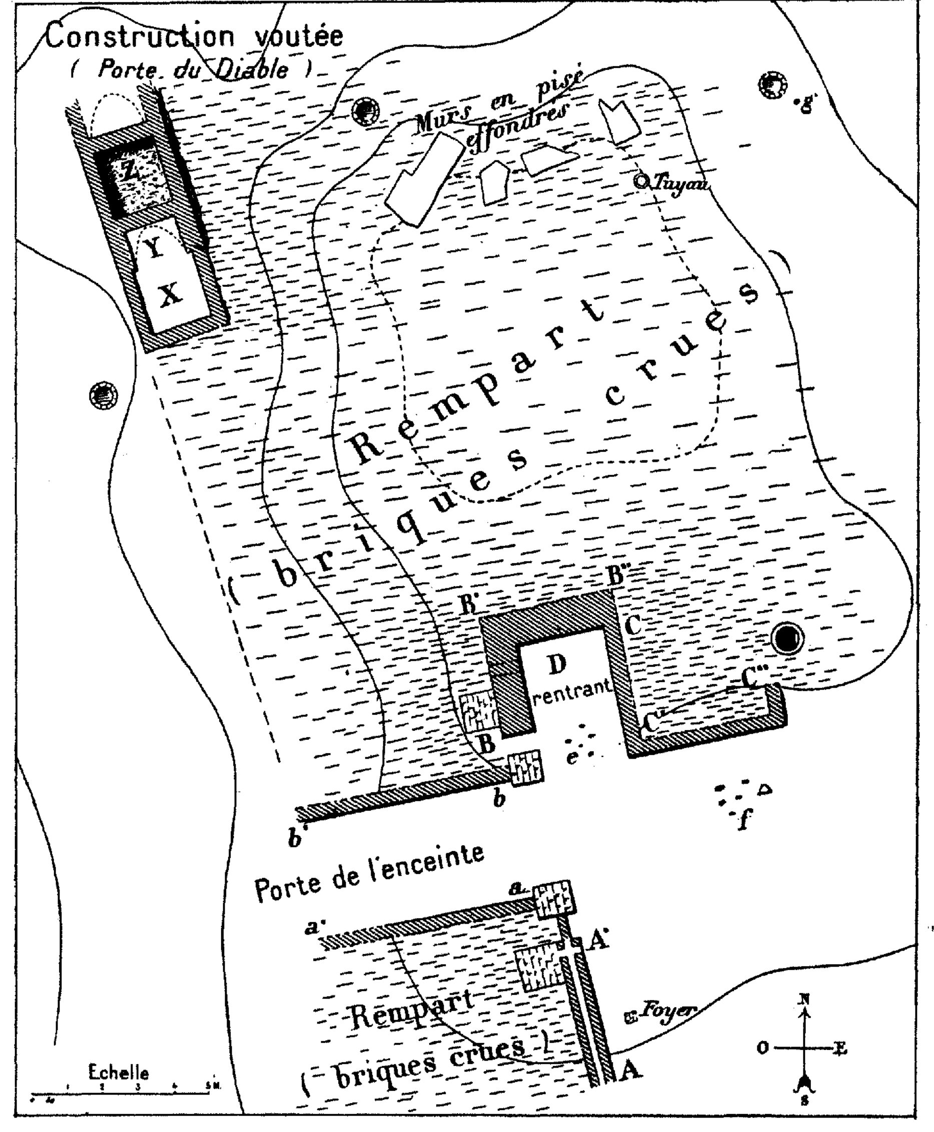
de 20 mètres sur 15 fut ouverte à cet effet sous la partie supérieure du tell et prolongée jusqu'à la Porte-du-Diable par un grand puits rectangulaire de 10 mètres de long sur 5 mètres de large.

REMPARTS ET PORTE PRÉ-SARGONIQUES

La partie culminante du monticule me parut constituée par l'effondrement d'une superstructure en terre crue, extrêmement épaisse et compacte. Des angles et des pans de murs, encore recouverts d'un enduit blanc, jonchaient le sol. Divers blocs, provenant comme des couronnements d'une ancienne forteresse en briques crues ou en pisé, se montrent aussi sur les photographies de M. de Sarzec.

Dès les premiers coups de pioche, à $0^{m}30$ de profondeur, on se trouve partout sur de la brique crue. De place en place, on enlève de très belles briques séchées au soleil, ayant tout à fait l'aspect des briques cuites. Elles sont oblongues et bombées, dans le genre de celles d'Our-Nina, et appartiennent certainement au type pré-sargonique dit plano-convexe. Parmi elles on rencontre aussi quelques briques cuites de la même forme. Sur un point, apparaît un fragment de poutre, un magnifique charbon de $0^{m}20$ de diamètre, encore en partie enfoncé dans la brique crue.

En enlevant les couches successives de ces briques, qui forment certainement ici un épais massif d'une construction très ancienne, on commence à apercevoir sur différents points les orifices de plusieurs puits d'absorption, les uns en manchons de poterie, comme nous en avons déjà décrit de nombreux exemples, les autres disposés d'après le système du puits d'Éaunadou, c'est-à-dire par rangées alternatives de briques oblongues dressées sur leur petit côté ou juxtaposées à plat. Les uns comme les autres n'ont d'ailleurs qu'un très faible diamètre, ceux-ci par exemple de $0^{m}80$ à l'intérieur, ceux-là de $0^{m}75$. Avec de pareilles dimensions, les puits en briques ne peuvent guère avoir servi pour monter l'eau : ce n'était très probablement qu'une façon ancienne de construire les conduits de descente commandés par l'hygiène et par la propreté, les conduits en anneaux de poterie étant d'une invention plus récente. De toute manière, la fréquence de ces puits, assez rapprochés les uns des autres, prouve qu'il devait y avoir au-dessus du massif de briques crues des chambres, ou tout au moins des casemates, occupées par un personnel assez nombreux pour motiver de pareilles précautions. Par exception, un seul de ces puits était formé de cinq rangs de briques posées à plat, alternant avec une rangée unique de briques dressées; à l'intérieur étaient jetés deux cônes brisés au nom de Goudéa. Au même genre de dispositions appartient aussi un tuyau en terre cuite, de $0^{m}27$ de diamètre sur $0^{m}55$ de hauteur, que l'on a trouvé dressé dans la brique crue et terminé par un bourrelet inférieur, que maintiennent des fragments de briques.



Levé par G. Cros

TELL DE LA PORTE-DU-DIABLE

(Les courbes sont équidistantes de 1 mètre et de 0m50 seulement pour la courbe pointillée.)

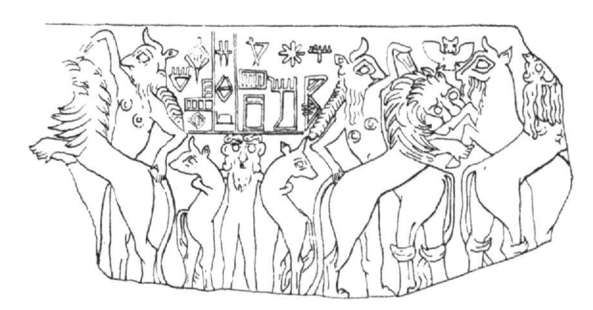
Parmi les objets recueillis dans les lits de briques crues, il faut signaler d'abord, à 0m50 seulement de profondeur, une belle tablette archaïque en argile crue, de 8 centimètres 1/2 de côté, aux angles arrondis, couverte de caractères sur une de ses faces, tandis que le revers ne porte que trois cases d'écriture, suivies d'une colonne vide; au-dessous, deux autres colonnes n'ont reçu que les divisions préparées pour d'autres cases non remplies. A côté de la tablette, au point **e** du plan, se trouvait une trentaine de projectiles pour fronde, les uns en forme d'olives, les autres en forme de petits boulets, tous en argile crue du même aspect que la terre à tablettes. A 0m60 de profondeur, un autre amas plus nombreux de semblables projectiles contenait cette olive en pierre bleue de 0m065×0m045, portant quelques traces de caractères cunéiformes, malheureusement illisibles. Je signalerai aussi plusieurs pointes de flèches en nacre ou en simple coquille, affectant la forme de feuilles de saule, à moins que la fragilité de la matière n'invite à y reconnaître plutôt des pièces d'incrustation. On peut citer encore un fragment de lame en cuivre (rasoir?) et deux longues épingles de même matière, deux terres cuites sommairement modelées, l'une en forme de bélier, l'autre présentant vaguement l'apparence d'un poisson.



Bulle d'Ouroukaghina. — Les fouilles n'étaient pas encore descendues au-dessous de 0m80, lorsque, dans la partie Est des tranchées, près de l'un des petits puits en briques, au point **g**, s'est rencontré un objet d'un grand intérêt historique et archéologique. C'était une de ces bulles d'argile sur lesquelles on imprimait, en le roulant, le cylindre du roi ou du patési, pour authentiquer certains envois. Celle-ci, de dimensions peu communes (0m16×0m07), présente une courbure assez sensible, comme si elle était appliquée sur un vase ou sur une corbeille de forme arrondie. Des deux côtés du cartouche, assez effacé, se répète symétriquement une composition assez complexe, comprenant des groupes d'animaux entrecroisés et, parmi ces figures, celle du héros Êabani (en sumérien *Enkidou*) aux jambes de taureau, luttant contre un lion qu'il frappe de son poignard; puis, le support du cartouche est formé par le groupe plus petit de Ghilgamès étreignant deux taureaux dressés contre lui. Le croquis tracé sur une des pages de mon journal de fouilles a suffi pour que M. Heuzey reconnût trait pour trait un motif déjà publié par le Colonel Allotte de la Fuÿe, d'après une empreinte de sa collection, au nom du patési *Lougal-anda*[1]. Nous donnons d'abord un dessin de cette

1. Colonel Allotte de la Fuÿe, *Documents présargoniques*, pl. II, et dans la *Revue d'Assyriologie*, t. VI, pl. VI et p. 119.

empreinte, afin que le lecteur puisse reconnaître l'identité des deux représentations. L'inscription seule restait incertaine et demandait à être revue de près sur le monument original. C'est M. Thureau-Dangin qui, dans sa mission à Constantinople en 1910, a fait la curieuse constatation que, malgré la similitude absolue des figures, la nouvelle bulle ne portait plus le cartouche de Lougal-anda, mais celui de son successeur le roi *Ouroukaghina*. Des photographies rapportées par M. de Genouillac, également à la



BULLE DE LOUGAL-ANDA
D'après le dessin du C^el^ ALLOTTE DE LA FUŸE



BULLE DU ROI OUROUKAGHINA

suite d'une mission à Constantinople, avec une copie à la chambre-claire des signes relevés par lui sur l'empreinte, nous permettent de donner ici une reproduction rigoureusement exacte de l'ensemble [1].

1. Le nom développé du premier patési, *Lougal-anda nou-kou-mal*, comprenant trois lignes, celui d'Ouroukagina n'en formant que deux, la place de la première ligne a été remplie par la consécration au dieu Nin-Ghirsou, qui n'est pas habituelle sur les bulles de ce genre.

L'inscription doit donc se traduire comme il suit :

« Au dieu Nin-Ghirsou — Ouroukaghina, — roi — de Sirpourla (Lagash). »

D'après divers documents découverts par M. de Sarzec et par moi-même, Ouroukaghina, prince réformateur en opposition avec le parti sacerdotal, paraît avoir cherché, dans des temps troublés, à relever l'ancienne royauté d'Our-Nina ; mais il fut vaincu par son voisin Lougal-zaggisi, patési de la ville de Gish-ban (Oumma), plus tard roi d'Érech[1]. Était-ce comme marque d'une succession légitime qu'il avait conservé le sceau de son prédécesseur, de même que d'autres inscriptions le montrent adoptant le dieu personnel de l'ancienne dynastie d'Our-Nina? On serait tenté de le croire.

Au-dessous de 0m80, on commence à voir se dessiner, à 13 mètres environ au Sud de la construction voûtée, dite la Porte-du-Diable, des lignes de murs en briques cuites oblongues de 0m30×0m21, jointoyées avec de la terre : les mesures répondent à celles des briques archaïques d'Our-Nina et d'Éannadou, mais il n'y a pas d'inscriptions. Une fois dégagés, ces murs vont nous faire connaître avec plus de précision la configuration et le véritable caractère du massif de briques crues. Le plan, qui s'accuse de plus en plus dans deux directions différentes, indique l'angle intérieur d'une enceinte fortifiée, rempart d'une grande épaisseur, dont ces murs, en matériaux solidifiés par la cuisson, formaient les épaulements du côté de la place. Leurs faces sont en effet inclinées. Le parement extérieur en est lisse et soigneusement appareillé, tandis que l'autre face irrégulière, a ses briques disposées en attente et en liaison avec les assises de briques crues qui s'y appuient. L'un de ces murs est même à double pente et comme en chevalet.

Dans l'angle même, deux murs parallèles, prolongés vers le Sud-Ouest, forment à travers le massif de briques crues une longue et large coupure de 7m20 sur 3m40, répondant certainement à l'une des portes de l'ancienne enceinte pré-sargonique. C'est un point important fixé désormais dans la topographie de l'antique cité. En arrière et sur le côté Nord de l'avenue qui conduisait à la porte, les murs dessinaient de plus un rentrant rectangulaire (lettre **D**), de 2m75 de large sur 3m30 de profondeur, d'où une troupe armée pouvait facilement surveiller et défendre le passage sans être exposée directement à l'ennemi. J'y reconnais un corps de garde, et je rappelle que justement

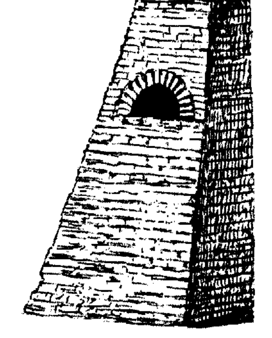
1. C'est ce qui résulte de la précieuse tablette historique recueillie dans mes fouilles et publiée dans la première partie du présent ouvrage (voir plus haut, pp. 45-51 ; cf. p. 117). Quant au caractère réformateur de ce prince, il a été établi par la traduction que M. Thureau-Dangin a faite des cônes et de la plaque de terre cuite provenant de la Mission Sarzec (*Découvertes en Chaldée*, planches 32 et 32 *bis*, fig. 4 ; cf. Thureau-Dangin, *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, pp. 75-91).

vers ce point **e** se trouvait un amas de balles de fronde en argile, préparées sans doute pour la cuisson[1].

Quelques mètres plus à l'Est, en **f**, dans l'alignement du passage, on a recueilli encore deux projectiles de fronde en albâtre de forme ellipsoïdale, un gros éclat de masse d'armes de $0^m16 \times 0^m16$ en albâtre veiné, avec inscription martelée, et surtout un précieux fragment de cône historique en terre cuite, publié et traduit plus haut, pages 213-215, par M. Thureau-Dangin. Comme sur la bulle trouvée aussi non loin de là, on y lit le nom d'Ouroukaghina, mais avec une allusion à sa défaite et une indication positive sur la construction d'une enceinte fortifiée. Il y a certainement une coïncidence fort suggestive entre la date reculée de ces débris et la haute antiquité des constructions au milieu desquelles nous les avons rencontrés.

Notre Plan **G** (p. 267), expliqué par quelques brefs commentaires, fera plus facilement comprendre que toute description les détails qui méritent d'être retenus.

Le mur **A-A'** est le plus important des murs de revêtement dont nous avons parlé, et c'est lui qui se distingue par la particularité d'être à double pente. Large de 1^m20 à la base, il n'a pas moins de 2^m40 de haut; mais surtout il recèle dans toute sa longueur, à 0^m85 au-dessous de son assise supérieure, un petit canal de $0^m30 \times 0^m40$, voûté en plein cintre, la clef de voûte étant formée par la septième brique. Ce canal débouchait par une ouverture cintrée sur l'extrémité Nord-Ouest de la muraille et aussi par une bouche latérale, voisine de la première, sur la face Nord-Est.



Les murs **a-a'** et **b-b'** ne s'élèvent plus qu'à 0^m40, mais ils forment le passage de la porte de ville, à travers le rempart de brique crue, dont ils indiquent la grande épaisseur par leur longueur de 7^m20. Autrement, il serait difficile de tracer les alignements extérieurs de ces talus argileux partout effondrés.

Quant aux carrés **a'** et **b'**, qui marquent le départ de ces murs, ce sont plutôt des dallages d'un petit nombre d'assises, disposés peut-être pour soutenir des pieux sacrés, des pierres de seuil ou d'autres symboles qui flanquaient des deux côtés l'accès intérieur du passage.

La partie coudée **B-B'-B''**, représente au contraire une solide muraille, ayant encore 0^m90 de haut sur 0^m90 à 1 mètre d'épaisseur. Elle forme deux des côtés du rentrant que je considère comme ayant servi à la défense de l'entrée.

1. Sur ces projectiles et ceux mentionnés à la page 268, voir aussi la page 260, avec les observations de la note 2, la page 262 et les inscriptions des pages 218, 219.

Enfin le mur **C-C'-C''**, un peu moins large, mais haut de 1 mètre, complète le troisième côté de ce réduit et forme en retour une sorte de bastion.

En cherchant à déterminer le caractère de la construction voûtée surnommée la *Porte-du-Diable*, nous avons donc rencontré sous le même tell, à 14 mètres environ plus au Sud, une disposition d'un grand intérêt : un angle de la vieille enceinte construite par les rois et les premiers patésis et, dans cet angle, une véritable porte de ville, une entrée de la cité pré-sargonique, avec son entourage de bastions et de rentrants, formant un point fort des anciens remparts.

LA CONSTRUCTION VOÛTÉE

Quel rôle et quelle fonction pouvait remplir dans le voisinage de cette porte véritable, à côté de cette entrée de ville, la superposition de voûtes qualifiée accidentellement de *Porte-du-Diable,* c'est ce que nous allons chercher à établir par l'étude détaillée de la construction.

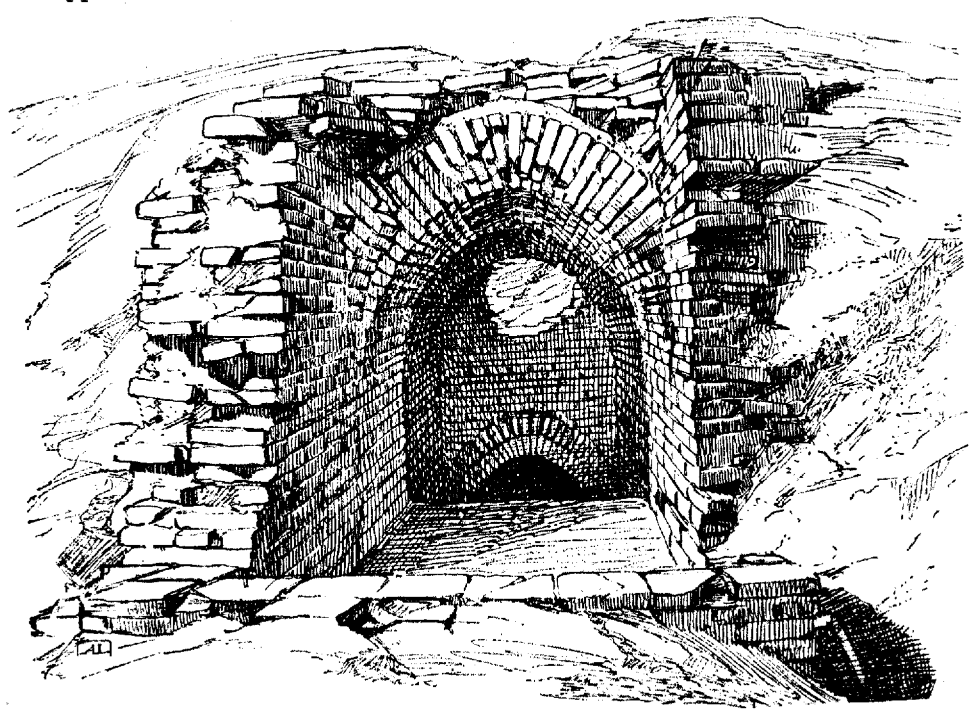
Disons tout de suite que les briques cuites, de couleur jaunâtre, ici employées sont oblongues comme celles des très anciennes murailles précédemment décrites, mais de proportions plus fortes ($0^{m}32 \times 0^{m}24$) ; leur largeur répond aux trois quarts de la longueur. En l'absence de toute inscription, il faut se contenter de rappeler que ces mesures rappellent les briques archaïques d'Entéména ; mais la question est toujours de savoir s'il n'y a pas eu là, comme il arrive souvent, un simple remploi de matériaux plus anciens. De plus, les joints, au lieu d'être simplement faits avec de la terre, sont cimentés avec du bitume.

En avant de la première voûte, il y a d'abord dans la direction du Sud-Est au Nord-Ouest, un premier espace rectangulaire (lettre **X** du plan), de $1^{m}70$ de large sur $2^{m}10$ de long, limité par des murs ruinés, dont il reste quelques assises, sans aucune coupure indiquant une porte extérieure ; on devine seulement, à certaines amorces, visibles surtout sur les photographies de M. de Sarzec, que ces murs devaient être en liaison, jusqu'à une assez grande hauteur, avec la paroi dans laquelle s'ouvre la voûte. Après mon retour en France, M. Heuzey m'ayant communiqué ces anciennes photographies, nous avons pu les étudier comparativement avec mes croquis et faire exécuter le dessin de la page suivante, où l'on voit reproduite l'entrée de la construction dans l'état réel où elle s'est présentée tout d'abord.

De la petite enceinte qui, dans son état de ruine, forme comme un vestibule découvert, on pénètre de plain pied sous la voûte (lettre **Y**), sorte d'ogive imparfaite, terminée en ovale, haute de $2^{m}10$ et large de $1^{m}40$. Ensuite, au bout de quelques pas ($1^{m}70$), le chemin est brusquement coupé d'un côté à l'autre, par un ressaut vertical

qui descend à pic dans la profondeur du massif. C'est comme une sorte de grand puits carré (lettre **Z**), de 2m40 sur 1m70 d'ouverture, surmonté aussi d'une voûte ovale, un peu plus large et plus haute que la première, la différence étant seulement de l'épaisseur d'un rang de briques.

L'appareil de ces voûtes donne lieu à une observation curieuse : les joints n'en



LA CONSTRUCTION VOÛTÉE, VUE DE FACE
(Ancien aspect de la ruine.)

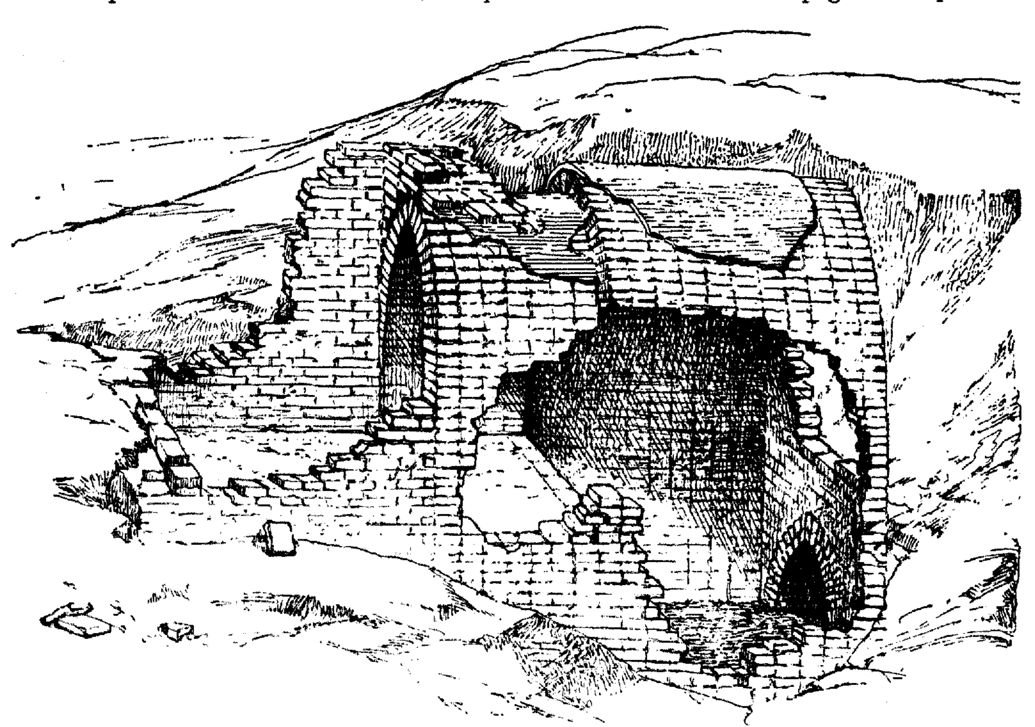
sont pas entre-croisés et alternants; les briques, placées l'une au-dessus de l'autre, forment comme autant de cerceaux juxtaposés, liés entre eux par la force du bitume. La même matière recouvre aussi et maintient l'extrados des voûtes par une chape n'ayant pas moins de cinq centimètres d'épaisseur. Sous la première arcade, il m'a semblé d'autre part que les assises n'étaient pas tout à fait horizontales, comme il arrive dans les voûtes sur plan incliné; mais l'inclinaison n'est pas assez marquée pour que l'on puisse affirmer qu'elle ne résulte pas simplement du tassement et de la pression des terres.

Le mur du fond, qui, avant les fouilles, fermait complètement vers le Nord-Est cette partie voûtée, ayant été dégagé aux deux tiers, on a constaté qu'il était percé lui-même, dans l'axe des premières voûtes, mais beaucoup plus bas, d'une nouvelle baie, toujours voûtée en ellipse et continuant la succession de ces arcades, étagées à

des profondeurs différentes. La différence de niveau entre les sommets des deux voûtes est de 2m90.

La relation des parties entre elles étant difficile à expliquer, nous donnons ici une figuration schématique de l'ensemble, où la démolition supposée et conventionnelle de presque toute la paroi latérale Sud-Est permet au regard de pénétrer dans l'intérieur de la construction, sans perdre tout à fait de vue la disposition extérieure.

L'exposé sommaire des fouilles, tel que nous l'avons donné à la page 64 du présent



LA CONSTRUCTION VOÛTÉE, VUE DE PROFIL
(l'ouverture sur le côté est supposée.)

volume, a déjà rappelé à ce sujet certains couloirs à ressauts des Pyramides d'Égypte, que l'on franchit seulement à l'aide d'échelles mobiles. Sans nous reporter à des exemples aussi exceptionnels, nous avons certainement sous les yeux quelque chose qui ressemble à une *cage d'escalier,* dont les parois verticales seraient totalement dépourvues de degrés ou d'échelons; mais l'espace vide avait pu jadis être occupé par des escaliers en bois, comme on en voit à poste fixe et en place dans les constructions rustiques, sans qu'ils soient pour cela cramponnés aux murs de manière à y laisser des traces.

Dans ces conditions, l'espace rectangulaire (lettre **X** du plan) qui précède la voûte extérieure peut n'avoir été que le fond d'une première *cage* du même genre, remontant

à un niveau supérieur et se rattachant aux constructions qui couronnaient alors le sommet du tell.

Quant à la seconde voûte, découverte en contre-bas et remarquable par sa double voussure, j'y ai vu l'entrée d'un passage, conduisant à quelque issue secrète hors des remparts; mais d'autres hypothèses permettent de penser aussi à des chambres souterraines, à des caves ménagées pour des dépôts de diverse nature. De pareils réduits voûtés, enfouis profondément dans l'ancien massif de briques crues, pouvaient, au besoin, servir aussi de refuge contre les chaleurs torrides de l'été; par là s'explique, dans une certaine mesure, le nom de *serdab* qui leur a été conservé par les Arabes, à côté du surnom fabuleux de *Porte-du-Diable*.

Il est à regretter que l'infiltration des eaux fluviales, encore très hautes à cause de la saison peu avancée (22 février), m'ait empêché de déblayer et de suivre jusqu'au bout le couloir inférieur; mais je dus reporter mes ouvriers sur les autres tells, et l'importance des nombreuses découvertes faites dans la nécropole du Tell H absorba bientôt toute notre activité. Si l'on revient jamais aux souterrains de la Porte-du-Diable, qui sait si l'on n'y trouvera pas des dépôts intéressants pour la science?

De toute manière, la construction peut difficilement être attribuée à une époque fort ancienne. La forme ovale de la voûte n'apparaît guère en Orient, avec toute certitude, que sous les Sassanides[1]. Les briques, montées par tranches et par anneaux successifs, appartiennent au même ensemble de procédés. Si, du petit au grand, on compare nos croquis aux belles photographies que la mission Dieulafoy a prises des grands arcs elliptiques du palais de Ctésiphon[2], on est frappé de l'air de famille qui existe entre la célèbre construction royale de Chosrhoès Ier et notre modeste Porte-du-Diable.

Sans doute, il est très légitime de reconnaître là une technique spéciale à l'architecture en briques, se rattachant de loin à la tradition des voûtes assyriennes[3]; mais ce serait, croyons-nous, abuser de l'hypothèse que de vouloir remonter au delà de l'époque où le Palais de Tello était encore occupé par les tardifs successeurs du dynaste gréco-araméen Adadnadinakhès[4]. Ce sont eux, selon toute probabilité, qui auront édifié

1. Voir ce que nous disons déjà à propos du tombeau voûté de la page 228.

2. Dieulafoy, *L'Art antique de la Perse*, part. V, pl. III-IV. Sur les voûtes elliptiques montées par tranches, voir ce que dit le même ouvrage, part. IV, fig. 14, pp. 13-22, d'après Choisy, *L'Art de bâtir chez les Byzantins*, p. 32.

3. Discussion dans Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. V, p. 582 et suiv.

4. Une petite voûte elliptique, en briques oblongues, trouvée près de la construction d'Our-Nina (E. de Sarzec, *Découvertes*, pl. 57 *bis*, fig. 1) ne remonte pas nécessairement à la haute époque chaldéenne; elle peut très bien provenir d'un tombeau, comme celui que représente la figure de notre page 228, construit beaucoup plus tard, à une assez grande profondeur qui a pu atteindre les couches pré-sargoniques. L. H.

sur les ruines de l'épais rempart pré-sargonique, en contact avec une des anciennes portes de la ville et en avant de leur propre palais, une sorte de fortin ou de château, dont nous avons encore vu, M. de Sarzec et moi, des pans de murs en pisé, effondrés au sommet du tell, tandis que les sous-sols des mêmes constructions descendaient profondément dans l'ancien massif de briques crues.

Ces constructions plus récentes ont contribué pour beaucoup à conserver, dans son élévation actuelle, sous la forme d'un petit tell isolé, l'angle de l'ancienne enceinte. Pour en retrouver la suite dans les deux directions Est et Sud, il faudra sans doute fouiller plus profondément; car le développement successif de la ville et la nécessité, pour les dynastes gréco-syriens, de dégager les pentes du grand tell où ils avaient édifié leur palais ont amené forcément, sur plusieurs points, l'arasement des vieilles murailles élevées au début par les rois et les patésis.

TRAVAUX ET RAPPORTS

SUR LES

FOUILLES DE TELLO

CAMPAGNES DE 1905 ET DE 1909

RAPPORT

SUR LES

FOUILLES DU COMMANDANT CROS

CAMPAGNE DE 1905

Par Léon HEUZEY

Les lecteurs de ce recueil seront heureux d'apprendre que notre habile explorateur le Commandant Cros a été élevé au grade de lieutenant-colonel[1]. Nommé en Afrique et attaché avant tout à ses devoirs militaires, il se trouve dans l'impossibilité de continuer à donner lui-même les extraits de son journal de fouilles; mais ces précieux cahiers, accompagnés de nombreux croquis, nous ont permis de rédiger des rapports, qui feront connaître ce qu'il y a d'essentiel comme découvertes dans les deux campagnes de 1905[2] et de 1909. La partie la plus importante du premier de ces rapports, relative à une stèle de Goudéa, a déjà été communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 23 décembre 1908, et publiée dans les *Monuments et Mémoires de la Fondation Piot*[3]. Nous en donnons ici une seconde édition plus complète, avec des corrections, des plans et des dessins nouveaux, permettant de suivre le développement des fouilles.

Constructions au Nord-Est du Palais

Les fouilles de 1905 ont surtout fait faire un pas important à la question, encore si peu avancée et si difficile, de l'étendue et de la disposition de *l'É-ninnou*, le prin-

1. Nous devrons cependant lui conserver ses anciens titres de capitaine et de commandant, suivant le grade qu'il possédait à l'époque de chaque campagne de fouilles.

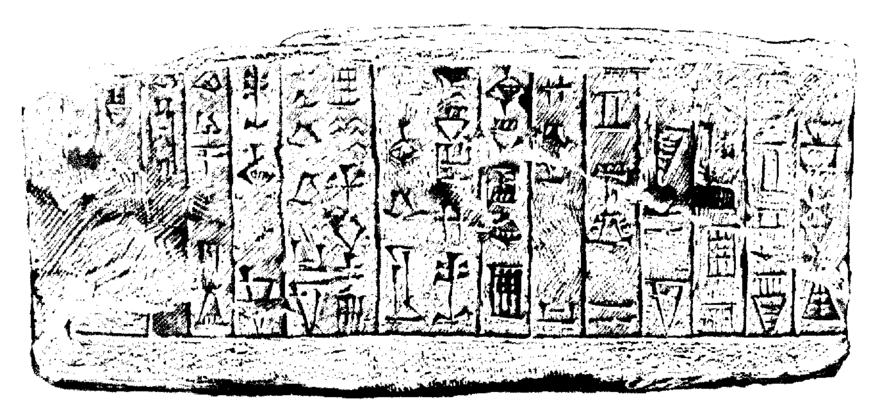
2. Par suite d'une erreur, le titre courant des pages 283 à 293 porte : Résultats de la cinquième campagne, bien que la campagne de 1905 ne soit que la troisième.

3. Dans le t. XIV, p. 5, planches I et II, sous ce titre : *Une des sept stèles de Goudéa.*

cipal sanctuaire du grand dieu local Nin-Ghirsou. Elles ont réussi à déterminer l'emplacement de deux terrasses, qui donnaient accès, vers le Nord-Est, aux constructions supérieures du temple proprement dit, dont la *Porte de Goudéa* et le *Massif d'angle d'Our-Baou* sont les restes certains.

Dans le plan de cette campagne, arrêté d'un commun accord avant le départ de Paris, entrait l'exploration du petit tell B, situé au Nord-Est du Palais et surnommé par M. de Sarzec le *Tell des Grandes Briques*, parce qu'il y avait trouvé à la surface beaucoup de briques du type d'Our-Baou, ce qui lui avait fait supposer une relation avec la grande construction du même patési dont un angle subsistait encore sous les fondations du Palais[1].

La superposition des deux terrasses est aujourd'hui nettement accusée, à cent mètres environ en avant de l'angle d'Our-Baou, par le déblaiement d'un escalier de neuf marches. Ce perron, de trois mètres de large, est en belles dalles de tuf, ce qui doit être considéré comme une rareté et comme un luxe exceptionnel dans l'architecture en briques crues ou cuites de la Chaldée. A la deuxième marche en descendant, la dalle porte sur sa tranche verticale une inscription de Goudéa, rappelant l'édification du temple et de son tabernacle (*ghigounou*) en bois de cèdre. Le texte se continuait sans doute sur

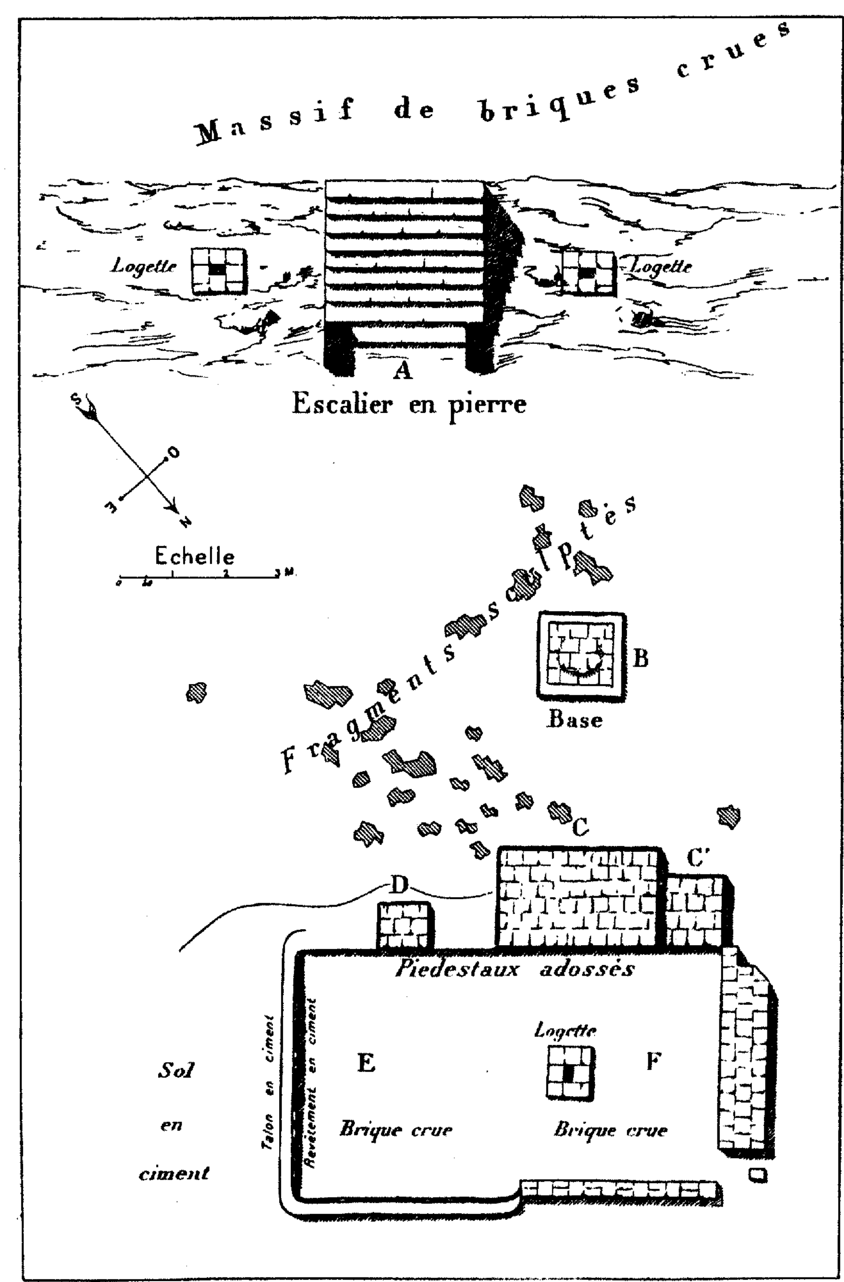


INSCRIPTION GRAVÉE SUR LA DEUXIÈME MARCHE

Au dieu Nin-Ghirsou, — guerrier fort — du dieu Enlil, — à son roi. — Goudéa, — patési — de Sirpourla (Lagash), — ce qui convenait exécuta; — son (temple) É-Ninnou (surnommé) Imghigh brillant — il le construisit; — au milieu, son *ghigounou* aimé — en bois de cèdre aromatique — il le construisit.

les marches suivantes, que le journal des fouilles signale comme dégradées et portant des traces de martelage. Les indications semblent d'ailleurs avoir un caractère général; elles ne marquent pas nécessairement une relation particulière entre l'escalier et l'énigma-

1. De Sarzec et Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, p. 57; cf. le plan A (hors texte) et celui de la page 397.



G. Cros del.

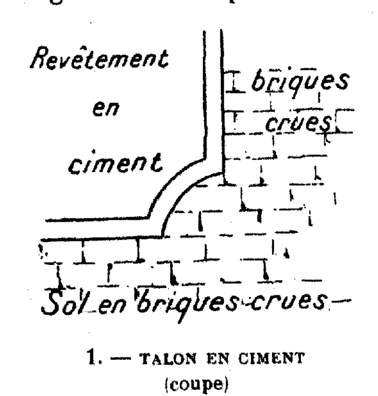
FOUILLES AU N.-E. DU PALAIS
(Tell-des-Grandes-Briques)

tique *ghiyounou*, mentionné dans les mêmes termes sur la statue B de Goudéa. De chaque côté, une logette, contenant la tablette de fondation avec la statuette au type du dieu agenouillé, montrait d'ailleurs qu'il n'y avait là aucun remploi, et l'escalier était bien un ouvrage du célèbre patési[1].

Dans le même alignement, à quarante mètres de distance, les fouilles ont mis au jour un puissant contrefort en briques[2]. C'est comme un large pilastre, légèrement incliné et recreusé en son milieu par un caniveau, ce qui devait faciliter la chute rapide des eaux et prévenir toute érosion dans le talus de briques crues séparant les deux terrasses. Cette disposition architecturale, déjà observée dans la tour à étages de Niffer[3], est tout à fait caractéristique de l'époque.

Le palier supérieur de l'escalier n'étant d'ailleurs qu'à trois mètres environ au-dessous des fondations de la Porte de Goudéa et du Massif d'Our-Baou, il en résulte que la disposition générale du sanctuaire devait être beaucoup plus simple que celle des montagnes artificielles édifiées à Mougheïr et à Niffer par le roi Our-Engour, un peu moins ancien, croit-on, que Goudéa. Ce n'étaient encore que des terrasses basses, qui s'élevaient doucement vers le temple, peut-être même sans former des carrés ou des rectangles réguliers. On y voyait des plantations sacrées, entourant des chapelles et d'autres dépendances. L'ensemble, ainsi du moins que je me le figure, devait se présenter un peu comme les jardins étagés du Vieux-Sérail à Constantinople.

La terrasse inférieure, à la distance de dix mètres à peine du pied de l'escalier, portait les substructions d'un curieux édifice rectangulaire, long de 8m sur 4m,70 de large. Cet édifice paraît avoir été divisé vers le milieu en deux parties distinctes : vers le Nord-Ouest, une chambre bordée à l'extérieur par des murs en briques cuites (lettre F du plan); vers le Sud-Est, une sorte de plate-forme en briques crues ornée à sa base d'un talon très accentué, le tout entouré d'un enduit de ciment grisâtre, épais de cinq centimètres, qui s'étendait sur le sol environnant (lettre E; cf. ci-contre). Sous la chambre, une logette en briques contenait une tablette de Goudéa et une statuette en cuivre, celle-ci au type du porteur de corbeille. Contre le grand côté Sud-Ouest, faisant face à l'escalier, s'adossaient trois piédestaux en briques, soigneuse-



1. — TALON EN CIMENT (coupe)

1. Voir le Plan H à la page précédente, le Plan d'ensemble K donné plus loin et la Vue topographique n° 11. — Les rectangles noirs du pied de l'escalier sont des blocs de bitume.

2. Même Plan d'ensemble et Vue topographique n° 12.

3. John P. Peters, *Some results of the excavations at Nippur*, p. 36, 37; cf. la photographie dans Hilprecht, *Explorations in Bible lands*, p. 372.

ment bitumés (lettre C, C', D). Le massif du milieu surtout, beaucoup plus grand que les deux autres rectangles, large de 3^m sur 1^m, 85 de saillie, donnait l'idée d'un puissant piédestal, fait pour servir de base à quelque ex-voto d'une importance particulière, et la prévision n'a pas tardé à être confirmée par la suite des fouilles. Enfin, en avant des piédestaux, se détachait une autre petite base carrée de même construction, sur laquelle des traces de bitume marquaient l'emplacement d'une colonne ronde (lettre B).

Fragments d'une Stèle de Goudéa

Les ouvriers, ayant reçu l'ordre de creuser plus avant le sol autour des constructions, le trouvèrent tout rempli par des fragments de pierre blanche[1] sculptés en bas-relief, dont le style seul aurait suffi pour faire reconnaître l'époque de Goudéa. La nouvelle trouvaille, riche de plus d'une centaine de pièces, rassemblées surtout en avant du grand soubassement rectangulaire, ne permettait d'ailleurs aucune hésitation : car le cartouche du patési y reparaissait sur plus de dix fragments différents, gravé tantôt sur le fond, tantôt sur des figures qui se trouvaient ainsi nominalement désignées.

La première question est de savoir si tous ces débris, accumulés sur place et mutilés avec une fureur évidente, appartenaient à un seul ou à plusieurs bas-reliefs. Il résulte des faits que j'exposerai tout à l'heure qu'ils proviennent, sinon tous, du moins pour la plupart, d'une même grande stèle, divisée en plusieurs étages ou registres par des listels saillants, qui marquaient autant de bandes de terrain. C'est une disposition dont la Stèle des Vautours nous offre un très ancien exemple. On la retrouve aussi dans le grand fragment du Louvre qui représente une procession liturgique[2]. Disons tout de suite que ce dernier morceau se rattache absolument à la même série que les fragments nouvellement découverts ; trouvé par M. de Sarzec à l'entrée du Palais, c'est-à-dire à une distance assez faible du point qui nous occupe, il peut très bien avoir fait partie du même monument.

Représentation de la Stèle. — Un des plus importants parmi les débris nouveaux, celui qu'il convient de citer en premier lieu, figure justement la stèle, comme elle se présentait autrefois, au milieu d'une double file de symboles dressés, qui s'alignaient sur ses flancs et lui faisaient cortège (voir pl. X, fragm. 1). La forme du monument est arrondie par le haut, mais en arc très surbaissé, ce qui donnait plus de largeur pour le développement des représentations.

1. Sorte de grès qui a l'apparence du calcaire.

2. De Sarzec et Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, pl. 23 ; cf. *Catalogue des Antiquités chaldéennes*, n° 33.

Quant aux symboles érigés symétriquement de chaque côté, ce sont d'abord deux espèces d'arbres à cinq branches, dont les ramifications se terminent par autant de disques ou de boules, remplaçant les feuilles ou les fruits. La disposition rappelle celle du signe MOU dans les inscriptions chaldéennes. On pourrait y reconnaître aussi un groupe de cinq masses d'armes, formant par leur assemblage un mât sacré[1]. Le même curieux symbole est figuré dans quelques scènes mythologiques; je l'ai montré par exemple tenu par un lion derrière le trône d'une divinité, avec l'extrémité taillée en pointe, comme pour être plantée dans le sol[2]. Sur notre fragment, à la suite de cet emblème encore inexpliqué, se dressent des masses d'armes, au milieu desquelles deux engins contournés, terminés en têtes de lion, comme on en voit souvent sur les *koudourrou*[3] parmi les attributs divins; mais ici la courbe est visiblement doublée par une lame coupante, qui fait reconnaître une arme à tranchant recourbé[4].

N'est-ce pas vraiment une chance inespérée que la stèle brisée en morceaux nous ait conservé sa propre image ainsi remise en place?

Premier registre. — Le registre supérieur, comme de juste, était consacré aux dieux. Sa hauteur, plus grande que celle des autres registres, se trouvait augmentée encore par la courbe du sommet. Les figures divines qui l'occupaient s'étaient développées en proportion et y avaient pris des dimensions exceptionnelles. Le sujet devait être la présentation de Goudéa à l'une des grandes divinités du pays. Malheureusement, il ne reste de cette partie que faibles débris; mais le caractère surnaturel des personnages est reconnaissable à leur haute stature, aux vestiges de leur tiares munies de cornes et de leurs riches vêtements de kaunakès.

Citons comme exemple la tête d'un dieu tournée vers la droite du spectateur (pl. IX, fragm. 1). La barbe manque en partie; mais le profil sculpté avec soin est très bien conservé. On remarque surtout la chevelure, relevée en chignon et nattée minutieusement avec une régularité comparable à celle d'un travail de vannerie. C'est un détail de coiffure qui se retrouve dans un très beau groupe de divinités chaldéennes qui est au Musée de Berlin[5]. Ce grand fragment, qui représente Goudéa amené par ses divins patrons devant le trône du dieu des eaux jaillissantes, a été certainement dé-

1. Les textes parlent d'une masse d'armes à sept têtes (Goudéa, Cylindre A, col. XV, l. 21) : deux de ces têtes pouvaient être masquées par les autres, comme il arrive souvent dans les représentations chaldéennes.

2. *Découvertes*, p. 309.

3. J. de Morgan, *Délégation en Perse*, vol. I, p. 168, n° 13.

4. Voir sur ce sujet ma communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Comptes rendus* (7 août 1907).

5. Publié par Eduard Meyer, *Sumerier und Semiten*, pl. VIII; cf. p. 44 et la note; l'auteur propose aussi les noms de Nin-doub et de Nin-ghis-zida.

tourné par les Arabes du champ de fouilles de Tello, à une époque déjà ancienne. Toutefois, il ne peut pas appartenir au même monument que les fragments nouveaux : car il occupait tout le registre supérieur d'une autre stèle, et la troupe divine y est au complet. Le dieu aux cheveux nattés, tenant à la main une longue canne, y marche immédiatement avant Nin-ghis-zida, le patron personnel du patési; il joue le rôle de présentateur. Dans le texte du grand Cylindre A, le dieu désigné comme marchant devant Nin-ghis-zida se nomme *Lougal-kour-doub*, le même sans doute que *Nin-doub*, que Goudéa voit dans son fameux songe[1].

Quant à la divinité assise vers laquelle, sur notre registre supérieur, se dirigeaient salutation et prières, les fouilles n'en ont pas donné d'autre débris certain. On peut cependant s'en faire une idée par la grande figure trônante de Nin-Ghirsou, que M. de Sarzec a rapportée de ses premières campagnes. Elle est tout à fait du même caractère que les fragments qui nous occupent, et, bien que nous ne connaissions pas le point exact des fouilles où elle a été trouvée, elle pourrait parfaitement avoir fait aussi partie de notre stèle.


2. — ANGLE DE LA STÈLE

Un autre morceau du registre supérieur, bien que très incomplet et rétabli à l'aide de trois fragments superposés, doit être considéré comme un document des plus précieux pour la reconstitution de l'ensemble (pl. IX, fragm. 3). On y voit, plantée dans le sol, une masse d'armes colossale, faisant l'office d'un pieu sacré et indiquant sans aucun doute un lieu réservé aux dieux. On remarque, en effet, un peu à gauche de cet emblème et le touchant presque, le coude d'une figure divine vêtue du kaunakès et, plus bas, la pointe de son vêtement au-dessus d'un pied nu tourné vers la gauche. Ce devait être la dernière figure du groupe divin, celle qui se tenait debout, comme acolyte, derrière le siège de la divinité principale.

Dans l'autre sens, tout de suite après le pieu sacré, on voit saillir l'angle de la stèle, auquel est adjacente une partie de la tranche en retour. Sur cette tranche se retourne aussi le listel qui marque le sol du registre supérieur, et l'on y voit

1. Traduction de F. Thureau-Dangin, *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 159, col. XVIII, 14; cf. p. 143, col. VI, 3.

les restes d'une autre figure, tournant le dos à la précédente. J'ai depuis longtemps constaté la même disposition en retour pour les listels et les sculptures sur notre grand fragment de la procession liturgique[1]. Ici, la chevelure, tombant par derrière en longue nappe enroulée à son extrémité, indiquait une déesse, à la robe largement striée. L'examen plus attentif des fragments m'a permis de retrouver après coup le profil de cette déesse, avec son buste revêtu de la même étoffe à larges raies verticales (pl. IX, fragm. 2). Ses deux mains ouvertes sont élevées dans l'attitude de l'intercession. J'ai donné au recto la restitution de la figure telle que je l'ai fait exécuter matériellement au Musée du Louvre (fig. 2). Il faut en conclure qu'il devait y avoir en face de la déesse, comme on le voit souvent sur les cylindres, un dieu debout, auquel s'adressait la prière; et ce groupe, de deux figures seulement, occupait la tranche à main droite de la stèle[2].

On va voir par la suite quelle est l'importance de cette pièce d'angle pour la connaissance de ce que l'on pourrait appeler l'ossature du monument.

Deuxième registre. — Examinons, en effet, d'un regard attentif le dessous du listel qui, sur la face principale, portait la masse d'armes gigantesque et les figures des divinités : on y aperçoit le bord supérieur d'un grand disque curieusement festonné (pl. IX, fragm. 3). Cette faible trace, rapprochée de ce que l'on voit sur d'autres débris, m'avait suggéré une première interprétation du sujet représenté sur le deuxième registre de la stèle.

Une autre pièce nous offre ce grand disque presque entier, avec la bordure dentelée qui en fait le tour; mais de plus, tout près du cercle, le soutenant de la main, on voit debout une figure que sa tiare, bien que fruste, range dans la catégorie des êtres surnaturels (pl. IX, fragm. 4; cf. p. 288, fig. 4). Je note comme particularité que sa tunique finissant au-dessus du genou laissait à découvert ses jambes musclées, tandis qu'une pièce d'étoffe à grands plis verticaux, fixée sous la ceinture, tombait seule par derrière sur les talons. Le costume, ainsi modifié et raccourci, se rapproche beaucoup de l'ajustement que plus tard les Assyriens, comme je l'ai montré ailleurs[3], donneront aux démons bienfaisants. Une figure semblable, mais mutilée, faisait face du côté opposé.

Ajoutons que le même lot de fragments a fourni différents vestiges de disques semblables, ne se rajustant ni entre eux ni avec les précédents. Il y a aussi sur plusieurs fragments des génies qui ne tiennent pas toujours les disques du même côté.

Les nombreuses dents arrondies, pressées l'une contre l'autre autour du

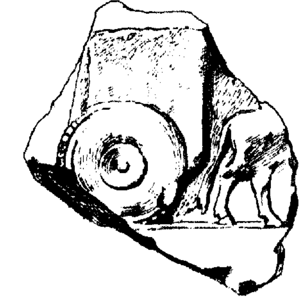
1. *Découvertes*, pl. 23; *Catalogue*, n° 33.

2. A moins toutefois que la déesse intercédante, bien que placée en retour sur la tranche, ne fût la dernière figure d'une seconde scène de présentation sculptée sur l'autre face de la stèle.

3. *Règles d'interprétation pour les figures assyriennes*, dans les *Origines orientales*, p. 247.

cercle, en une bordure continue, m'avaient rappelé assez naturellement les têtes de gros clous qui, dans certains chars assyriens, renforcent tout autour les jantes des roues; voir par exemple le char d'apparat du roi Assourbanipal, tel que le représente un remarquable bas-relief du Musée du Louvre[1]. Il est vrai que, sur les fragments de Tello, le cercle, absolument lisse, ne portait aucune trace ni du moyeu ni des rayons. C'était une objection assez sérieuse, que je m'étais faite tout d'abord à moi-même, mais qui n'était pas insoluble. En effet, les anciens chars ou chariots chaldéens pouvaient avoir des roues pleines, et il était permis de supposer d'autre part qu'il s'agissait d'un véhicule en construction, peut-être le char sacré de Nin-Ghirsou, dont la fabrication par ordre du dieu est plus d'une fois mentionnée dans les inscriptions de Goudéa[2]. Dans ce cas, le trou central n'aurait pas encore été percé pour le passage de l'essieu, et le moyeu n'aurait pas encore été mis en place.

L'explication était d'autant plus acceptable que, sur un autre fragment de la même stèle, recueilli sur le même point par le Commandant Cros, mais incomplet et assez fruste, on voit un chariot attelé d'un animal dont l'arrière-train est seul conservé; or, d'après la reproduction que nous en donnons ici, on peut constater que la roue, pourvue, il est vrai, de son moyeu, est une roue pleine, bordée d'un cercle dentelé, exactement semblable à la bordure du grand disque. Disons en passant que l'espèce de la bête de trait, le corps étant coupé par la cassure, ne peut pas être déterminée avec certitude. La queue mince finissant en balai, la forme des pieds conviennent à un âne ou mieux encore à un bœuf (on ne peut songer à un cheval); mais la roue est certainement renforcée par des têtes de clous, comme dans les chars assyriens.


3. — CHARIOT CHALDÉEN

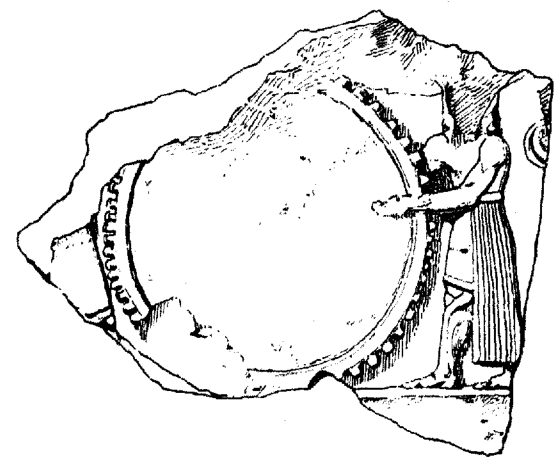
L'hypothèse paraissait donc reposer sur des analogies très sérieuses, lorsqu'un nouveau monument, récemment acquis par le Musée du Louvre (p. 288, fig. 5), est venu jeter sur la première interprétation un doute fort embarrassant.

C'est encore un bas-relief, d'un travail délicat, appartenant à la meilleure époque de la sculpture chaldéenne; seulement la courbe du fond indique ici un fragment de vase sculpté, sorte de cratère, de bassin ou de grand bol à large ouverture, à parois épaisses, en pierre de stéatite d'un vert presque noir[3].

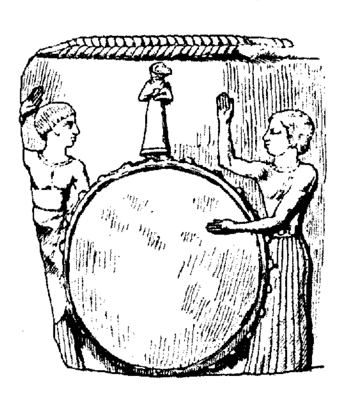
On y reconnaît le grand disque dentelé dont nous avons parlé plus haut. Il est

1. Bonne gravure de Sulpis dans Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, pl. X.
2. *Cylindre A* de Goudéa, col. VI, 16-20; traduction de Thureau-Dangin, *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 143.
3. Voir *Revue d'Assyriologie*, t. VII, p. 85 et pl. 3; article intitulé : *Musique chaldéenne*.

pareillement tenu à droite et à gauche par deux personnages qui se font face, mais d'un type tout différent. Au lieu de deux génies à longue barbe, à musculatures accentuées, ce sont deux figures imberbes, aux cheveux assez courts, mais ondulés ou frisés, au torse nu, modelé avec une délicatesse un peu molle, à tel point que l'on se demande au premier abord si ce ne sont pas deux très jeunes filles. Leur vêtement,



4. — SUR UN FRAGMENT DE LA STÈLE



5. — SUR UN VASE DU LOUVRE

qui consiste en une sorte de jupe tombante, à plis parallèles, fixée à la taille par une ceinture ornée de rondelles métalliques, a aussi quelque chose de féminin. Les colliers à gros grains qui entourent leur cou augmenteraient encore cette impression, si l'on n'en voyait pas de pareils, sur une autre partie du même vase, à des prêtres qui sont de plus grande taille et d'un aspect viril incontestable. Je crois qu'il faut reconnaître ici des adolescents, ainsi parés d'après quelque mode particulière.

Une cause de surprise est aussi la présence, juste au-dessus du grand disque, d'un petit personnage en longue robe, tenant des deux mains un vase à goulot. Sa tête, que l'usure du relief rend peu distincte, paraît bien être une tête de bélier, ce qui le classe dans la catégorie des êtres mythologiques, auxiliaires des dieux. Cette figure additionnelle manque sur le fragment correspondant de Tello ; mais, comme celui-ci est brisé à sa partie supérieure, on ne peut pas affirmer qu'il ne s'y trouvât pas quelque représentation analogue, lorsque le motif était complet.

Revenons aux jeunes gens placés aux deux côtés du cercle dentelé. Celui de droite a l'une de ses mains posée à plat sur le disque, geste qui est commun à l'une des figures du fragment de Tello. Au contraire, son autre main est levée et semble faire un geste d'adoration, qui pourrait s'adresser au petit génie placé devant lui, si cette apparence n'était détruite par le mouvement plus vif de la figure de

gauche. Celle-ci ramène sa main au-dessus de sa tête, comme pour frapper avec force sur le disque placé devant elle.

C'est ce mouvement qui, par une déduction assez logique, m'a suggéré une nouvelle explication du motif tout entier, très différente de celle que j'avais adoptée jusqu'ici. Il s'agirait alors, non plus d'une roue de char, mais d'un instrument de musique, variété gigantesque du *tympanum* grec et romain, dont l'origine orientale est attestée par les nombreuses figurines babyloniennes de femmes nues, danseuses ou bayadères, qui le tiennent sur leur poitrine, avec la main posée à plat sur la peau tendue[1]. On sait que les instruments modernes qui en dérivent, comme les *tambourelles* italiennes et les tambours-de-basque, sont parfois entourés de grelots ou même de rondelles métalliques mobiles, disposées par paires comme de petites cymbales, ce qui répondrait assez bien aux dentelures arrondies de nos grands disques. Les timbales, la grosse caisse et d'autres variétés exotiques ou même sauvages appartenant à cette classe d'instruments à percussion montrent que l'on a été porté naturellement à en augmenter de beaucoup les dimensions, afin de leur donner une sonorité plus puissante. Telle serait la nature du grand disque représenté sur nos bas-reliefs chaldéens : nous aurions là un *tympanum* de proportions exceptionnelles.

Il resterait alors à expliquer la présence du génie à tête de bélier qui surmonte la scène, comme s'il présidait à cette musique. Je ne crois pas que le son d'un pareil instrument ait pu rappeler en rien le bêlement des troupeaux; mais voici, faute de mieux, l'hypothèse qui me vient à l'esprit. Le sceptre à tête de bélier était l'emblème d'*Enki* ou *Éa*, le dieu des eaux; on le sait avec certitude, par une inscription gravée auprès de la représentation même de l'objet[2], et je crois avoir trouvé le sens du symbole dans la force d'impulsion des vagues et des sources jaillissantes. Ne donne-t-on pas vulgairement le nom de *coup-de-bélier* au choc hydraulique qui se produit avec un bruit violent dans les tuyaux d'écoulement ou de descente?

Ici, le génie à tête de bélier représenterait la violence du coup frappé sur la peau tendue par la main du tympaniste, en même temps que le son brusque et comme bondissant qui en résultait. Les bas-reliefs de Goudéa nous ont déjà montré une tentative du même genre, s'efforçant de caractériser pour les yeux, par une image sensible, la sonorité particulière d'un instrument de musique. J'ai du moins cherché à expliquer de cette manière la figure d'un taureau qui surmonte la caisse de résonnance d'une sorte de harpe ou de grande lyre[3]. L'interprétation a pu paraître tout d'abord quelque peu

1. *Découvertes en Chaldée*, pl. 39, fig. 5; *Nouvelles fouilles de Tello*, p. 142.
2. Sur une pierre bornale ou *koudourrou*, trouvée à Suse (J. de Morgan, *Délégation en Perse*, t. I, p. 168, fig. 379, n° 6).
3. *Découvertes*, pl. 23; *Catalogue*, p. 151.

hasardée : je suis heureux de dire qu'elle se trouve aujourd'hui confirmée de tous points par un texte de Goudéa, dont M. Thureau-Dangin a donné la traduction suivante : « Le portique de la lyre était comme un taureau mugissant[1] ».

C'est là un trait de cette emphase que les chefs orientaux employaient dans la description de leurs fondations et que les artistes, de leur côté, empruntaient aux textes officiels.

Troisième registre. — Voici maintenant un autre mince éclat de la stèle qui réunit sous son faible volume des indications bien précieuses (pl. IX, 6, et ci-contre lettre *a*). On y retrouve le bord inférieur de l'un des cercles dentelés, posant sur un large listel qui compte comme bande de terrain; et, par une rencontre des plus heureuses, sous le même listel se montre un vestige de la troisième rangée des représentations.

Ce n'est qu'une minime figure de lion en marche, qui soutient un disque sur son dos (cf. lettre *d*, où paraissent les pieds de l'un des génies).

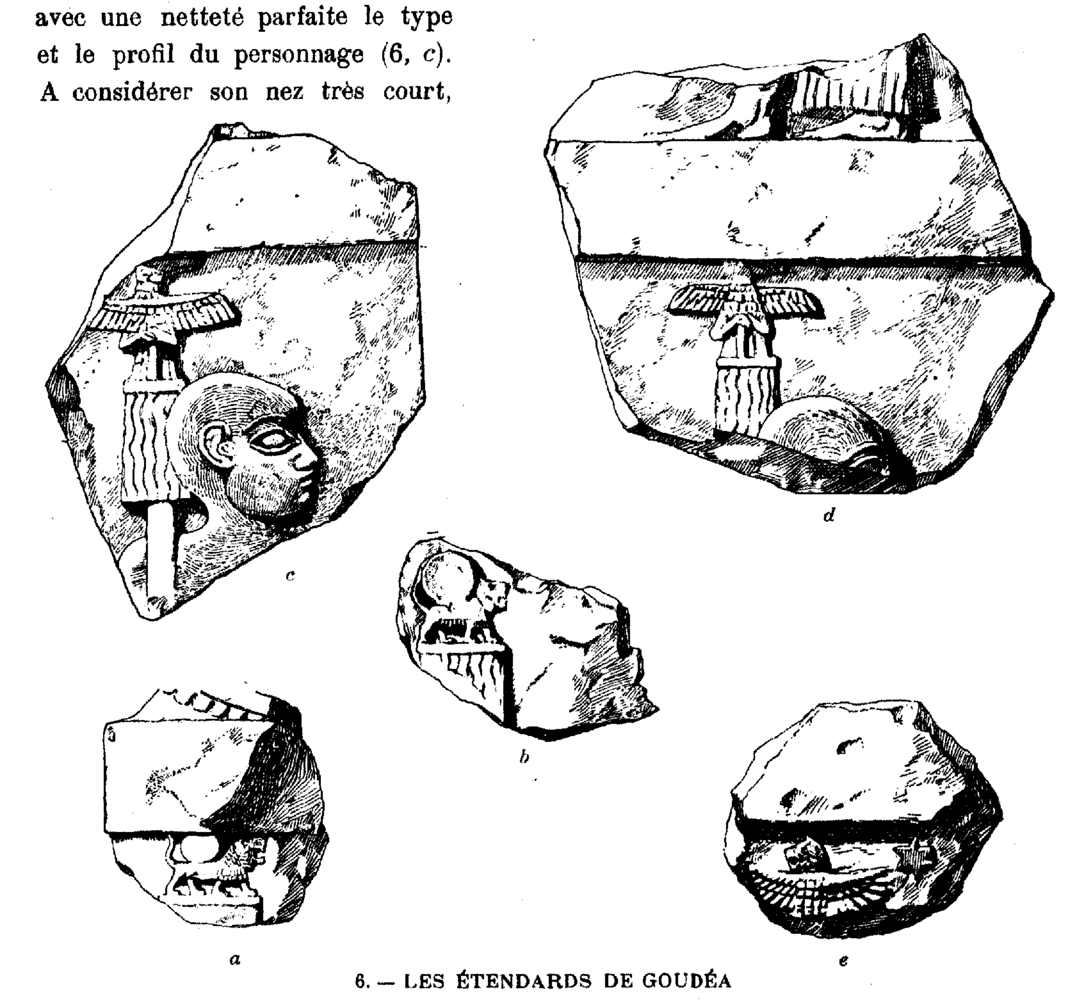
L'association du lion au disque solaire, si fréquente dans l'iconographie religieuse de l'Égypte, donne à penser que les Chaldéens ont connu le même genre de symbolisme. Cette image repose sur une base arrondie, qui ne pouvait se tenir ainsi en l'air qu'emmanchée à une longue hampe. La supposition devient une certitude pour peu que l'on observe, sur plusieurs autres fragments de la même série, diverses figures d'animaux qui surmontent ainsi autant de hampes, décorées à leur extrémité supérieure d'une sorte de gland renversé à longues franges tombantes, comme on en voit aux anciennes hallebardes. Il y a d'abord un autre lion (6, *b*), pareil au premier et portant le même disque solaire. On compte encore par deux fois au nombre de ces emblèmes un grand oiseau éployé, qui, malgré son bec un peu long, mais arqué du bout, procède de l'aigle plutôt que de la cigogne; ses pattes repliées semblent tenir une tige verticale, comme une sorte de sceptre (cf. 6, *c*, *d* et pl. X, 2). Enfin, le symbole national de la ville de Sirpourla et de son dieu Nin-Ghirsou, l'aigle à tête de lion, ne pouvait manquer dans le nombre; il en a été retrouvé, en effet, un exemplaire bien caractérisé (6, *e*; cf. pl. XI, 1).

On voyait donc, immédiatement au-dessous de la zone où figurait le cercle dentelé, un défilé d'étendards militaires ou religieux. Les étendards de Naram-Sin, sur sa grande stèle de victoire, se distinguent par des hampes curieusement coudées et sont tenus par des soldats en armes[2]. Ici, les hampes sont droites, les porteurs à la

1. *Cylindre A* de Goudéa, col. XXVIII, 17, dans Thureau-Dangin, *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 173.

2. J. de Morgan, *Délégation en Perse*, tome I, pl. X. Les symboles des enseignes de Naram-Sin sont de deux sortes : un fleuron peu distinct et certainement un de ces démons babyloniens que l'on a dénommés hommes-scorpions.

file ont tous la tête rasée, et l'on voit par d'autres débris que leur vêtement est le châle chaldéen d'étoffe lisse tombant de l'épaule gauche jusqu'aux pieds. Sur un fragment bien conservé, le buste de l'un des porte-étendard à l'oiseau éployé, montre avec une netteté parfaite le type et le profil du personnage (6, *c*). A considérer son nez très court,



6. — LES ÉTENDARDS DE GOUDÉA

on serait presque tenté de le prendre pour un nègre; mais le même raccourcissement du nez s'applique à d'autres figures en bas-relief, parfois même à celles de Goudéa (cf. p. 293), et ce n'est sans doute que l'exagération d'un parti-pris commun à la sculpture chaldéenne de cette époque.

On ne manquera pas non plus de comparer cette procession d'enseignes et de symboles aux défilés qui exhibent, à ce que l'on croit, les animaux protecteurs étroitement liés aux nomes et aux clans de l'Égypte primitive.

Représentations diverses

Sujets de guerre. — Les faits de guerre avaient cependant leur place sur la stèle de Goudéa, et le patési n'y pouvait omettre le sac de la ville d'Ansan, dans le pays d'Elam, mentionné par lui sur une de ses statues avec consécration du butin au dieu Nin-Ghirsou[1]. Parmi les fragments retrouvés, plusieurs figures proviennent d'une file de captifs, qu'une même corde attache l'un à l'autre par le cou (pl. X, fragm. 6). Ils relèvent les bras pour maintenir ce lien et empêcher qu'il ne les étrangle. Un pagne à franges tombant jusqu'aux genoux couvre le milieu de leurs corps amaigris; mais les têtes manquent et il est impossible de connaître le type donné à ces ennemis de Sirpourla. Leur place était sans doute au quatrième registre, mais rien ne le démontre matériellement. Ils marchent ainsi dans une direction opposée à celle des porteurs d'enseigne et des figures mêmes de Goudéa, comme s'ils étaient conduits au-devant du vainqueur pour subir les effets de sa colère.

Je ne dois pas oublier de dire que, sur le listel qui porte les prisonniers, on entrevoit l'extrémité levée d'une hachette chaldéenne à tranchant horizontal : il y avait donc un cinquième registre encore au-dessous, avec la représentation d'un combat ou d'une exécution après la victoire.

Tourné dans le même sens que les prisonniers, mais isolé sur un fragment à part, se tient un autre personnage, dont la figure a conservé intacte sa partie supérieure (pl. X, fragm. 5). Au lieu d'être complètement rasé, celui-ci se distingue par sa barbe en pointe et par ses cheveux frisés en couronne jusque sur ses oreilles. Son profil, au nez aquilin bien caractérisé, se rapprocherait même plus que les autres du type que l'on considère comme sémitique. Parmi les débris d'un petit relief de la collection Sarzec, où l'on voit aussi une file de captifs la corde au cou, un homme exactement du caractère que nous venons de décrire pousse devant lui un vaincu qu'il a saisi par sa longue chevelure[2]. Ce n'était donc pas un ennemi, mais un allié de race ou de nationalité différente, à moins que l'on ne place sous les ordres de Goudéa des chefs militaires qui se distinguaient de la classe sacerdotale par le port de la barbe et de la chevelure. La question reste très incertaine, et, dans l'impossibilité où l'on est encore de la trancher, il importe de signaler les exemples qui peuvent en faciliter la solution.

1. Statue B, col. VI, 64-69 : *Découvertes*, partie épigraphique, p. XI; cf. *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 111. — Sur un fragment pouvant provenir de la même stèle, mais anciennement rapporté par M. de Sarzec (*Découvertes*, pl. 22, fig. 6), un vaincu implorant l'*aman* a le crâne rasé, mais couronné d'un étroit bandeau d'étoffe, comme Strabon (p. 734) le dit des gens du peuple dans la région susienne (ῥάκος δὲ σινδόνιόν τι περὶ τῇ κεφαλῇ).

2. *Découvertes*, pl. 26, fig. 10 *a* et *b*.

Figures de Goudéa. — Après avoir décrit les quelques scènes qui peuvent être restituées avec certitude, je dois revenir sur les nombreuses figures de Goudéa (au moins dix, avons-nous compté) qui avaient leur place nécessaire dans chacun des actes représentés sur la stèle. Trois de ces figures méritent une attention spéciale.

La première (pl. VIII, fragm. 1) est intéressante entre toutes parce qu'elle nous donne intacte, la tête du patési, coiffée du turban; mais ce n'est pas un véritable portrait, et le nez ne présente même pas la courbure légère que l'on remarque dans la figure suivante.

Ici Goudéa, enveloppé obliquement dans le châle à franges, qui porte son cartouche, a les mains croisées, le regard dirigé un peu au-dessus de lui; son attitude est celle du dévot placé directement en face de la divinité et attendant ses ordres. Dans cette pose religieuse, il est intéressant de constater qu'il est toujours coiffé du turban, dont le bord quadrillé est conservé le long de ses tempes[1] : tel aussi se montre Hammourabi devant le dieu Samas.

Dans la troisième figure de Goudéa (pl. X, fragm. 4), le visage a été martelé avec rage, par suite de la même hostilité qui a fait briser la stèle en morceaux; mais la calotte du turban garde encore son quadrillage, et d'ailleurs le cartouche gravé sur le vêtement ne permet aucun doute. Ici le détail curieux est la grande palme que le patési tient sur son épaule droite, tandis que la main gauche est repliée sur la poitrine. Était-ce déjà un symbole de victoire ou simplement une offrande pour la protection des palmiers, dont la culture était une des ressources vitales du pays? La question n'est pas résolue; mais, dans le premier cas, la figure avait sa place marquée au milieu des représentations relatives à la prise d'Ansan. Sur le grand fragment de Berlin, Goudéa porte aussi la palme[2] et son visage a de même été martelé; mais le patési n'a pas le turban et il est conduit vers le dieu par son patron Nin-ghis-zida, qui le tient par la main : les deux représentations ne sont donc pas identiques. Seulement, si les figures qui portent la palme sur deux stèles différentes ont subi la même injure, ce doit être la signification triomphale de cet emblème qui les a désignées particulièrement aux ennemis de Sirpourla. Il y a là comme une revanche de la prise d'Ansan, très probablement de la part des Élamites, qui, dans leur retour offensif, auront commis ces mutilations et renversé les stèles de leur ancien vainqueur.

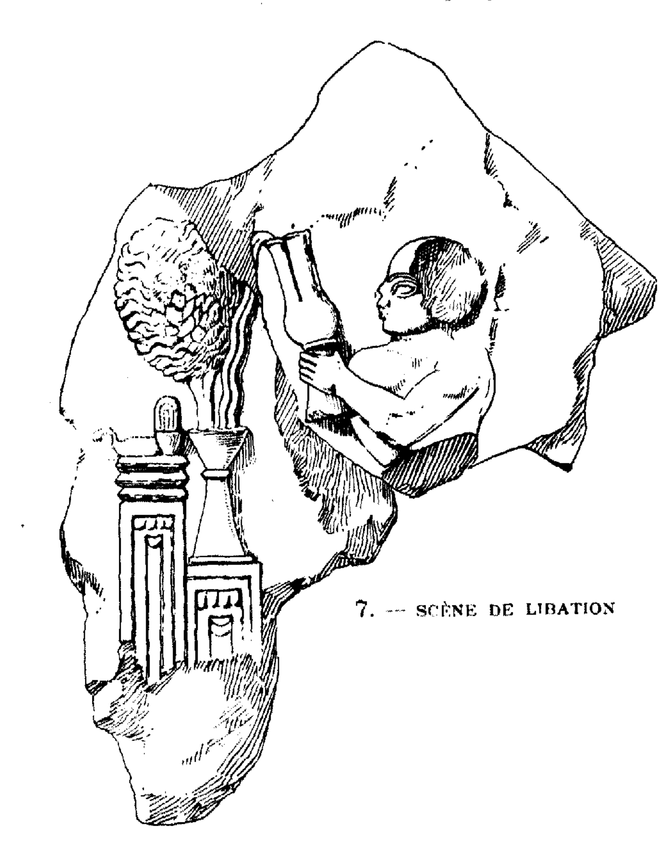
Autres sujets. — Au milieu d'une multitude de débris dont la place reste incertaine, quelques sujets excitent encore la curiosité.

Sur un petit fragment, j'ai déjà cité[3] un chariot bas, à roues pleines et dentelées

1. Comme dans la petite statue par nous restituée et figurée sur notre première planche.
2. Ed. Meyer, *Sumerier und Semiten*, pl. VII, p. 43 et suiv.
3. Voir plus haut p. 287.

de clous, traîné par un animal dont les pattes sont assez courtes et dont la queue paraît finir en long balai de poils, peut-être un bœuf; mais la pierre est si fruste qu'il est impossible d'en tirer aucune conclusion pour la question débattue des bêtes de trait employées à cette époque.

Une scène de libation (fig. 7), bien que très incomplète et recomposée avec trois fragments mutilés, confirme tout ce que j'ai dit sur la véritable forme chaldéenne de cet acte liturgique[1]. On y reconnaît la grande aiguière sans anse, tenue des deux mains par son long pied. Le filet d'eau, réservé à l'arrosement d'une plante sacrée, tombe ici, non sur un bouquet de palmes, mais sur un véritable arbuste, planté dans un haut cornet, qui occupe la première marche d'un autel à deux degrés, portant des offrandes.



7. — SCÈNE DE LIBATION

Ailleurs, c'est un personnage qui sort d'une porte élevée, tenant à la main une sorte de croissant (pl. X, fragm. 7). dont la forme rappelle le collier qui, sur les *koudourrou* babyloniens, est le symbole d'une grande déesse, comme Nin-harsag ou Zarpanit[2].

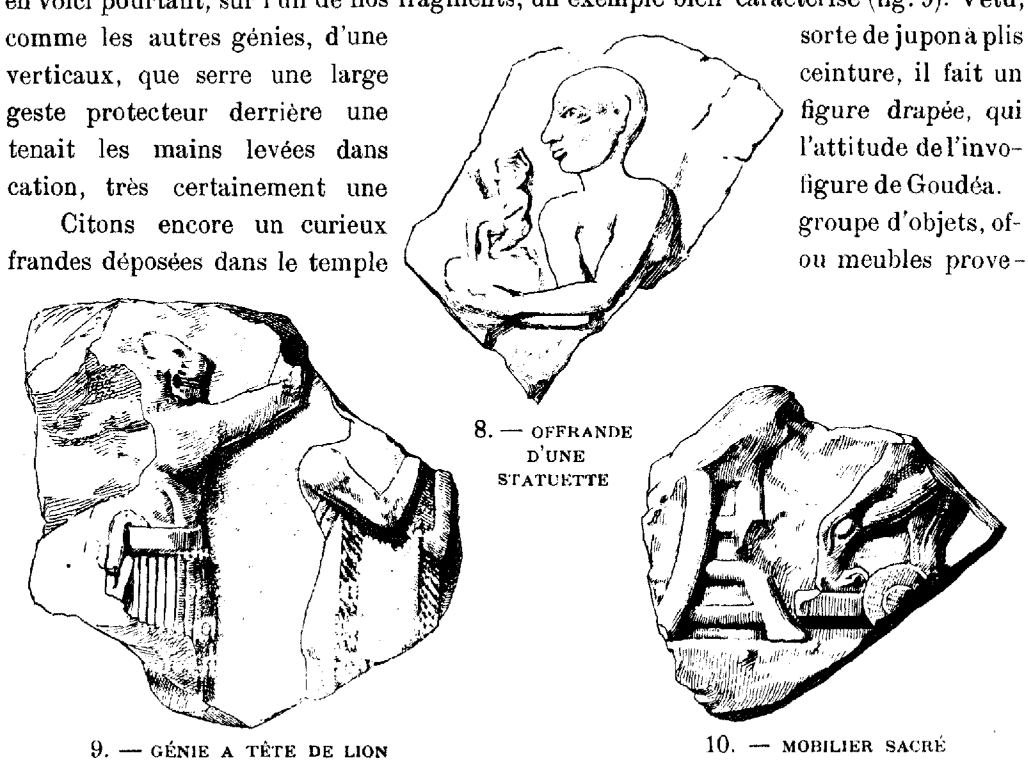
Une autre scène liturgique, jusqu'ici sans exemple, nous montre un personnage à la tête rasée, qui présente, soit au patési, soit au dieu lui-même, une de ces petites figures votives de cuivre que l'on a recueillies en grand nombre dans les logettes de fondation (ci-contre fig. 7). C'est le type du *dieu agenouillé*, et l'espèce de pieu ou de borne qu'il tient dans ses mains a sa pointe enfoncée dans une tablette servant de support. On peut hésiter entre la statuette de métal ou le modèle qui devait servir pour la fonte.

1. *Découvertes*, p. 209; *Villa royale chaldéenne*, p. 67; cf. Hilprecht, *Babylonian Expedition*, tome II, pl. XVI et notre *Catalogue des Antiquités chaldéennes*, p. 111 et 117.

2. *Délégation en Perse*, tome I, pl. XVI.

Le génie à tête de lion, souvent représenté sur les monuments babyloniens d'époque avancée, est très rare au contraire sur ceux de la haute époque chaldéenne : en voici pourtant, sur l'un de nos fragments, un exemple bien caractérisé (fig. 9). Vêtu, comme les autres génies, d'une sorte de jupon à plis verticaux, que serre une large ceinture, il fait un geste protecteur derrière une figure drapée, qui tenait les mains levées dans l'attitude de l'invocation, très certainement une figure de Goudéa.

Citons encore un curieux groupe d'objets, offrandes déposées dans le temple ou meubles provenant d'un pillage (fig. 10). On y remarque un meuble à pieds barrés, comme le siège des patésis, mais dont la courbe supérieure indique plutôt une sorte de trépied. Une singularité plus surprenante encore est l'arrière-train d'une figure de lion, placée sur une base à roulettes.



8. — OFFRANDE D'UNE STATUETTE

9. — GÉNIE A TÊTE DE LION

10. — MOBILIER SACRÉ

En dehors de tous ces morceaux, deux seulement, à cause du grain plus serré et de la teinte plus blanche de la pierre, ne doivent pas provenir de la stèle, bien qu'ils soient de la même époque et du même style.

Tel est d'abord un buste de déesse (pl. IX, fragm. 7), qui présente tout à fait de face sa tiare à plusieurs paires de cornes, son visage un peu trop élargi pour notre goût et les grands enroulements de sa chevelure tombant en deux torsades sur son vêtement floconneux. Son attitude rappelle de très près celle de la déesse Baou familièrement assise sur les genoux du dieu Nin-Ghirsou[1]. On aurait aimé à comprendre

1. *Découvertes*, pl. 25, fig. 5; *Catalogue*, n° 25.

cette figure parmi les divinités du registre supérieur; mais les proportions, un peu plus faibles, auraient montré tout de suite qu'elle n'en faisait pas partie.

Dans la même pierre est sculptée une importante représentation du symbole héraldique de Sirpourla (pl. VIII, fragm. 3). L'oiseau fantastique y était peut-être à deux têtes de lion, dont l'une paraît avoir été enlevée par une cassure. Quant aux deux lions placés sous lui, il les soulève par la queue et les tient obliquement, la croupe en l'air, ce qui donne à l'ensemble un mouvement très original. Une disposition toute semblable se retrouve sur un beau cylindre du Musée Britannique; mais les lions sont remplacés par deux antilopes, et l'aigle léontocéphale n'a qu'une seule tête[1]. Un grand fleuron portant le tout s'épanouit au sommet d'une colonne, accostée de deux figures de divinités, dont les têtes de face subsistent seules. C'était, dans des proportions plus grandes, un emblème fixé sur une hampe, comme ceux que nous avons vus dans la procession des étendards. Il faut considérer ce morceau, avec le fragment de la déesse que nous avons déjà réservé, comme appartenant à des stèles de second plan, sans doute en rapport avec les deux soubassements de moindre importance qui flanquaient celui de la grande stèle.

Sans compter les nombreux cartouches de Goudéa, la grande stèle portait aussi des inscriptions plus développées; mais il n'en reste que des lambeaux insignifiants. Au-dessous d'une zone de terrain figurée par un réseau d'écailles, comme pour indiquer sa nature montagneuse (peut-être le pays d'Élam), une série de cases d'écriture, dont quelques-unes seulement sont entières, ne laisse deviner qu'une formule banale sur la construction de l'É-ninnou. Un autre groupe, gravé sur le fond de la stèle, n'en dit pas davantage. On lit enfin, près de la représentation très mutilée d'une machine, trois caractères formant un mot dont le sens est encore indéterminé[2], et, à côté d'un débris de kaunakès, le nom, également isolé, du dieu Enlil.

Plus intéressant serait un grand fragment courbe, équivalent à un segment de cylindre, occupé par les derniers caractères d'une autre série de cases d'écriture, malheureusement assez frustes. Il provient certainement du monument circulaire dont la base a été retrouvée en place, entre l'escalier et le soubassement de la stèle. Ce devait être une colonne votive ou tout au moins une gaine cylindrique en pierre, destinée à maintenir un de ces symboles dressés, armes gigantesques des dieux, dont le fût était débité dans d'énormes pièces de cèdre : telle la masse d'armes colossale figurée sur un de nos fragments. Toujours est-il que l'on a recueilli non loin de là la moitié d'une superbe masse d'armes en pierre blanche très dure, de $0^{m}25$ de diamètre, dont il reste encore deux têtes de lion, avec inscription de Goudéa.

1. Ward, *Seal cylinders*, fig. 63, p. 32.
2. M. Thureau-Dangin lit : *ad-ghish(?)-shou*.

Les sept Stèles de Goudéa

Si maintenant, après avoir examiné et rapproché, autant que faire se peut, tous ces débris mutilés, nous consultons les textes antérieurement publiés, c'est le grand Cylindre A de Goudéa qui nous apporte surtout des renseignements utiles. Nous y voyons que le patési avait érigé, non pas une, mais sept stèles en pierre, sur des points très différents[1]. Les fragments que les nouvelles fouilles ont recueillis dans un cercle de quelques mètres ne sauraient donc appartenir qu'à un seul de ces bas-reliefs. Les rares morceaux que nous avons exceptés, se rapportent sans doute aux deux petites bases latérales; mais il ne faut pas songer à d'autres grandes stèles qui se seraient dressées à côté de la première, non plus qu'à un ramassis de fragments de provenances diverses. Cela confirme pleinement ce que j'ai déjà dit à ce sujet et donne bien l'idée d'un monument détruit sur place. On apprend aussi que Goudéa n'a pas fait exécuter les sept stèles successivement, pour des occasions différentes, mais en une seule année, et qu'il les a toutes érigées dans l'espace de sept jours, pour l'ornement du sanctuaire[2].

Le même texte décrit avec quelques détails cinq des emplacements occupés par les stèles; seulement le style hyperbolique, l'espèce de lyrisme architectural, familier aux constructeurs orientaux n'est guère fait pour dissiper l'obscurité que présentent par eux-mêmes les termes techniques[3].

Cela ne nous avance pas beaucoup, par exemple, de savoir que l'un de ces monuments, à propos duquel est invoqué le nom du dieu Enlil, s'élevait dans le *Ki-sal*[4], sorte de parvis ou de cour d'entrée, en rapport avec le *Ghir-noun*[5] et avec le vieux temple (celui d'Our-Baou sans doute), non loin d'un « lieu de jugement » (*ki di-koud*). — Une autre stèle se voyait à la porte *Ka-sour-ra*[6], près d'un quai, où arrivaient les grandes pièces de cèdre et autres bois, amenés de la région montagneuse; là on voyait aussi une barque sacrée de la déesse Baou et l'image d'un lion. — Une troisième stèle faisait face au levant[7] et se dressait près d'un emblème du Soleil; le

1. Cylindre A, colonne XXIX, 1. — Pour tous ces textes nous nous appuyons sur la traduction de F. Thureau-Dangin, dans ses *Inscriptions de Sumer et d'Akkad.*

2. Cyl. A, col. XXIII, 1-5.

3. Pour l'emplacement des stèles, voir Cyl. A, même col. XXIII, 8-29 et col. XXIV, 1-7.

4. Cyl. A, XXIII, 8-12, cf. XXVIII, 18. — D'après la Statue B (V, 12), toutes les stèles se seraient trouvées dans le *Ki-sal.*

5. Cyl. A, XXIII, 11; cf. XVIII, 1, 2; XXII, 22, 23 et Statue B, XVI, 29.

6. Cyl. A, XXIII, 13; cf. XXVI, 6-8, XV, 35; voir aussi la Statue I, col. IV, 1-4 (publiée par l'abbé Martin) et la Statue D, col. III, 3-8.

7. Cyl. A, XXIII, 25-30; cf. XXVI, 1, 2; XXII, 21, 22 et VIII, 6, 7.

dieu Enlil était encore nommé dans sa consécration. — Que dire du *Sou-ga-lam*[1] et de sa porte splendide, lieu d'où le dieu Nin-Ghirsou observait les contrées, endroit redoutable, sans doute à cause d'un « lieu de jugement » qui s'y trouvait aussi ! Une des sept stèles y voisinait avec l'image d'un dragon favorable. — Citons enfin l'*a-ga* de la déesse Baou[2], sorte de construction qualifiée de « lieu du conseil », mais dont la nature et la forme restent indéterminées; nous savons seulement que Goudéa y avait consacré, avec une des stèles, une seconde barque de la déesse et l'image d'un taureau.

Il est difficile de faire de la topographie sur des données aussi vagues. On doit pour le moment s'en tenir à cette indication toute générale, sans chercher à mettre, même dans la conjecture, une précision plus grande. Ce que les fragments nouvellement recueillis nous font connaître avec certitude, c'est le caractère, la forme et la composition de l'une des grandes stèles érigées par Goudéa sur plusieurs points du sanctuaire. Nous sommes renseignés sur la variété des motifs qui la décoraient, et par là nous pouvons nous faire une idée des autres ouvrages de la même série dont on n'a retrouvé que des fragments isolés.

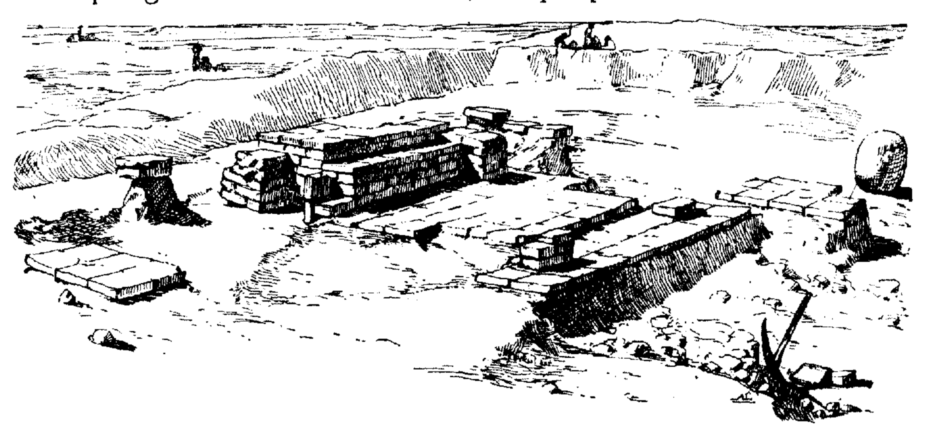
Les mutilations que le monument a subies ont par elles-mêmes, comme nous l'avons vu, un intérêt historique. D'autre part, les injures de la guerre auxquelles s'ajoutent celles du temps, le martelage ou l'érosion des surfaces, l'effet malencontreux des cassures, ne sauraient non plus détruire, pour tout œil exercé, le mérite d'art de ces reliefs. On n'y trouve plus sans doute la finesse et l'accent de l'art chaldéen au temps de Naram-Sin, c'est-à-dire à l'époque de son apogée. Cependant, l'école se maintient à un excellent niveau de sculpture officielle. En dépit de certains restes d'archaïsme, le modelé de la figure humaine est généralement juste et bien ressenti; l'exécution est facile et large, et, si parfois elle paraît même un peu sommaire, c'est que le sculpteur a su mesurer l'action de son ciseau à la nature du tuf poreux qu'il travaillait.

Indications Topographiques

Pour la topographie générale, je constate cependant que le gisement de ces débris de sculpture est un des points les plus septentrionaux des ruines. A soixante mètres plus loin dans la direction du Nord-Est, les fouilles ont encore mis à découvert, sur l'emplacement même du Tell B, dit *Tell des Grandes Briques*, un siège monumental d'une époque plus récente, car les briques cuites dont il est construit sont anonymes et join-

1. Cyl. A. XXIII, 19-21.
2. Cyl. A. XXIV, 4-6; cf. XXVI, 12, 13.

toyées simplement avec de la terre. Ce siège, sorte de long banc (fig. 11), sous lequel s'étend un pavage exhaussé d'une marche, indique peut-être un tribunal, un de ces



11. — SIÈGE MONUMENTAL EN BRIQUES

« lieux de jugement » mentionnés par les inscriptions de Goudéa. Il touchait presque à un épais mur d'enceinte en briques crues très bien façonnées, et dans le voisinage on a déterré jusqu'à cinq énormes contrepoids en pierre, percés de trous de suspension (fig. 12). Le Commandant Cros estime qu'ils devaient servir à manœuvrer de lourds battants de porte ou même un pont-levis. De plus il a constaté, par l'observation du terrain et des bandes de couleur très apparentes dans la plaine, que vers le même point se dirigeait le tracé d'un ancien canal venant du Chatt-el-Hai, comme on pourra le voir par le Plan d'ensemble K publié plus loin. Toute cette région est assurément la partie de la ville antique qui répond le mieux au quartier de la porte *Ka-sour-ra* et à la position de son quai, où abordaient les bois de construction amenés du haut pays par la voie fluviale.



12. — DEUX CONTREPOIDS

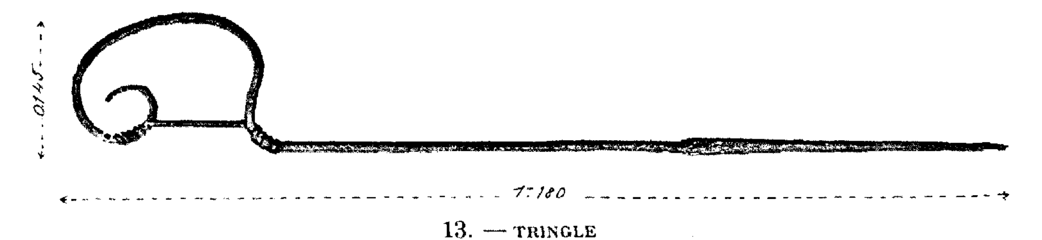
Sur notre figure 11, on remarquera que le banc monumental dont elle offre la représentation, devait être flanqué de deux accoudoirs en briques. Celui de droite est

ruiné ; mais celui de gauche se montre encore sous la forme d'une pile légèrement arrondie au sommet, sans doute par l'usage et le frottement. Or, en creusant à sa base, on a trouvé une cachette aménagée avec soin et, dans cette cachette, une partie de monture en cuivre, sans doute une entrée de fourreau pour une épée ou pour un poignard, avec traces d'un mince placage en or.

Objets divers

Décrivons encore, pour finir, quelques objets intéressants, recueillis sur différents points de cette région.

Non loin du grand siège en briques dont nous avons parlé tout à l'heure, à 7m60 vers l'Ouest, sur un petit dallage en bitume, étaient couchées deux grandes tringles en cuivre, dont l'une est ici figurée. Elles sont toutes les deux fortement recourbées sur



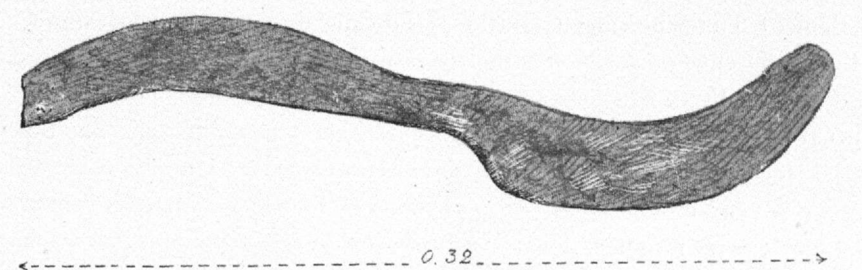
13. — TRINGLE

elles-mêmes en forme de crosses, et l'ouverture de la courbe est maintenue par un fil de même métal enroulé plusieurs fois à ses deux extrémités. La tige inférieure est fortement aplatie comme pour être plantée dans les interstices d'un dallage ou insérée horizontalement entre les assises d'un mur. Il est bien difficile de déterminer l'usage de pareils objets ; on a pensé à des espèces d'embrasses métalliques, disposées pour retenir des rideaux ou des tentures, dans l'hypothèse que le trône en briques devait occuper le centre de quelque construction légère.

Au-dessous du dallage en bitume, un tombeau en briques de faibles dimensions, s'était trouvé rempli par de l'argile tassée, au milieu de laquelle on a été fort étonné de recueillir deux fragments de tablettes et une jolie statuette en albâtre de l'époque de Goudéa, malheureusement sans la tête. L'attitude est celle de la femme assise à l'orientale sur ses jambes repliées ; le costume se compose uniquement du châle à franges, croisé dans le dos comme dans une petite figure découverte antérieurement par M. de Sarzec, mais peut-être avec plus de recherche dans l'indication des plis et dans la composition des franges (Pl. XI, fig. 3[1]).

1. De Sarzec et Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, pl. 22 *bis*, fig. 3, et p. 343 ; cf. *Catalogue des Antiquités chaldéennes*, p. 251.

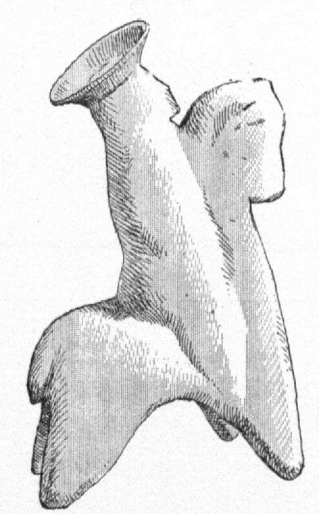
A l'ancienne industrie locale appartient aussi un instrument en cuivre, sorte de petite serpe à tranchant courbe, comme les armes trouvées dans la nécropole du Tell H.



14. — SERPE EN CUIVRE

Celle-ci était enfouie à $2^{m}60$ de profondeur et à la distance de 17 mètres vers l'Est de la Construction aux trois piédestaux.

Plus près de cette construction, à $7^{m}50$ de l'angle Nord-Est et à $1^{m}50$ seulement de profondeur, on a recueilli un petit cavalier en terre cuite (fig. 15). Si grossièrement que soient modelées les jambes du cheval, il faut considérer la coupe de la crinière et surtout la coiffure du personnage. Ce large chapeau, qui rappelle le pétase des cavaliers athéniens ou mieux la *causia* macédonienne, doit indiquer l'époque des Séleucides.



15. — TERRE CUITE



16. — TERRE CUITE

Un peu en avant du contrefort à caniveau décrit à la page 282 et figuré, dans nos planches hors texte, par la Vue topographique n° 12, les couches remuées ont donné encore une terre cuite, celle-ci représentant une femme, sans doute une déesse, trônant sur un large siège à dossier (fig. 16). Sa coiffure arrondie en couronne et son ample tunique à étages de petits plis se retrouvent dans les n°s 6 et 7 de la Planche VII. On y reconnaît ce style ionien que la domination perse a répandu très loin en Asie, même avant la conquête d'Alexandre.

A cette énumération, notre Planche XI, figures 2 *a* et *b*, ajoute un petit monument qui provient d'une tout autre région des fouilles. A l'Est du Tell-des-Tablettes, le déblaiement d'une ancienne habitation, en dedans du mur d'enceinte indiqué par la coloration différente du sol, a fait mettre la main sur une mince plaquette d'albâtre, percée d'un trou de suspension, sans doute comme talisman protecteur. Les deux faces, découpées et gravées plutôt que sculptées, représentent un animal plus que fantastique ; car il est formé par l'opposition de deux avant-corps de taureau couché à tête humaine. Ses yeux recreusés, sa barbe carrée, ses cheveux en torsades sont tout à fait de style local; mais les têtes, dégarnies au-dessus du front, portent des trous dans lesquels devaient s'ajuster des coiffures en pâte de couleur, comme on en voit dans certaines statuettes d'albâtre d'une époque avancée; on pense à ces tiares à cornes étagées qui étaient l'ordinaire attribut des taureaux androcéphales. L'objet est curieux par la persistance et par l'exagération même des anciens types babyloniens.

RAPPORT

SUR LES

FOUILLES DU COMMANDANT CROS

CAMPAGNE DE 1909

Par Léon HEUZEY

Je voudrais exposer sommairement devant l'Académie[1] les résultats obtenus par M. le Commandant Gaston Cros, chef de la Mission française de Chaldée, dans la quatrième campagne de fouilles entreprises par lui, pendant l'hiver et le printemps de l'année 1909, sur l'emplacement de *Tello*, l'antique *Sirpourla* ou *Lagash*.

Au lendemain des graves événements dont l'Empire Ottoman venait d'être le théâtre, en présence d'un régime nouveau, un instant menacé par une réaction à peine réprimée, la continuation de ces travaux était commandée par la nécessité de ne pas laisser périmer nos droits scientifiques sur les ruines de toute une ville dont nos découvertes antérieures étaient loin d'avoir épuisé les secrets.

D'autre part, le contre-coup des mêmes événements, leur répercussion sur les tribus arabes de la Mésopotamie, toujours si promptes à s'émouvoir, rendaient l'expédition particulièrement difficile et même dangereuse; mais de pareilles raisons n'étaient pas faites pour arrêter un officier qui s'était déjà signalé sur le même terrain par son sang-froid et par son énergie. Des batailles en règle s'étaient livrées, quelques mois auparavant, aux portes des petites places de *Chattra* et de *Nasrié*, chefs-lieux turcs de la contrée. Les Arabes Montéfiks, qui campent autour de Tello et qui fournissent à la Mission ses ouvriers, étaient en révolte ouverte, et l'appui bienveillant toujours accordé à nos recherches par la *Direction des Antiquités* à Constantinople ne pouvait avoir sur eux aucune action.

C'est seulement en renonçant à toute escorte turque, en franchissant, seul avec

1. Rapport communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 23 mars 1910, et publié dans les *Comptes rendus*, p. 158.

son ordonnance et deux vieux zaptiés inoffensifs, la frontière des tribus insoumises, que le Commandant a pu s'engager sur les eaux du Chatt-el-Haï, sans autre protection que celle du drapeau français flottant au mât de son *bélem*[1]. Une fois parvenu sur le territoire de Tello, il a réussi, malgré bien des difficultés provoquées par les cheiks, que rendait plus exigeants leur indépendance momentanée, à se créer une situation de neutralité assez forte pour reprendre ses fouilles dans des conditions favorables.

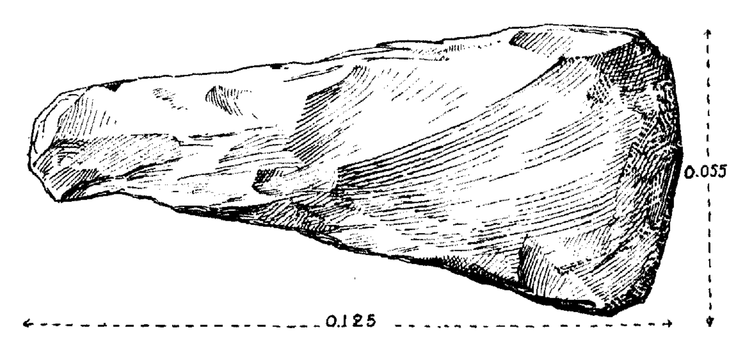
Le programme de la campagne, arrêté d'un commun accord avant le départ de Paris, présentait aussi des difficultés particulières. Il s'agissait d'atteindre et d'attaquer profondément les massifs de briques crues, qui forment la presque totalité des constructions de l'antique cité chaldéenne. La brique cuite, en effet, n'y est employée que par exception et seulement dans certaines parties qui exigeaient une solidité plus grande, par exemple pour renforcer une fondation ou un angle de muraille, pour élever une porte monumentale, pour établir des seuils, des pavages, des caniveaux, ou pour produire des dispositions d'architecture d'un caractère spécial. Tout le reste est constitué par des masses argileuses, que l'on ne peut distinguer et dégager qu'avec peine du terrain même où elles sont enfouies, sans compter les additions et les superpositions avec lesquelles elles se confondent. On hésite d'autant plus à les explorer que les résultats d'un pareil effort sont purement scientifiques, qu'ils intéressent surtout la topographie et l'architecture et ne promettent qu'une moisson restreinte en découvertes de détail. Il importait cependant d'entreprendre cette partie plus sévère du travail pour arriver à des constatations positives. Grâce à son expérience du terrain, le commandant Cros a pu y réussir avec une remarquable précision.

FOUILLES AU SUD DE LA MAISON-DES-FRUITS

Il est revenu d'abord aux antiques terrassements artificiels de *Ghirsou*, qui constituaient, même avant l'époque reculée du roi Our-Nina, le noyau primitif de la cité. Là, il a reconnu, dans deux directions convergentes, par des tranchées transversales, les épaisses murailles de soutènement qui limitaient le célèbre tell de la *Maison-des-Fruits*, où M. de Sarzec et lui-même ont recueilli tant de monuments de la plus haute antiquité[2]. Elles étaient formées de ces briques crues, oblongues et bombées d'un seul côté, appelées *plano-convexes*, qu'il a trouvées ici, curieusement assemblées deux à deux avec de la terre, non pas, comme on pourrait le croire, par leurs faces planes, mais par leurs faces courbes, de manière à former des parallélipipèdes, plus commodes à em-

1. Barque à voiles du pays.
2. Voir le Plan d'ensemble K.

ployer dans la construction. Au cours de cette reconnaissance, poursuivie dans les parties les plus profondes du tell, il a recueilli au sud des constructions d'Our-Nina et de ses prédécesseurs, une hache en silex éclaté, d'un type très ancien, comme on



17. — HACHE EN SILEX

pourra en juger par la figure ci-jointe. Elle se trouvait à 4 mètres environ au-dessus du niveau des infiltrations fluviales.

LE REMPART DE GOUDÉA

Le déblaiement de ces murs pré-sargoniques a conduit à une découverte plus importante encore : celle de tout un secteur de l'enceinte militaire édifiée plusieurs siècles plus tard par le patési Goudéa, le grand constructeur des monuments de Tello. Le Commandant Cros a pu dégager les deux faces, extérieure et intérieure, de ce rempart également en briques crues, les suivre sur une longueur de près de cent mètres dans les complications, déjà savantes, de leurs courtines et de leurs tours, obligé à maintes reprises d'établir lui-même, la pioche en main, les limites de la construction, pour empêcher les ouvriers de détruire leur propre ouvrage.

La muraille[1], légèrement inclinée sur sa face externe, a presque partout dix mètres d'épaisseur, et ses masses imposantes, superposées en deux étages, s'élèvent encore sur certains points jusqu'à huit mètres de haut. Les briques crues, moulées avec soin, sont parfaitement carrées. Elles ont $0^m\,34$ de côté sur $0^m\,09$ d'épaisseur, ce qui répond, en tenant compte du retrait produit par la cuisson, à la dimension des briques cuites qui portent l'inscription de Goudéa. Dans les assises, d'une remarquable régularité, l'alternance des joints est produite, d'une couche à l'autre, par l'intervention des demi-

1. Le plan J est consacré à cette muraille et aux constructions qui l'avoisinent. Les vues topographiques 13 et 14 en représentent différentes parties.

briques, les ἡμιπλίνθια des Grecs, qui deviendront pour les constructeurs romains les briques normales, mais en conservant le nom de *lateres*, c'est-à-dire briques de flanquement.

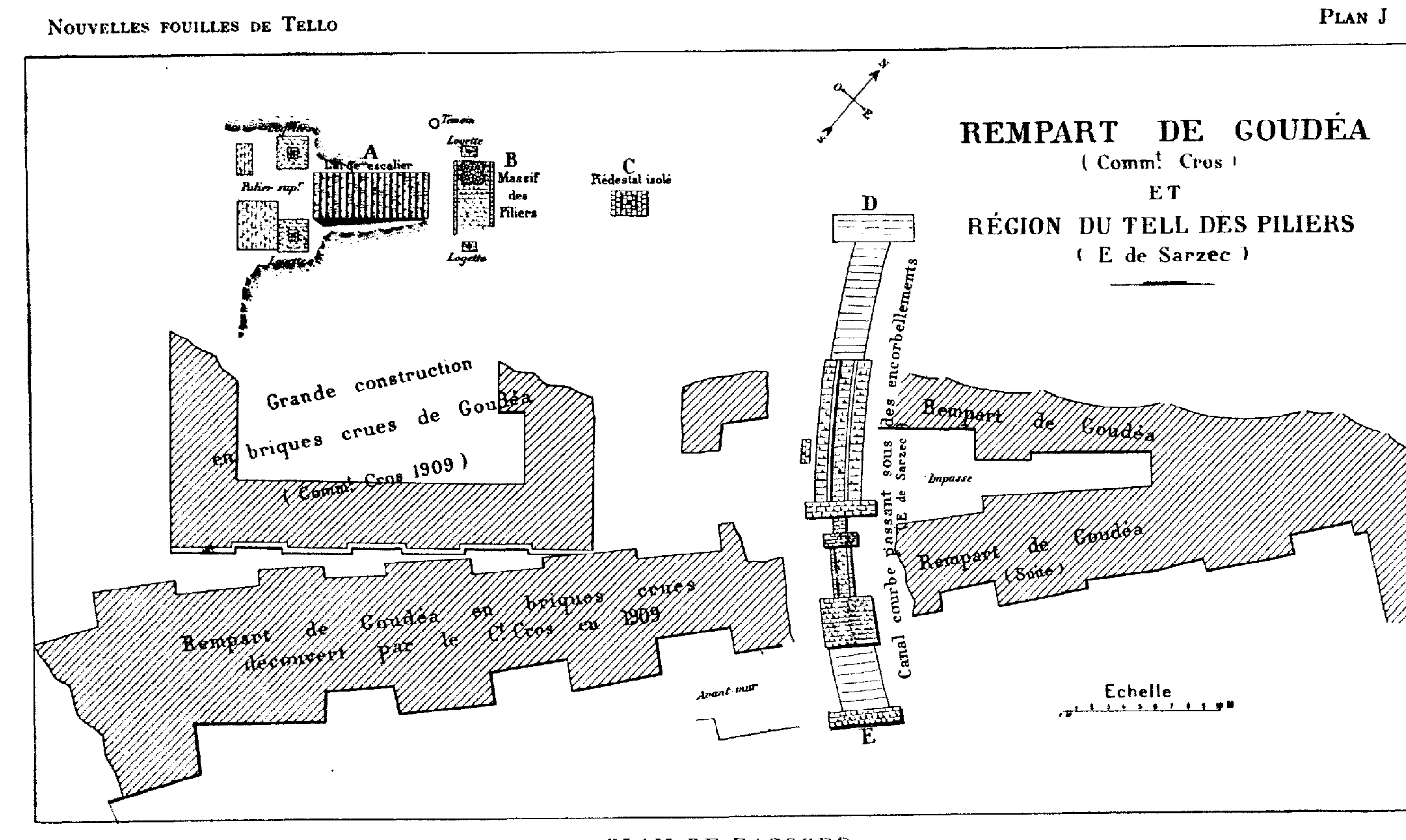
D'autres particularités sont moins conformes aux règles habituelles de la construction, et il n'est pas toujours facile de les expliquer. Ainsi les deux faces du rempart sont revêtues d'un parement, également en briques crues posées à plat, et cette sorte de placage épais ne fait pas corps avec l'appareil de la muraille.

Là aussi, le Commandant Cros a eu l'occasion de constater et d'observer sur place l'usage des cônes de terre cuite, en forme d'énormes clous à large tête, que l'on ramasse en si grand nombre dans les fouilles de Tello. Il les a trouvés piqués, jusqu'à moitié de leur longueur, entre les joints des assises, et cela non pas uniquement dans les fondations, comme on le croyait jusqu'ici, mais dans la hauteur de la muraille. Par leur forme et par les inscriptions votives dont ils sont couverts, c'étaient à la fois des instruments de protection magique et des témoins signant du nom de Goudéa la construction en briques crues, qui est nécessairement anépigraphe. Mais ils remplissaient encore une troisième fonction, plus pratique, que l'on ne soupçonnait pas : disséminés sans une symétrie absolue, à 0m 50 ou 0m 60 les uns des autres, ils semblent aussi avoir été utilisés pour soutenir un enduit crayeux de couleur blanchâtre, qui couvre encore dans beaucoup de parties la face externe de la muraille et dont l'épaisseur est de 10 centimètres environ. Ils y étaient d'ailleurs dissimulés et comme plongés à quelques centimètres de profondeur et ne pouvaient produire au dehors aucun effet décoratif, malgré l'indication contraire donnée antérieurement par les petits cônes vernissés du palais d'Érech.

Maintenant que cette importante section de l'enceinte chaldéenne a été mise au jour, nous possédons une amorce certaine, un fil conducteur pour retrouver tout le plan de la ville antique, à l'époque la plus florissante de son histoire. Un point délicat était de raccorder les nouvelles découvertes avec les résultats des fouilles antérieurement pratiquées dans la même région. La relation a pu être établie par la rencontre d'un pavage en briques cuites, qui traverse le pied du rempart et qui a été reconnu avec certitude comme appartenant à un ancien conduit d'égout, relevé autrefois et photographié par M. de Sarzec, avec ses voûtes aiguës et ses encorbellements [1].

Tout près de là, les fouilles de 1909 ont encore dégagé les murs d'un grand édifice rectangulaire, également en briques crues du type de Goudéa, soigneusement appareillées sur une épaisseur de 4 mètres. L'une des faces de la construction, décorée de larges panneaux saillants, sur 20 mètres de longueur, touche par un de ses angles

1. *Découvertes en Chaldée*, pl. 60, fig. 2; cf. p. 433, où le raccordement avec le plan J du Commandant Cros a été déjà étudié.



PLAN DE RACCORD

Région des Piliers et du Rempart de Goudéa

au revers du rempart, tandis que la partie opposée paraît avoir englobé l'un des monuments les plus énigmatiques de Tello : le curieux massif des *Piliers de Goudéa,* supportant un ou même deux faisceaux de quatre colonnes assemblées, dont les briques mentionnaient un « lieu de jugement, en bois de cèdre » : or, à l'intérieur du rectangle en briques crues, les nouvelles fouilles ont permis de constater les traces d'un violent incendie [1].

De la région qui borde extérieurement le rempart doit provenir aussi une plaquette de terre cuite, qui porte une représentation intéressante pour la mythologie chaldéenne (fig. 18). Sur un bélier couché est assis un personnage caractérisé comme une divinité par sa coiffure à cornes et par son vêtement de kaunakès. Un fouet à court manche, dont la longue lanière retombe derrière son épaule, achève de désigner un dieu champêtre, présidant à la garde des troupeaux, peut-être *En-loulim* placé à ce titre sous les ordres de Nin-Ghirsou. Dans la mythologie grecque, le dieu Hermès, qui a parfois la même fonction pastorale, est aussi représenté sur un bélier.



18. — TERRE CUITE

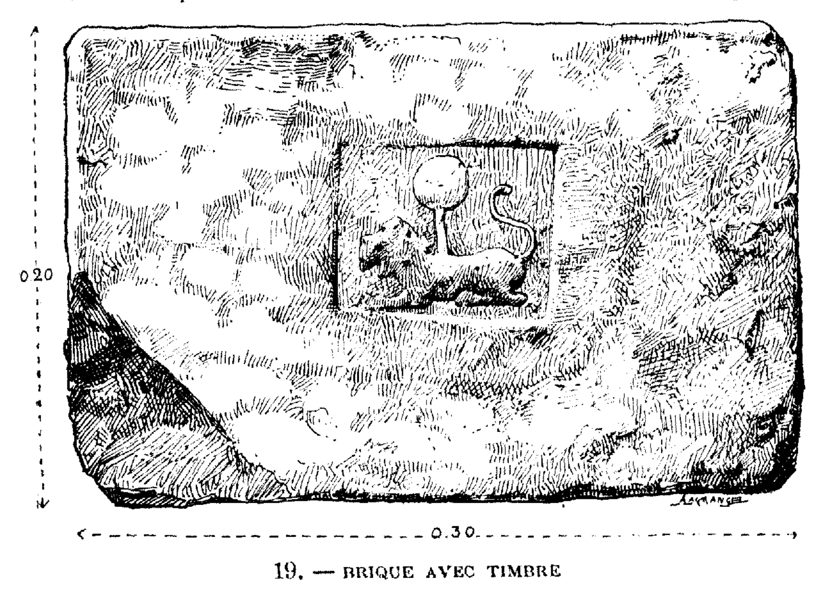
Bien que, par leur masse compacte, les murailles et les terrassements artificiels en briques crues écartent plutôt les trouvailles de détail, cependant les antiquités de diverse nature, les objets intéressants pour les séries archéologiques, ne manquent pas non plus dans la récolte de 1909 : instruments en silex ou en cuivre, terres cuites, tablettes de pierre ou d'argile, vases et débris céramiques. Plusieurs nouveaux fragments sculptés d'une stèle de Goudéa proviennent du gisement exploré en 1905 ; ils compléteront les notions que les parties précédemment retrouvées nous ont déjà fournies sur la mythologie, les usages et l'histoire même de l'antique Chaldée.

Tels sont, sommairement exposés, les principaux résultats de cette nouvelle campagne, dans laquelle M. le Commandant Cros, par ses remarquables aptitudes techniques et aussi par ses qualités militaires d'organisation et de commandement, a rempli avec succès la mission qui lui était confiée, en même temps qu'il conservait à la science française un champ de découvertes de première importance pour la connaissance de la haute antiquité orientale.

1. Pour la relation avec les Piliers de Goudéa, voir *Découvertes en Chaldée*, p. 424 et suivantes ; cf. la Statue B de Goudéa, col. X, 7, et col. XII, 13-16.

FOUILLES DIVERSES

A côté des tranchées principales ouvertes chaque année sur des points déterminés à l'avance, les fouilles accidentelles, faites à différentes époques sur les indications du terrain, ont produit quelques résultats qui méritent d'être signalés en terminant. Les alentours du campement, établi sur un monticule, à 400 mètres environ au Sud du Tell-des-Tablettes, ont à plusieurs reprises donné lieu de pareils sondages. A une égale distance entre ces deux points, le Commandant Cros avait remarqué un assez grand nombre de briques archaïques bombées, dont plusieurs portaient comme empreinte l'aigle héraldique de Lagash. Là, dans le voisinage d'une ancienne construction en briques crues ayant le caractère d'une habitation, un petit dallage couvrait l'orifice d'un conduit de descente en cercles de poterie; il était formé par des briques du type archaïque bombé, marquées avec l'index d'un trait ou d'une croix. Deux d'entre elles seulement portaient des empreintes, l'une, la figure déjà connue de l'aigle léontocéphale, l'autre, la marque encore inédite dont nous donnons ici la représentation.



19. — BRIQUE AVEC TIMBRE

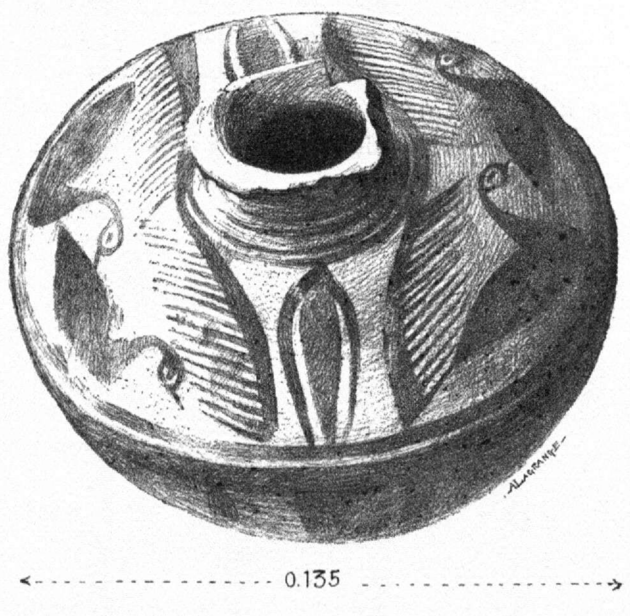
C'est un lion couché au pied d'une courte hampe, surmontée d'un grand disque. Il faut rapprocher de ce symbole la figure du lion soutenant sur son dos le disque solaire, tel que nous l'avons vu sur les étendards de Goudéa[1]; on peut penser aussi à la masse d'armes colossale plantée en terre, dont la signification symbolique n'était peut-être pas très différente[2]. Sur la face bombée de la même brique et de quelques autres, on

1. Voir plus haut p. 291, figures *a* et *b*; pl. IX, fig. 3.
2. Voir aussi p. 225; cf. pl. IX, fig. 6.

remarque des cannelures grossières ; c'est comme l'empreinte d'une série de nodosités, sans doute à cause des lits de roseaux que l'on plaçait, avant l'opération de la cuisson, entre les couches des briques encore fraîches[1].

Les puits de sondage ainsi creusés contenaient également un tres grand nombre de vases et de fragments de vases, à tel point que l'on pouvait se croire dans le voisinage d'un atelier céramique ou dans un quartier spécialement habité par les potiers, comme on en voit dans beaucoup de villes de l'Orient. Ce sont pour la plupart des vases en terre grisâtre, de formes connues et déjà reproduites, les uns façonnés au tour, les autres à la main et d'une fabrication très rustique, sinon primitive.

Nous avons déjà signalé l'extrême rareté de la céramique peinte dans toute la



20. — VASE PEINT

région de Tello, pourtant assez voisine de Suse pour n'avoir pas ignoré les remarquables procédés de la fabrique susienne; cette rareté est ici confirmée. Parmi tant de vases, deux exemples seulement portent des traces de peinture; mais fort heureusement, à côté d'un petit éclat de poterie décoré de lignes noirâtres, un vase était presque entièrement conservé avec sa décoration en couleurs. C'est une sorte de grand aryballe dont la panse forme un cercle presque plat autour du goulot; là est figurée de chaque côté comme une feuille d'eau accostée de deux palmes, le tout sommairement tracé en noir au pinceau, avec touches de couleur rouge étendues sur le

1. J'ai remarqué, en effet, la même particularité sur beaucoup de briques archaïques bombées, dites plano-convexes.

fond. Entre ces motifs symétriquement opposés, deux couples d'oiseaux aquatiques esquissés en noir semblent marcher à la file. Au-dessous, la partie courbe de la panse est limitée par deux cercles de couleur noire que réunissent des bandes verticales, dessinant sur le fond une simple croix.

Parmi les fragments de terre grise, plusieurs sont des becs de vase, dont l'un en forme de tête de bélier, très bien modelée. Notons enfin un de ces petits chars de terre cuite qui se rencontrent fréquemment dans les couches babyloniennes et une belle rosace à seize pétales, émaillée en bleu clair, avec trou d'attache au milieu, excellent travail assyrien (diamètre: 0,068).

Pour les deux spécimens de vases peints, Edmond Pottier, dont la grande compétence fait autorité sur ce sujet, les considère comme répondant à la seconde période de la céramique susienne, c'est-à-dire à l'époque des patésis de Tello antérieurs à Naram-Sin. Il est de fait que tous les motifs d'ornement que nous avons notés, triangles formés de traits parallèles, feuilles d'eau, sortes de palmes, oiseaux aquatiques, bandes verticales ou disposées en croix, se retrouvent exactement, avec le même style négligé, dans cette seconde série de vases susiens [1]. On est donc porté à croire que les échantillons si rares trouvés à Tello sont exportés de cette fabrique. Tous les débris de terre cuite provenant de Tello sont remarquables par la saveur saline très accentuée que l'on y trouve quand on les touche de la langue. Cela tient à un sol conquis lentement sur des lagunes marines. Il y aurait à rechercher si cette argile très imprégnée de sel n'était pas réfractaire à la couleur, ce qui expliquerait que les ateliers de la Basse-Chaldée, pour des raisons matérielles et toutes pratiques, n'aient pas fait usage de la céramique peinte.

PLAN D'ENSEMBLE K

Pour terminer ces comptes rendus des nouvelles fouilles de Tello, nous avons fait dresser, d'après le plan général levé par le Commandant Cros, le Plan d'ensemble K, qui réunit les principaux champs de fouilles, moins celui du Tell-des-Tablettes, trop éloigné pour y être compris.

On reconnait d'abord, dans le tracé gréco-syrien du Palais, ce qui reste de l'ancien *É-ninnou*, sanctuaire du grand dieu local Nin-Ghirsou, avec l'angle de la tour à étages ou *ziggourat* du patési Our-Baou et avec la Porte de Goudéa. Malgré l'énorme coupure que les constructeurs du Palais ont faite, au Nord-Est, dans les anciens

1. E. Pottier, *Étude historique et chronologique sur les vases peints de l'Acropole de Suse*, dans les *Mémoires de la Délégation en Perse*, tome XIII (1912). Voir plus particulièrement les planches XXV à XXIX.

soubassements de briques crues, la limite du *péribole* est encore marquée par le perron en pierres de Goudéa et par le contrefort qui s'y relie.

Au quartier de l'É-Ninnou fait suite le quartier primitif de *Ghirsou,* avec ses constructions pré-sargoniques, sur une esplanade dont le double pilier de Goudéa devait précéder l'accès vers le Nord-Est.

Vers le même point, l''importante section d'un rempart de Goudéa découverte en dernier lieu par le Commandant Cros, appartiendrait au côté Sud-Est du plan que l'une des statues porte sur ses genoux. Il faudrait reconnaître là une forteresse intérieure ou ville sainte, qui contenait l'É-Ninnou et plus loin s'élargissait en équerre pour englober le vieux quartier de Ghirsou.

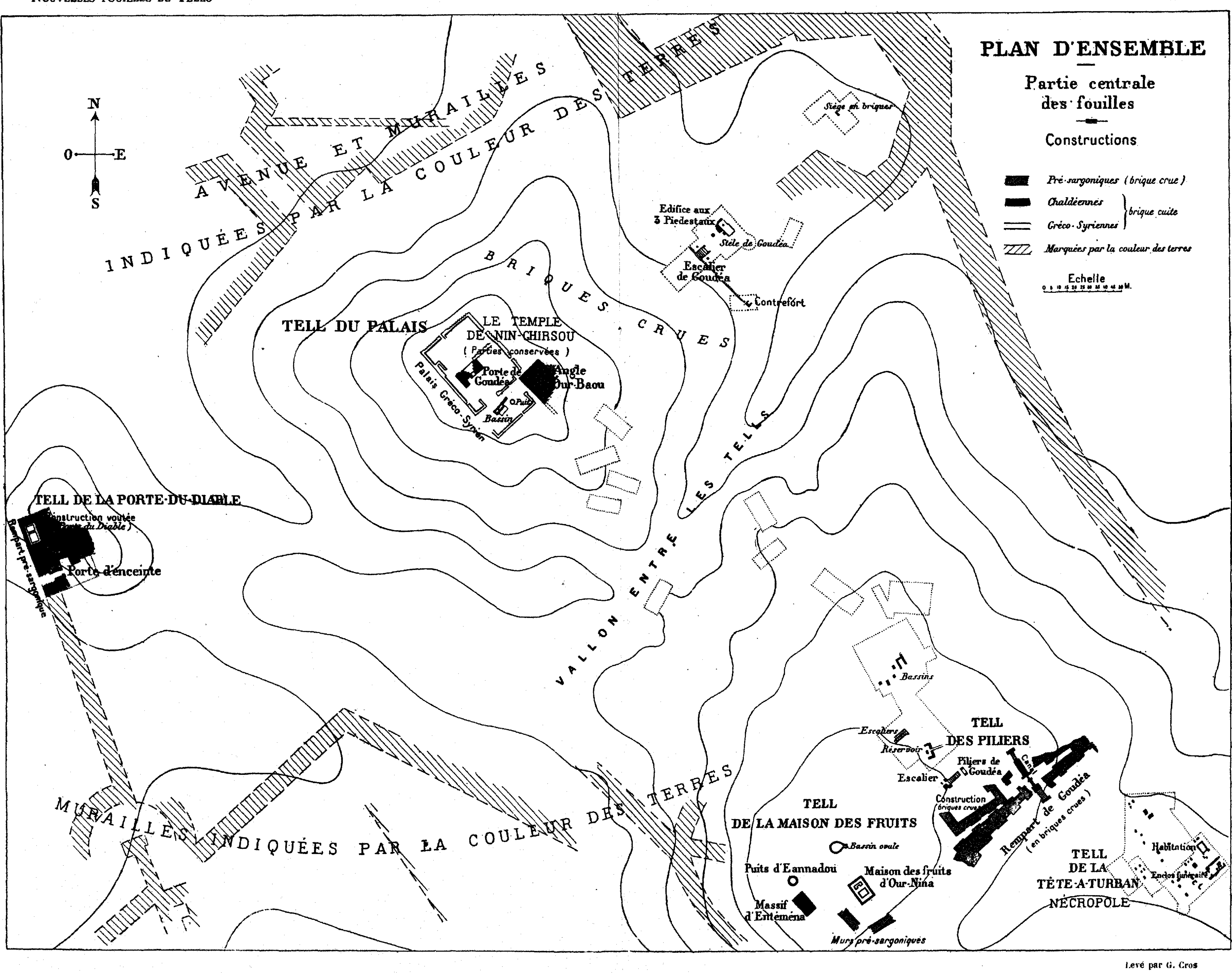
Une enceinte extérieure plus vaste existait d'ailleurs, dès les temps pré-sargoniques, comme le montre un autre massif d'angle en briques crues, avec porte fortifiée et amorces de remparts, près de la construction voûtée nommée *Porte-du-Diable*. Quant aux traces de murailles indiquées par la couleur du terrain, elles ne peuvent guère accuser que les dispositions de l'époque gréco-parthe.

Si les distances qui séparent ces différents points contribuent à donner à notre plan d'ensemble un aspect de dispersion, qui étonne au premier abord, cela tient à la rareté des constructions chaldéennes en briques cuites, à la difficulté de retrouver et de suivre les constructions en briques crues, sans compter les coupures facilement pratiquées, par les anciens eux-mêmes, dans les massifs de soubassement édifiés avec de pareils matériaux. Les centres principaux de la ville antique n'en ont pas moins été mis à découvert, et, sur chacun de ces points, l'abondance et l'intérêt historique des moindres monuments ont réclamé une exploration longue et minutieuse. Nous ne pouvons que nous réjouir de n'avoir pas trop sacrifié au pédantisme des fouilles soi-disant méthodiques.

Dès que les circonstances le permettront, la Mission française de Chaldée, achevant ses travaux, n'aura qu'à poursuivre le déblaiement du rempart de Goudéa pour remédier, dans la topographie de l'antique Lagash, à ce manque apparent de continuité.



PLAN D'ENSEMBLE K



Levé par G. Cros

TABLES

CONCORDANCE DES PLANCHES ET DU TEXTE

TABLE ANALYTIQUE DES FIGURES

STATUES

STATUETTES

BAS-RELIEFS

FIGURES DE TERRE CUITE

GRAVURE SUR NACRE ET SUR COQUILLE

GLYPTIQUE

AMULETTES

BIJOUX

ARMES ET INSTRUMENTS

OBJETS EN PIERRE

POIDS

VASES EN MÉTAL

VASES EN PIERRE

VASES D'ARGILE

DIVERS

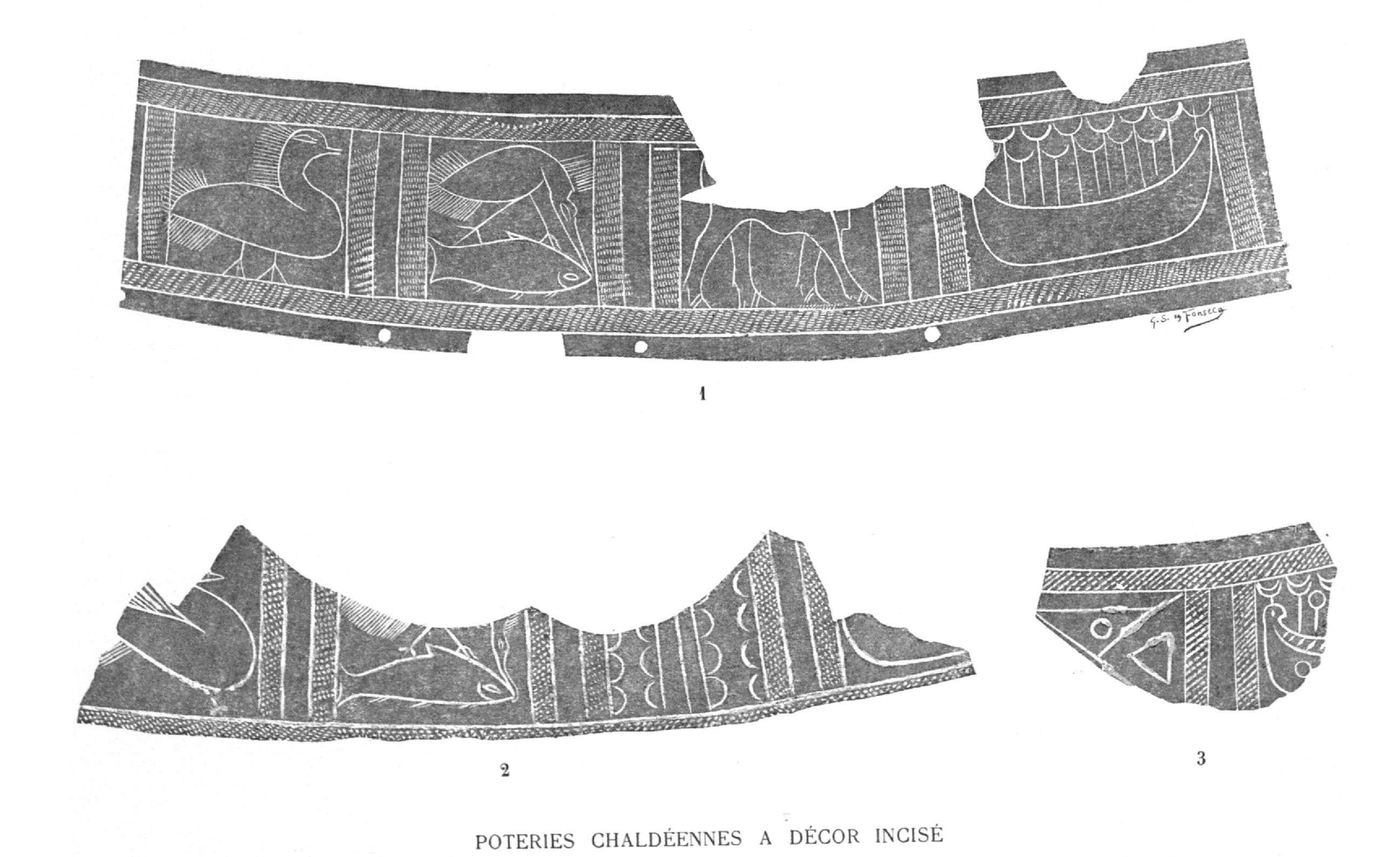
FAC-SIMILÉS DE TABLETTES ET D'INSCRIPTIONS

PLANS, COUPES ET VUES

VUES TOPOGRAPHIQUES

TABLE DES MATIÈRES

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE E. BERTRAND 683



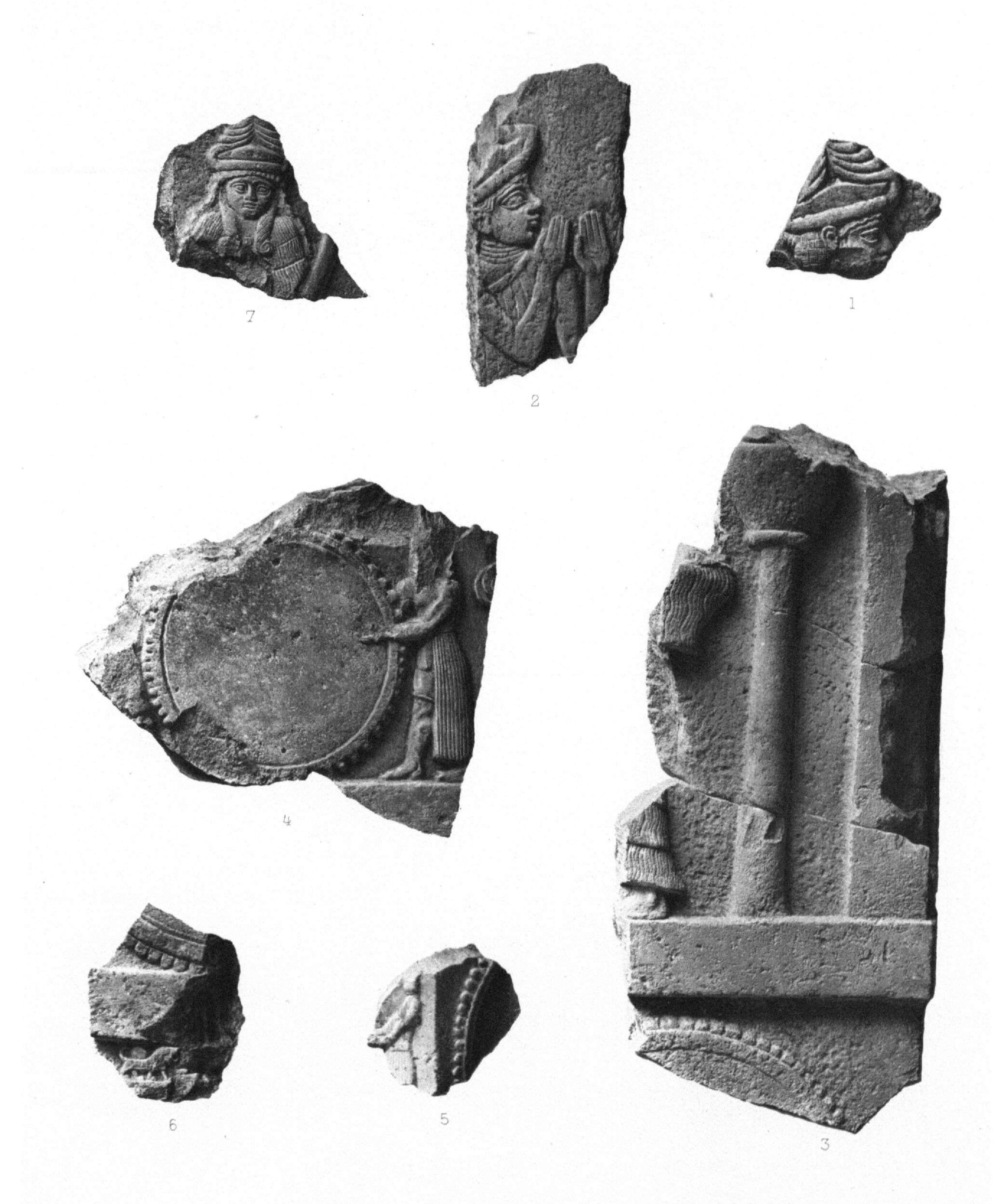
POTERIES CHALDÉENNES A DÉCOR INCISÉ

1, 2 — Vases trouvés à Tello. — 3, Fragment trouvé à Suse.

(Développement des sujets)

H. Demoulin, Sc.

E. Leroux, Ed.



GRANDE STÈLE DE GOUDÉA

(Fragments)

Echelle : $\frac{1}{5}$

E. Leroux Edit. Héliog. Dujardin.



GRANDE STÈLE DE GOUDÉA

(Autres fragments)

Echelle $\frac{1}{5}$

E. Leroux Edit. Héliog. Dujardin



SUJETS DIVERS

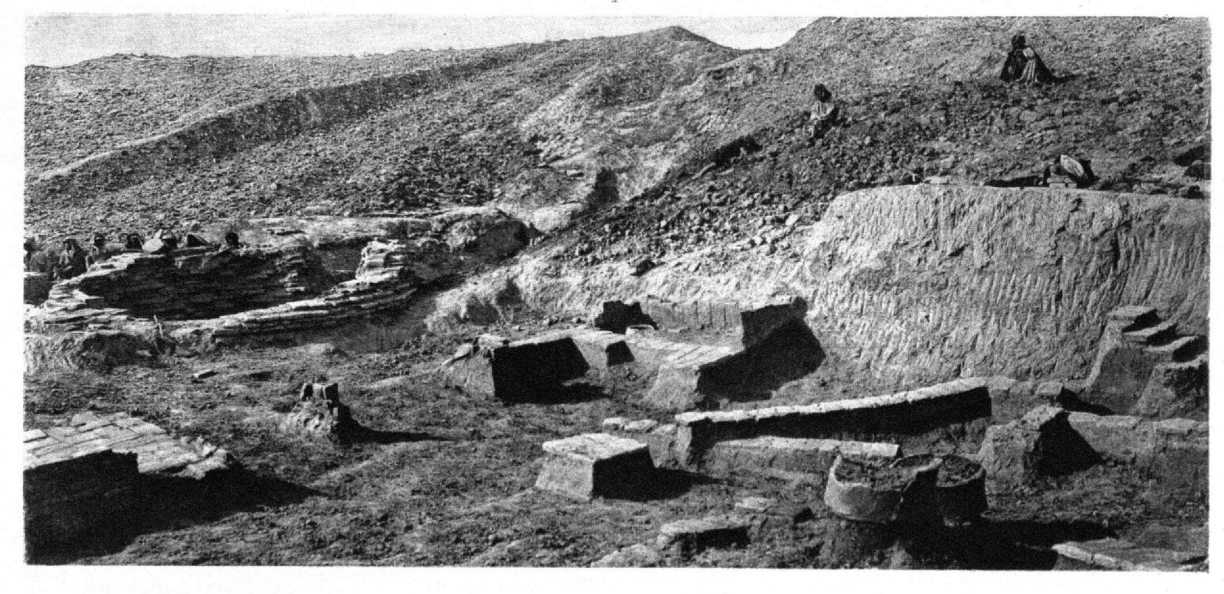
1 Étendard avec l'aigle léontocéphale

2ab Taureau à double tête humaine

3abc Statuette de femme assise sur le sol

Héliog Dujardin

7



8



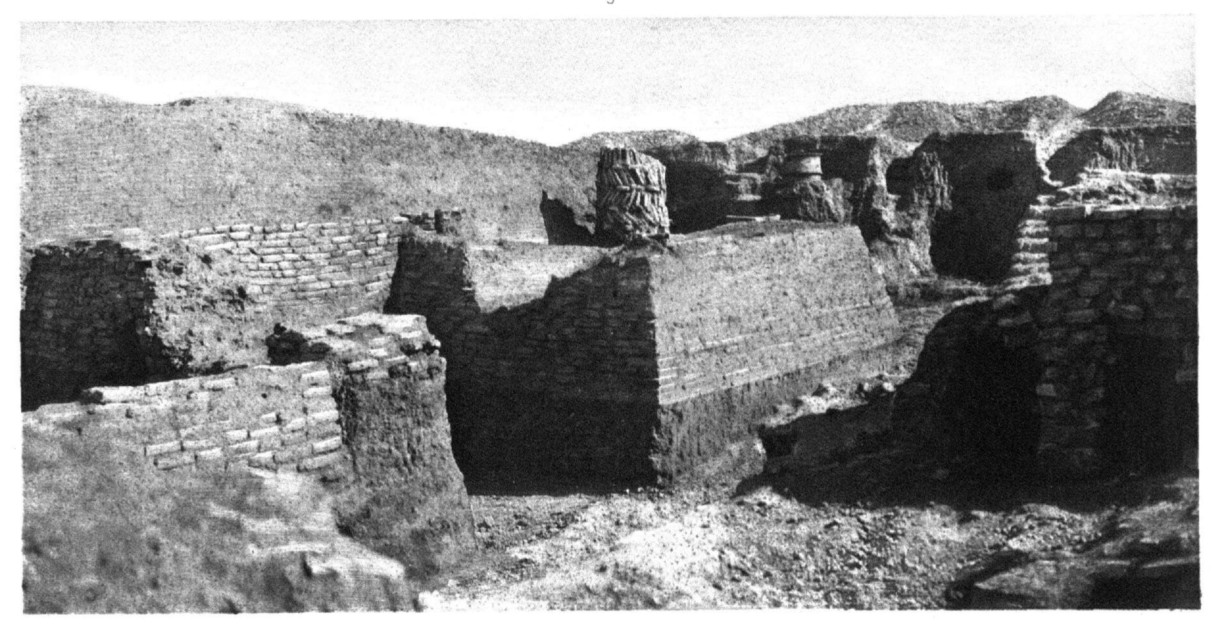
Héliog. Dujardin

Gaston Cros phot.

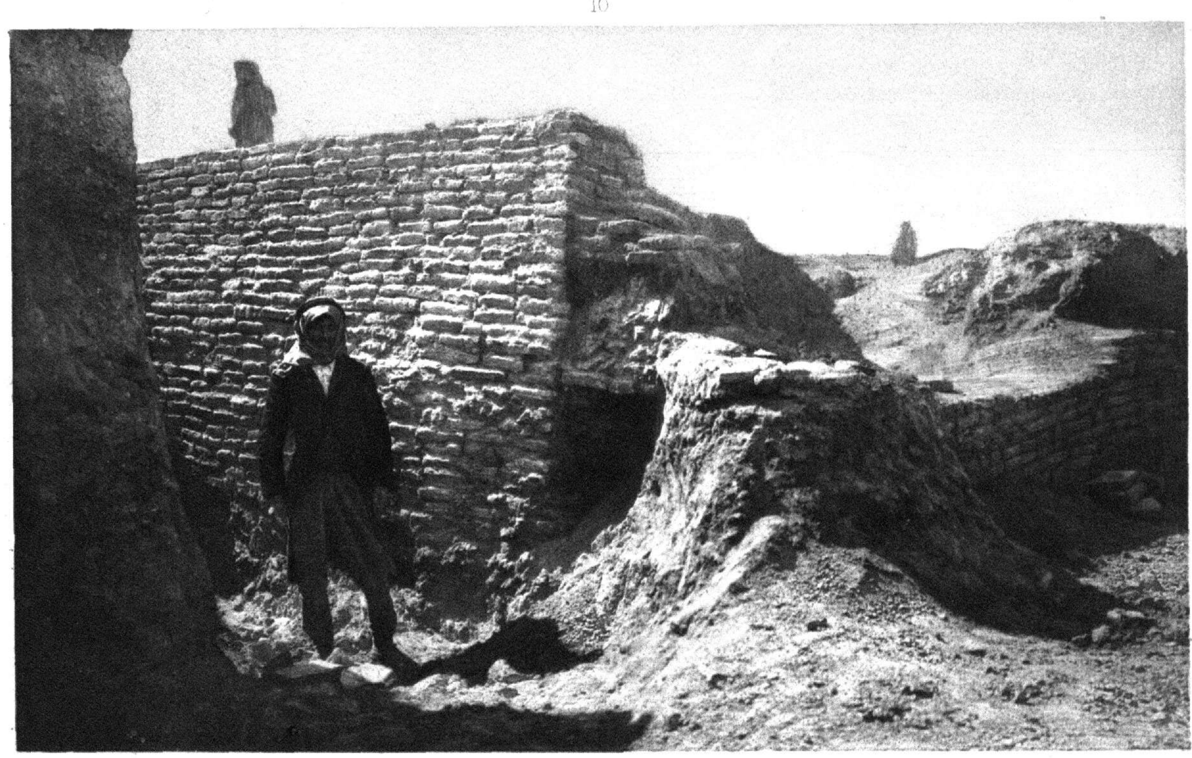
LE PUITS DU TELL-DES-TABLETTES

7._ Constructions pré-sargoniques._ 8._ Canal couvert

9



10



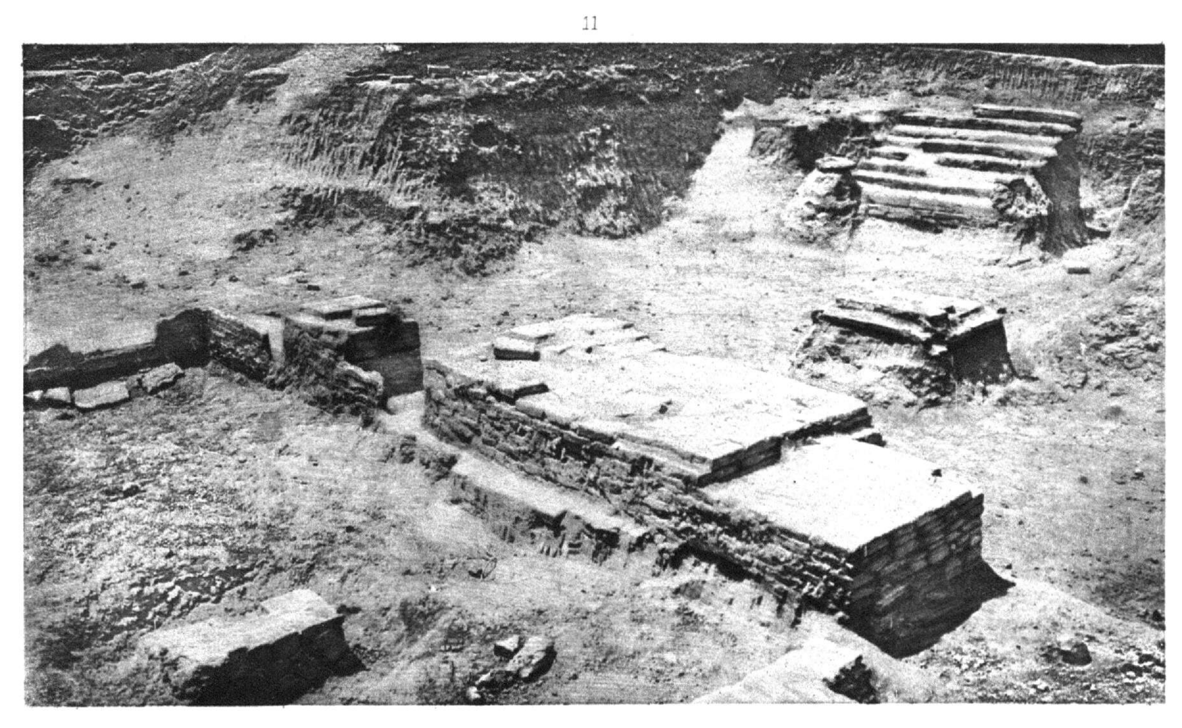
Héliog. Dujardin

REMPARTS PRÉ-SARGONIQUES

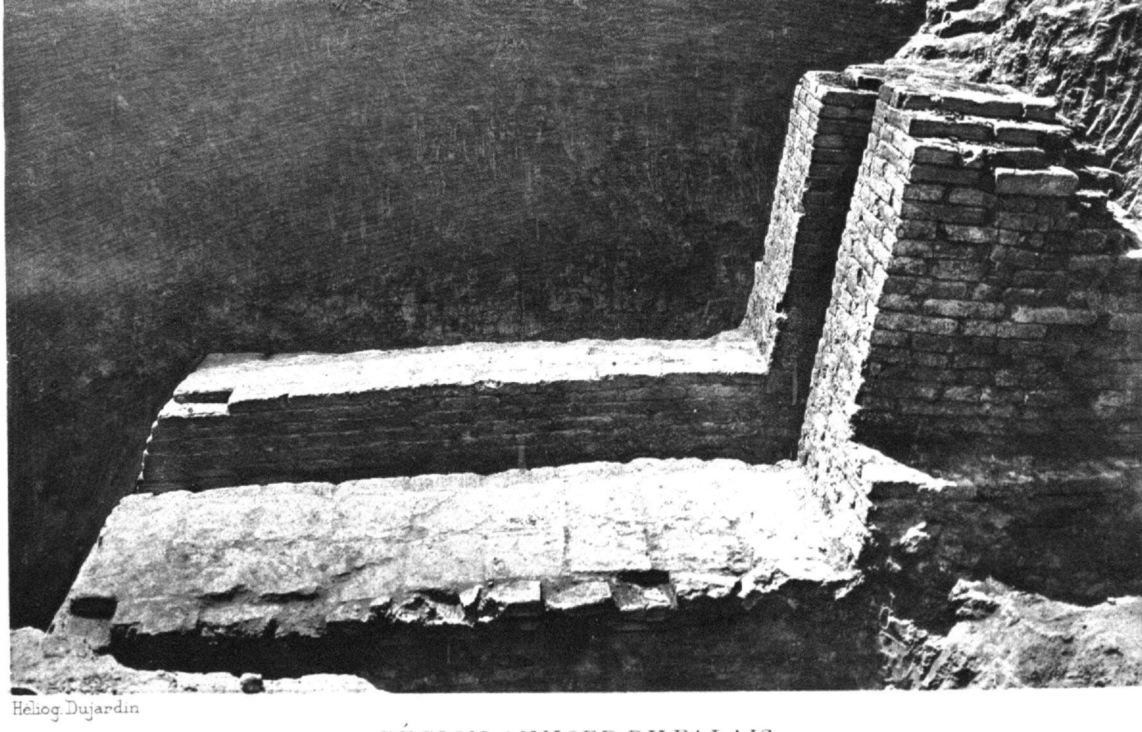
(TELL DE LA PORTE-DU-DIABLE)

9._Rentrant pour corps de garde._ 10._Mur à deux pentes

11



12



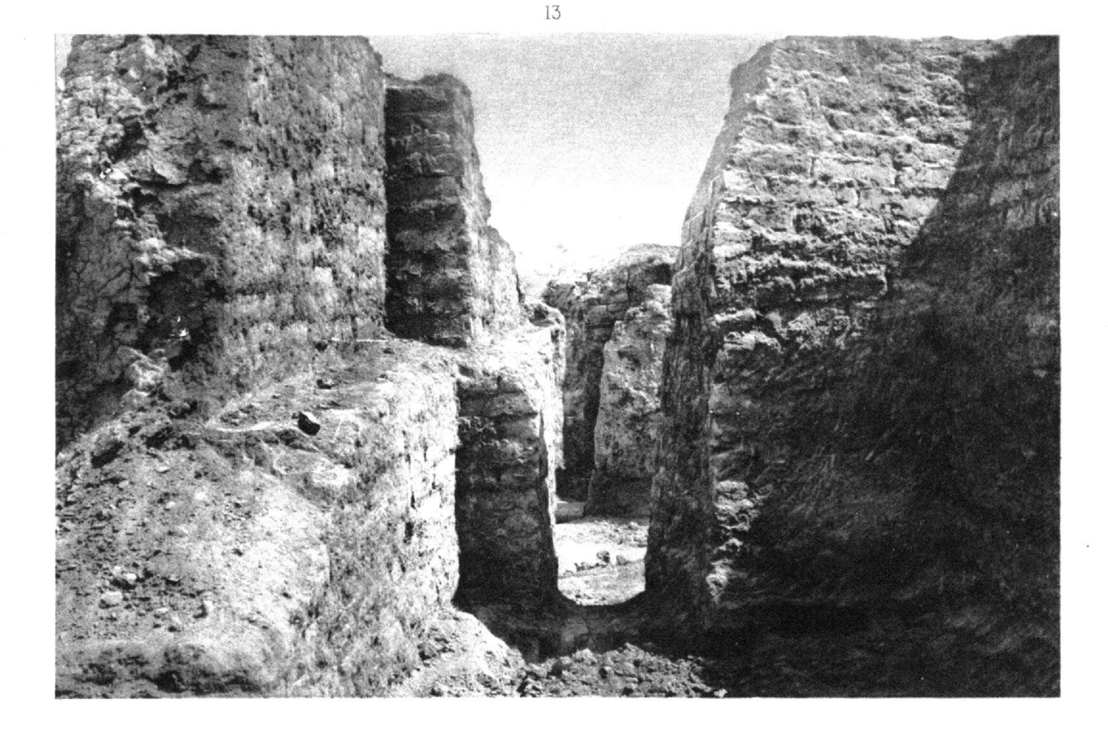
Héliog. Dujardin

RÉGION AU NORD DU PALAIS

11. La construction aux trois piédestaux et l'escalier en pierre

12. Contrefort avec caniveau

13



14



Héliog. Dujardin

REMPART DE GOUDÉA

13. _ Murailles en briques crues. _ 14. _ Restes d'un canal traversant sous le rempart

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, rue Bonaparte, PARIS

PUBLICATIONS
DE LA
MISSION FRANÇAISE DE CHALDÉE

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE, par ERNEST DE SARZEC, publiées par LÉON HEUZEY, sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. In-folio, avec 96 planches en héliogravure.

Livraisons I, II, III, IV. *(Épuisé).*

Livraison V, fascicules I et II. Chacun .... 20 fr.

La publication de ce dernier fascicule permet de faire relier l'ouvrage en deux tomes :

TOME I : TEXTE, comprenant : — Description des fouilles, par E. DE SARZEC. — Description des monuments, par L. HEUZEY.

TOME II : PLANCHES, comprenant : — Partie épigraphique, par ARTHUR AMIAUD et F. THUREAU-DANGIN. — Monuments figurés et outillage (72 héliogravures en couleur). — Vues topographiques et plans (18 héliogravures et 6 plans).

UNE VILLA ROYALE CHALDÉENNE, vers l'an 4000 avant notre ère, par E. DE SARZEC et L. HEUZEY. In-4°, plans et nombreuses figures dans le texte....... 15 fr.

RESTITUTION MATÉRIELLE DE LA STÈLE DES VAUTOURS : — Partie archéologique, par L. HEUZEY. — Partie épigraphique, par F. THUREAU-DANGIN. — In-folio de 64 pages, 4 planches et figures dans le texte........ 20 fr.

NOUVELLES FOUILLES DE TELLO, par le Ct (auj. Lt-Cel) GASTON CROS (1903-1909), publiées avec le concours de L. HEUZEY pour la partie archéologique, et de F. THUREAU-DANGIN pour la partie épigraphique, sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. In-4°, héliogravures et nombreuses figures dans le texte.

L'ouvrage complet en 3 livraisons.......... 40 fr.

INVENTAIRE DES TABLETTES DE TELLO, conservées au Musée Impérial Ottoman. In-4°, avec planches d'inscriptions.

TOME I : Textes de l'époque d'Agadé (fouilles de 1895), par F. THUREAU-DANGIN, publiés sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts...... 25 fr.

TOME II en 2 parties : Textes de l'époque d'Agadé et de l'époque d'Ur (fouilles de 1894), par H. DE GENOUILLAC, publiés sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.......... 30 fr.

TOME III : Textes de l'époque d'Agadé et de l'époque d'Ur (fouilles de 1894), par H. DE GENOUILLAC, publiés sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Première partie *(Sous presse)*. — Deuxième partie. 86 Planches...... 20 fr.

TOME IV : Textes de l'époque d'Ur (fouilles de 1898 et 1900), par LOUIS DELAPORTE, publiés sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.
— Première partie (texte et planches).......... 30 fr.
— Deuxième partie *(Sous presse)*

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND 683